

PERSPECTIVES

N°13 - MARS 2025

LES NOUVELLES

eco magazine

ENVIRONNEMENT

MAX ANDONIRINA FONTAINE

"LES ENTREPRISES QUI N'ARRIVENT PAS
À S'ADAPTER AUX CHANGEMENTS
DU CLIMAT RISQUENT
DE DISPARAÎTRE"

CRÉDIT CARBONE
BRÛLER LES FORÊTS,
C'EST BRÛLER DE L'ARGENT

PERTE ECONOMIQUE
QUAND LA POLLUTION DE L'AIR
ASPHYXIE LES PORTEFEUILLES

DOSSIER

DÉFORESTATION

UNE SITUATION
ALARMANTE
MAIS PAS IRRÉVERSIBLE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

UN BUDGET
EN HAUSSE DEPUIS
QUELQUES ANNÉES

TRAFICS

MADAGASCAR VICTIME
D'UN RÉSEAU MAFIEUX
INTERNATIONAL



10.000 ARIARY



9 998030 650191



Une émission produite par **Orange Madagascar** mettant en lumière les personnes qui vivent nos engagements chaque jour.

 Tous les mercredis à 20h45

 Rediffusion
Tous les dimanches à 13h30

Sur TV Plus


 Tous les jours à 12h45

 Rediffusion
Tous les samedis à 20h00

Sur Aceem Radio




Édito



La pluie et le beau temps

A l'orée des années 80, les climatologues et autres environnementalistes avaient déjà averti le monde des dangers du dérèglement climatique et de la nécessité d'adopter, au niveau de tout un chacun et des Etats, un réflexe écologique, ainsi que des politiques visant à réduire les émissions de gaz carbonique. Dans une indifférence quasi-générale... Aujourd'hui, nous sommes en plein dedans.

A Madagascar, la pluie et le beau temps sont devenus une manifestation de ce changement climatique et ne constituent donc plus de simples sujets destinés à meubler une conversation. Ils sont devenus un véritable sujet de préoccupation, d'autant que les impacts d'une pluviométrie défailante pèsent, pour ne citer que le kere qui continue de faire des victimes parmi les populations du Sud, ou encore la Jirama qui peine à approvisionner correctement les usagers en eau et en électricité. C'est à se poser des questions quand on en arrive à espérer l'arrivée d'un cyclone pour avoir quelques gouttes de pluie. Ou alors, il peut tomber en deux jours presque toutes les précipitations attendues durant toute la saison.

Les dérèglements climatiques se ressentent partout dans le monde. Des intempéries qui se font davantage fréquentes et de plus en plus dévastatrices, des cycles de températures saisonnières chamboulés en constituent des signes parlants. Des études démontrent même leur implication dans l'apparition de nouvelles pandémies du type Covid-19, dans la mesure où ces perturbations ont considérablement impacté l'habitat naturel et favorisé le développement d'espèces porteuses de virus. Sans compter la pollution de l'air qui tue chaque année des millions de personnes.

Bref, l'environnement fait la pluie et le beau temps dans tous les aspects de la vie de l'Homme qui, pour une grande partie encore, fait malgré tout mine de ne pas le comprendre. Encore maintenant, le déni se poursuit et le climato-scepticisme gagne tout simplement du terrain lorsque, au lieu d'investir pour l'environnement, de nombreux pays ont pris le parti depuis cette année de réduire le financement climatique. A se demander où ira ce monde...

En attendant, des consciences s'éveillent fort heureusement un peu partout, et de nouveaux concepts commencent à s'installer, que ce soit dans la gestion des déchets, l'agriculture, les modes de production, l'entrepreneuriat... La Grande île suit ces différents mouvements, avec les moyens du bord, pour préserver notamment ses richesses. Le climat continuera de se réchauffer de manière irréversible mais ce qui importe le plus est d'agir pour en ralentir le rythme et en atténuer les effets, trouver la parade et mettre en œuvre des mesures durables pour s'y adapter ■

Mana RASAMOELINA

PERSPECTIVES
LES NOUVELLES
eco magazine

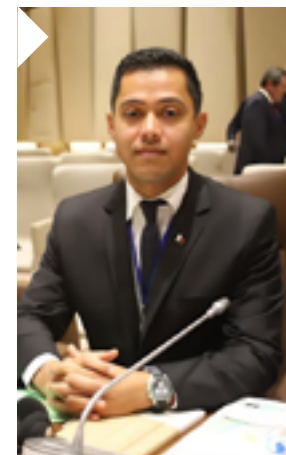
Directeur de publication : Lalaina ANDRIANTSITOHAINA / Rédacteur en chef: Mana RASAMOELINA
Rédacteurs : Lala Honoré RANAIVO • Tiana RAMANOELINA • Nambinina JAOZARA • Michèle RAKOTOSON
Chefs de publicité : Rado Hariniaina RANAIVOSON • Noëlla RAHARINAIVO
Photo de couverture: Freepik / Maquette et mise en page: Agence Hello / Crédits photos: MEDD • Agence Hello • Tiana RAKOTOMAYO
Mamiherison ANDRIANAIVOAHARIJAONA • Fanou • Freepik • 123RF • Pexels • Pixabay
Bimestriel édité par Newsmada 8 -10 Rue Rainizanabololona • Contact Pub : +261(0)34 02 420 22 • +261(0)34 25 918 85
Impression : Imprimerie NIAG / Mars 2025 / Exemplaires : 4000

Sommaire

Page 34

Max Andonirina
Fontaine

"Les entreprises qui n'arrivent pas à s'adapter aux changements du climat risquent de disparaître"



Page 26

Déchets ménagers

Des projets pour une gestion durable à l'échelle nationale



Page 62

Hortense

Claudia Soaroby,
La protection de la forêt est la responsabilité de tous



Page 28

Dina

Un levier de gestion durable des ressources renouvelables

Page 48

Perte économique

Quand la pollution de l'air asphyxie les portefeuilles

Page 74

ConserFashion

La mode c'est cool, mais soyons responsables



Page 54

Transport urbain

L'innovation verte dans les rues de Tana

Page 81

Les chroniques de Michèle Rakotoson

Brèves

Autoroute : l’aspect environnemental discuté

Les questions environnementales s’invitent au débat en cours dans le projet de construction de l’autoroute Antananarivo-Toamasina. Alors que des organisations de la société civile appellent au «respect des engagements en matière de protection de l’environnement et de sécurité alimentaire», le gouvernement assure que toutes les normes et procédures ont été scrupuleusement respectées. *«De tels travaux d’envergure ne sauraient débuter sans étude d’impacts environnementaux et sociaux. De nombreuses consultations publiques ont eu lieu. Voilà pourquoi il y a eu du temps entre la pose de la première pierre et le lancement des travaux. D’ailleurs, le projet n’a obtenu son permis environnemental qu’en septembre 2023 et le plan de gestion environnementale et sociale n’est intervenu qu’en octobre 2024»,* a indiqué le ministre des Travaux publics. De ces diverses concertations a notamment émergé un changement de tracé de l’autoroute qui ne passera, entre autres, pas par le corridor Ankeniheny-Zahamena. A ce stade, le projet comprend une tranche ferme de 80 km jusqu’à Anjozorobe, prévu être bouclée d’ici la fin de cette année, et des tranches conditionnelles de 170 km. La tranche ferme, définie après de multiples consultations publiques, vise à préserver les écosystèmes locaux, le patrimoine naturel et les rizières. Pour ce qui est des rizières impactées par le projet, un plan de réhabilitation est déjà mis en œuvre ■



Plaidoyers : les plus jeunes en première ligne

La voix des jeunes se font entendre dans les actions de préservation de l’environnement. Tania Jeannie Lemainty, jeune activiste engagée dans la lutte contre le changement climatique, a été nommée Youth Climate Advocate de l’Unicef. Elle aura pour mission de sensibiliser et de mobiliser les jeunes sur les enjeux climatiques et leur impact sur les droits des enfants, porter la voix des jeunes sur les questions environnementales dans des événements d’envergure au niveau local, régional et international. Elle va également contribuer aux campagnes de communication et de plaidoyer de l’Unicef tout en encourageant la participation des jeunes aux événements liés aux changements climatiques. Au niveau national, le projet «Miahy» a été mené dans les districts de Mananjary et Nosy Varika (Vatovavy) entre mars 2023 et mars dernier. Financé par l’Union européenne, ce projet porté par l’ONG internationale Save the children en étroite collaboration avec le ministère de l’Education nationale consiste à réaliser une consultation auprès des enfants sur les impacts du changement climatique sur leur éducation. L’objectif étant «d’assurer un accès ininterrompu à une éducation inclusive de qualité, sensible au genre et à la diversité, pour les enfants les plus vulnérables, dans des écoles mieux préparées aux cyclones». Dans le cadre du projet, deux child campaigners ont eu l’opportunité de s’adresser aux députés, et signé, avec le troisième questeur de l’Assemblée nationale, chargé de la bonne gouvernance et de la transparence, un mémorandum contenant les inspirations des enfants pour renforcer leur protection et leur accès ininterrompu à l’éducation, particulièrement durant les périodes cycloniques ■



Photo : UNICEF

First global challenge : robotique et environnement

Le First global challenge, la plus grande compétition mondiale de robotique pour les jeunes de moins de 18 ans, aura cette année un fort accent environnemental. Et une équipe malgache y prendra part. Cette édition 2025 du concours aura lieu à Panama City du 29 octobre au 1er novembre, sur le thème #EcoEquilibrium. Plus précisément, il sera axé sur la « protection de la biodiversité et la recherche de solutions innovantes pour préserver les richesses naturelles de notre planète ». STEM For Good, association qui œuvre pour l’intégration du STEM (Science, de la Technologie, de l’Ingénierie et des Mathématiques), vient d’organiser les sélections pour constituer l’équipe nationale et celle-ci est dorénavant constituée, avec 5 jeunes dans une Main team et 5 autres dans une Additional team. STEM for Good de rappeler que Madagascar a déjà brillé sur la scène internationale, avec notamment une médaille d’or remportée lors du First Global Challenge 2024. *« Cette nouvelle équipe a pour mission de poursuivre cette dynamique et de prouver une fois encore que le talent malgache en STEM est à la hauteur des meilleurs au monde »,* a-t-on indiqué ■



BASAN : ACTEUR ÉCONOMIQUE RESPONSABLE ET ENGAGÉ POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE DE MADAGASCAR

Acteur économique de premier plan à Madagascar, le groupe BASAN place la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) au cœur de sa stratégie de croissance. Engagées depuis plus de 75 ans dans l’agriculture, l’industrie et la distribution, les sociétés de BASAN (JB, SOCOLAIT, BOOST, LECOFRUIT, TANJAKA FOOD et AIGLE D’OR) œuvrent pour un développement durable pour le pays au service du « vivre mieux » des populations locales. Convaincu que la performance économique ne peut être dissociée du progrès social et environnemental, BASAN renforce son engagement à travers des initiatives concrètes, structurées autour de trois piliers.

LA QUALITÉ ET L’ACCESSIBILITÉ DES PRODUITS ET SERVICES

En développant des filières locales robustes, BASAN contribue à l’autosuffisance alimentaire et à la valorisation du savoir-faire malagasy. Cette approche permet de renforcer les chaînes de valeur locales et de créer des emplois pérennes au travers d’un réseau de 20 000 producteurs, éleveurs et collecteurs. Cette démarche repose sur des investissements constants en innovation et en contrôle qualité, afin de proposer des solutions adaptées aux besoins des consommateurs, tout en assurant des prix compétitifs.

UN MODÈLE AXÉ SUR LE CAPITAL HUMAIN ET LA FORMATION

Les 4 000 collaborateurs du groupe constituent la première richesse de BASAN. À travers ses académies de formation internes, le groupe favorise la montée en compétences de ses équipes et répondre aux exigences du marché, dans les secteurs clés tels que : l’industrie, les achats et le commerce. Pour former les cadres de demain et les aider dans leur orientation, BASAN a structuré des programmes spécifiques pour les jeunes diplômés de Licence et de Master. Le groupe soutient également l’éducation des enfants de ses collaborateurs via des programmes tels qu’Ankizy Génération et sa Bourse d’Excellence, qui offrent des opportunités académiques aux plus jeunes.

UNE STRATÉGIE ENVIRONNEMENTALE CONCRÈTE ET MESURABLE

Dans un contexte où Madagascar fait face à des défis environnementaux majeurs et en appui à la stratégie du Ministère de l’Environnement et du Développement Durable (MEDD), BASAN intensifie ses actions pour réduire son empreinte écologique. L’entreprise met en place des programmes de valorisation des déchets, d’optimisation des ressources en eau et en énergie, des actions de reboisement et de compostage, et promeut une économie circulaire sur le territoire. BASAN met un point d’honneur à participer activement à limiter l’érosion des sols et à régénérer la biodiversité.

UN PREMIER RAPPORT RSE ATTENDU EN JUIN 2025

Ce document stratégique viendra formaliser les engagements du groupe et mesurer les progrès réalisés en matière de développement durable. Il s’inscrit dans une démarche de transparence, visant à mobiliser l’ensemble des parties prenantes autour d’une croissance plus responsable.

► Dans un pays où les défis économiques et sociaux sont nombreux, BASAN incarne la force d’un modèle entrepreneurial vertueux, prouvant que l’impact sociétal positif est un levier de performance économique.

BASAN
Vivre mieux, aujourd’hui et demain

Dossier

Déforestation Une situation alarmante mais pas irréversible



A Madagascar, la déforestation se poursuit progressivement pour différentes raisons. Les causes principales de ce phénomène sont, entre autres, les incendies volontaires ou non des forêts et des savanes, ou encore l'exploitation sauvage des arbres,... Même les aires protégées n'ont pas été épargnées. Aujourd'hui, la situation est alarmante mais pas irréversible.

Selon les chiffres du ministère de l'Environnement et du développement durable (Medd), entre 2000 et 2019, le taux de couverture forestière à l'échelle nationale a chuté de 18% à 13%. Ce taux de couverture est bien faible pour un pays qui fut autrefois appelé « l'île verte ». La surface forestière qui a été évaluée à environ 11.100 000 ha en 2000 est passée à 8.500.000 ha en 2019. Ainsi, sur l'ensemble de cette période,

ceci correspond à une déforestation approximative de 2.600.000 ha, représentant une perte de l'ordre de 25% de la surface forestière initiale et un taux de déforestation brut moyen annuel de 1,5%.

A l'origine de cette déforestation se retrouvent principalement les incendies qui peuvent être volontaires ou non. Quoi qu'il en soit, en 2024, les

surfaces totales brûlées ont atteint des chiffres astronomiques, soit 6.592.360 ha dont 2% en forêts et 98% hors forêt (savane...). Le bilan de ces incendies est grave : 66% des aires protégées ont été touchées par les feux. Et en moyenne, on compte 5 points de feux par fokontany par jour. Le nombre d'infractions relatives aux défrichements et aux feux s'est élevé à 167.

Lutter contre les incendies efficacement

Dans le cadre de la lutte contre les incendies, la stratégie repose sur la coordination intersectorielle de la gestion des feux, c'est-à-dire une gouvernance partagée. Cela commence par la prévention qui porte sur la sensibilisation, la mise en place de dispositifs, le système d'alerte précoce, la création/redynamisation des structures locales de lutte contre les feux et la diffusion de guides sur les

feux...

Le plan de contingence national qui est un outil de référence nationale pendant les saisons de feux, a également été élaboré et mis à jour annuellement sur la base des leçons apprises des saisons précédentes pour faire face aux feux de brousse et de forêt. Quant à la lutte active proprement dite, elle se manifeste sous plusieurs formes telle que la formation et la dotation de

matériels, la mise en place du Centre de Coordination et d'Opérationnalisation CCO-feux pour coordonner les actions de lutte active et préventive contre les feux sur terrain, activation du CCO-régional. Mais cela ne s'arrête pas là car il y a également la gestion post-feux qui consiste à rechercher les auteurs de feux, suivie de poursuites judiciaires. Il reste enfin à procéder à la restauration des zones incendiées.

Reforestation intelligente et pérenne

S'agissant de restauration, le reboisement constitue l'un des moyens les plus efficaces pour lutter contre la déforestation et donc améliorer sensiblement le taux de couverture forestière nationale. En matière de reboisement, lors de la campagne 2023-2024, la superficie totale réalisée a été de 75.944,23 ha, à travers des opérations de reboisement de proximité et à grande échelle.

Il reste environ 8 millions d'hectares de forêts à Madagascar dont environ 6 millions d'hectares sont des

aires protégées, donc en théorie quasiment intouchables. Ainsi, les 2 millions d'hectares de forêts restant sont susceptibles d'être exploités. Seulement, actuellement, elles sont exploitées d'une manière sauvage, nonobstant les ravages engendrés chaque année par les tavy qui sont les conséquences directes de la pauvreté et l'absence de développement dans ces zones éloignées.

Selon un expert en agroforesterie, si l'on considère qu'il faut une centaine d'année pour un arbre à bois précieux

pour atteindre la dimension d'être exploité, il faut mettre en place une sylviculture « intelligente » et pérenne sur les 2 millions d'hectares exploitables. Cela donnerait 20.000 hectares de forêt par an à exploiter pendant les 100 années nécessaires, le temps que les nouveaux plants grandissent. Une telle surface pouvant être exploitée est déjà considérable et, en conséquence, la surface des forêts va augmenter■

Ranaivo Lala Honoré

6.592.360 ha
Surface totale incendiée
en 2024

Dossier

Ministère de l'Environnement



Un budget en hausse depuis quelques années

Comme un peu partout dans le monde, les pressions qui pèsent sur l'environnement s'accroissent à Madagascar au fil des années. Pour autant, les fonds mobilisés par les gouvernements successifs demeurent loin d'être à la hauteur de la gravité des menaces. Une tendance à la hausse du budget alloué au ministère chargé de l'Environnement, s'observe malgré tout depuis quelques années.

Lutter contre la déforestation, les trafics de ressources naturelles, le changement climatique... Cela a un coût. Il apparaît cependant que depuis pratiquement toujours, les ressources publiques affectées au ministère de l'Environnement ne constituent qu'une infime part du budget total des institutions et autres ministères.

En termes de proportion, le budget de ce département a représenté 0,9 % du budget général de l'Etat en 2024 mais a cependant connu une augmentation

cette année, passant à environ 1,3%. En chiffres, cette tendance à la hausse se confirme notamment sur les trois dernières années : 106,8 milliards d'ariary en 2023, 170,8 milliards d'ariary en 2024 et 188,7 milliards d'ariary d'après la Loi de finances 2025.

Fiscalité environnementale

Ce texte consacre justement quelques nouveautés au regard des « enjeux environnementaux et financiers pressants, induits par les effets du changement climatique et les tensions géopolitiques internationales qui imposent l'adoption de politiques innovantes et durables ».

D'abord le renforcement de la fiscalité environnementale à travers certaines dispositions destinées à la fois à s'appuyer sur l'environnement pour élargir l'assiette fiscale, mais aussi afin de renforcer la lutte pour sa préservation. C'est ainsi que la Loi de finances prévoit une nouveauté qu'est l'instauration d'un droit d'accises touchant l'importation et l'utilisation de produits polluants importés dont les matières plastiques. Cette taxe verte devrait générer 15,5 milliards d'ariary aux recettes fiscales.

Autre mesure, la LFI 2025 instaure dorénavant une différence de traitement en matière de classement douanier en séparant les bicyclettes et trottinettes électriques des motocycles électriques. En effet, « L'idée de séparer les bicyclettes et trottinettes électriques des motocycles repose sur le constat qu'elles représentent déjà une solution de transport durable. Lorsque ces moyens de déplacement sont utilisés sans leur moteur, ils offrent une option respectueuse de l'environnement qui ne nécessite aucun carburant. Cela favorise une réduction de l'empreinte carbone et encourage des modes de transport plus sains », souligne le texte.

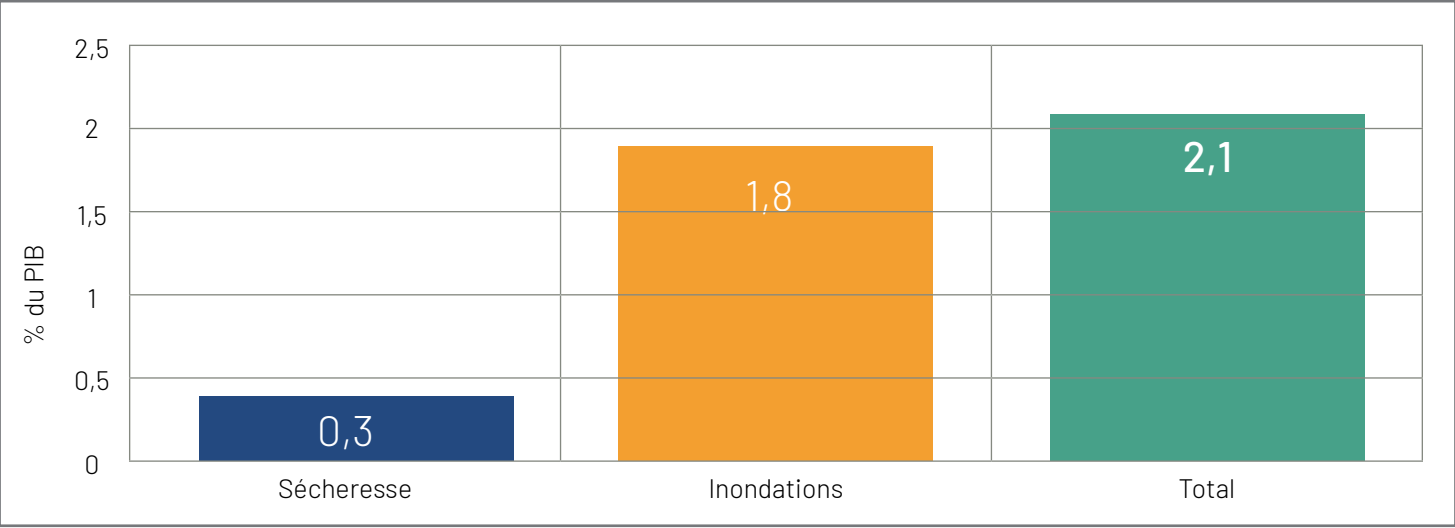
Financements internationaux et privés

Dureste, les dépenses d'investissements du Medd se chiffrent à 157,5 milliards d'ariary cette année, constituées en grande partie par les ressources externes 152,6 milliards d'ariary. Le département travaille ainsi avec un certain nombre partenaires techniques et financiers dont des institutions et organismes internationaux, pour l'accomplissement des missions qui lui sont dévolues (voir article par ailleurs). Le secteur privé constitue également un vivier de financement potentiel. D'après le rapport intitulé « Mobiliser les financements du secteur privé en faveur du climat et de la croissance verte », publié en 2023 par la Banque africaine de développement, « les investisseurs privés peuvent contribuer à l'adaptation aux changements climatiques et à la résilience tout en générant des rendements élevés ».

Cependant, le même document relève que cette part du privé dans le financement climatique reste encore faible à Madagascar, ne représentant sur la période 2019-2020 que 5 % du financement climatique■

N.R.

Opportunités d'investissement privé initial pour s'adapter aux sécheresses et aux inondations à Madagascar entre 2021 et 2040 (% du PIB)



Source : Calcul des données sur la base des données des PEA 2023 et Bari and Dessus (2022)

Dossier

Trafic d'espèces sauvages

Madagascar victime d'un réseau mafieux international

Des lémuriers, reptiles ou plantes endémiques de Madagascar, retrouvés en Europe ou en Asie, cela a de quoi surprendre et a eu tendance à se reproduire ces dernières années. Ces trésors vivants, symboles de la Grande île, font l'objet d'un commerce illicite un peu partout dans le monde. Face à cette situation, le pays peine à protéger sa biodiversité, alors que certaines espèces sont désormais au bord de l'extinction. Une réalité alarmante qui mobilise autant à l'interne qu'à l'international.

1er décembre 2024, à l'aéroport d'Ivato. La première vague de lémuriers parmi les 48 et les plus de 900 tortues saisis en Thaïlande sept mois auparavant, ont retrouvé leur terre d'origine. «Après avoir parcouru le monde avec eux, c'est un moment incroyable et très émouvant», déclare Max Andonirina Fontaine, ministre de l'Environnement et du développement durable. Il s'est déplacé en Thaïlande, accompagné d'une délégation malgache, pour récupérer ces animaux et les ramener à Madagascar. Cet événement marque le début d'une série de rapatriements tout au long du mois de décembre 2024. Un tournant dans l'histoire de la lutte contre le trafic des espèces menacées dans le pays. «Les trafiquants disposent de moyens financiers considérables et proviennent de diverses nationalités : Malgaches, mais aussi Birmans, Thaïlandais et Sri-Lankais », précise le ministre.

Il reste difficile de retracer avec précision les circuits empruntés par ces

animaux jusqu'aux pays importateurs. En raison de sa mégadiversité (plus de 70 % de ses espèces étant endémiques), Madagascar occupe une place centrale dans le trafic mondial des espèces menacées. D'après un rapport de TRAFFIC publié en 2023, une organisation non gouvernementale spécialisée dans le commerce des espèces sauvages en lien avec la conservation et le développement durable, l'Asie du Sud-Est joue un rôle clé dans le commerce de certaines espèces endémiques malgaches menacées. Parmi les animaux pris à l'importation figurent notamment des reptiles, des amphibiens et des primates originaires de Madagascar.

La demande pour les espèces sauvages malgaches est à la fois internationale et locale. Les tortues sont prises par de riches collectionneurs, mais elles sont également utilisées en médecine traditionnelle. En Thaïlande, par exemple, la carapace de l'Angonoka

est réputée pour ses supposées vertus thérapeutiques. A l'échelle locale, la chasse aux espèces protégées entraîne une déforestation massive. Le trafic de bois et la consommation de viande des lémuriers sont souvent liés : les bûcherons illégaux, contraints de survivre en pleine forêt, se nourrissent des animaux qu'ils rencontrent.

Si ces espèces se vendent à des centaines, voire des milliers d'euros sur les marchés internationaux, leur prix sur le marché local reste dérisoire. Par exemple, des habitants capturent des tortues endémiques, comme les tortues radiées, très recherchées pour l'exportation. Après les avoir achetés pour seulement 3.000 ariary, ils les revendent à 10.000 ariary. Les tortues Angonoka sont plus chères, achetées à 5.000 ariary à la source et peuvent être revendues à 200.000 ariary. Une fois exportées, ces mêmes tortues peuvent atteindre une valeur de 800 euros l'unité.

La Thaïlande premier pays importateur

D'après le rapport publié en 2023 par TRAFFIC, la Thaïlande est le principal importateur d'espèces sauvages malgaches en Asie du Sud-Est, notamment de plantes ornementales, de reptiles et d'amphibiens vivants. Les pays européens, quant à eux, jouent un rôle majeur en tant que réexportateurs, facilitant ainsi le commerce indirect entre Madagascar et l'Asie du Sud-Est. La France occupe la première place parmi ces réexportateurs avec 103 transactions, suivies par l'Italie, la Suisse et l'Allemagne, qui figurent toutes dans le top 10. Ce classement inclut également la Namibie, la Thaïlande, les États-Unis, la RAS de Hong Kong, Singapour et le Japon.

Les grenouilles de la famille Mantellidae dominent largement ce commerce, représentant 97 % des transactions et 98 % des volumes déclarés à l'exportation. Parmi ces spécimens, 95 % sont signalés comme ayant été capturés dans la nature. Cependant, en Asie du Sud-Est, de nombreuses espèces malgaches, telles que les tortues radiées, les geckos diurnes et certains caméléons, sont fréquemment présentées comme étant issues de l'élevage en captivité, ce qui suscite des doutes sur l'origine réelle de ces animaux.

Par ailleurs, selon le rapport Planète vivante 2020 publié par WWF, sur l'ensemble des saisies de trafic d'espèces sauvage effectuées dans le monde entre 2005 et 2020, 64% proviennent de Madagascar, dont 30.000 tortues.

Un empire difficile à démanteler

« Que ce soit en interne ou en externe, nous prenons les mesures les plus strictes contre chaque cas de trafic, qu'il implique des fonctionnaires ou non. D'ailleurs, cette année encore, plusieurs fonctionnaires ont déjà été arrêtés pour leur implication dans le trafic d'espèces menacées », a déclaré Max Andonirina Fontaine lors du rapatriement des animaux depuis la Thaïlande. Cependant, la lutte contre ce fléau reste complexe.

Selon le site Daily Maverick, les tortues empruntent différents itinéraires pour quitter clandestinement Madagascar. « Généralement, elles voyagent par avion avec la complicité de douaniers corrompus à l'aéroport. Il est également possible qu'elles soient transportées en pirogues ou sur des vedettes rapides au large de l'Océan indien. Le butin est ensuite acheminé vers la Tanzanie ou Dubaï pour finir en Malaisie ou Thaïlande ».

Au-delà de la chasse, le sort réservé aux animaux est souvent d'une grande cruauté. En avril 2018, un exemple frappant a été découvert dans une maison du sud de Madagascar, où 10.000 tortues étaient entassées dans des conditions insalubres : serrées les unes contre les autres dans la salle de bain, les chambres et le salon, elles baignaient dans un mélange d'urine et d'excréments. C'est l'odeur nauséabonde qui avait alerté les autorités. Ces animaux subissent de longs voyages, enfermés pendant des mois dans des valises ou des conteneurs.



Crédits ENTREPRISES

UN COUP DE BOOST QUI FAIT LA DIFFÉRENCE

Bénéficiez de nos solutions de financements adaptées à vos besoins

TRÉSORERIE | INVESTISSEMENT | IMMOBILIER



Une enquête menée par le réseau Malina de Transparency International Madagascar met en lumière l'usage détourné de divers dispositifs officiels pour faciliter le trafic d'espèces menacées. Parmi eux, l'exploitation abusive de laissez-passer, de badges coupe-file et de cocardes de fonction,

Une biodiversité menacée

La disparition des espèces endémiques de Madagascar s'accélère sous l'effet du trafic et de la destruction de leur habitat. La tortue à soc, plus connue sous le nom d'Angonoka, est aujourd'hui considérée comme la tortue la plus menacée au monde. D'après TRAFFIC, il resterait moins de 100 individus adultes à l'état sauvage. 95% des lémurien de Madagascar seraient aussi en voie de disparition. L'intensification des pressions humaines a conduit trois espèces de lémurien à être reclassées dans des catégories de menace plus élevées. Parmi elles, la Propitèque de Verreaux et le Microcèbe de Berthe, plus petit primate du monde, qui sont passés du statut « en danger » à « *en danger critique d'extinction*. » Selon une mise à jour de la Liste rouge de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), 33 espèces de lémurien sont aujourd'hui en danger critique d'extinction, et 103 des 107 espèces recensées sont menacées de disparition.

De nombreux dispositifs ont été

ainsi que l'utilisation de véhicules à plaques vertes ou rouges, appartenant initialement aux services publics ou aux missions diplomatiques. En décembre 2024 notamment, le véhicule d'un parlementaire avait été intercepté avec, à son bord, 112 tortues. Dans certains cas, les véhicules sont

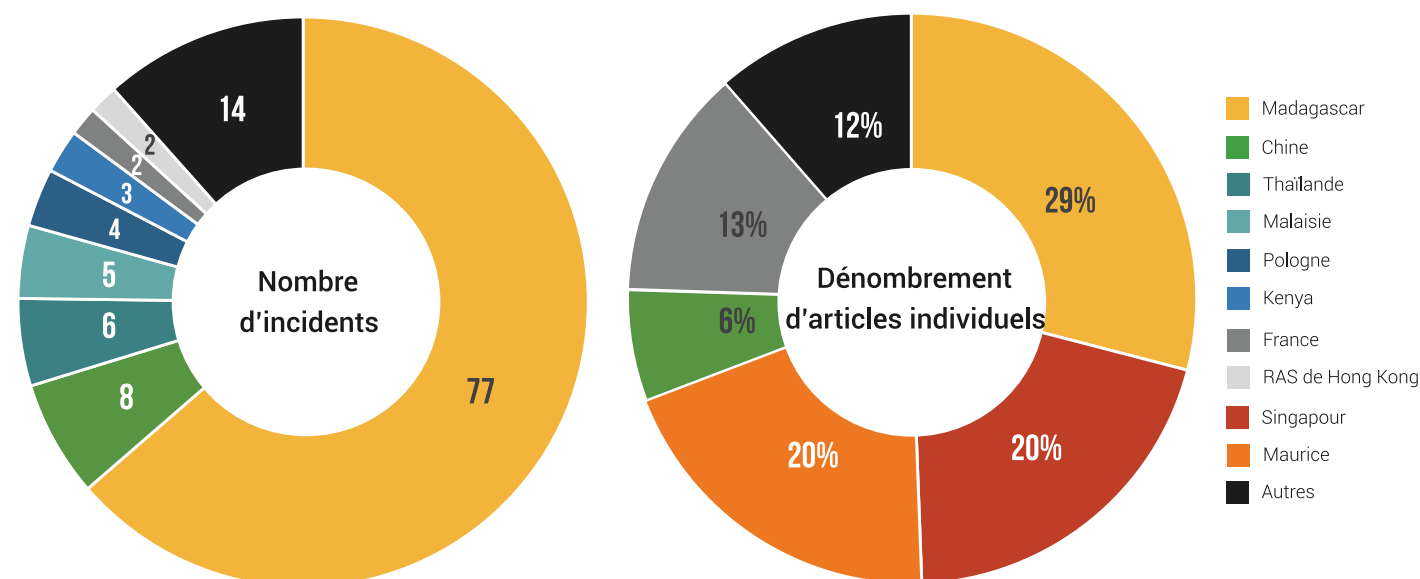
lancés dans le pays pour remédier à ce problème. Parmi eux, le projet SOS Lemur financé par l'UICS. Grâce à ce projet, plusieurs espèces bénéficient désormais d'une protection renforcée. C'est le cas du Maki catta, qui évolue dans la forêt épaisse du sud-ouest de Madagascar, et de la Propitèque soyeux, présente dans les Hautes Terres du Nord. Le projet travaille en étroite collaboration avec les communautés locales pour préserver les lémurien, grâce à des actions de sensibilisation des foyers, l'organisation de patrouilles pour détecter le braconnage, le suivi écologique des populations et la restauration de leurs habitats. Depuis 2012, une autre stratégie a été mise en place pour lutter contre le braconnage : le marquage des tortues. Les organisations de conservation gravent sur la carapace des tortues captives, confisquées et sauvages un code unique, large, permanent et infalsifiable. Cette procédure, sans effet sur la santé de l'animal, réduit son attrait pour les collectionneurs

parfois revendus et tombent entre les mains de trafiquants qui les utilisent pour transporter illégalement des espèces protégées. Grâce à leur apparence officielle, ils échappent souvent aux contrôles des forces de l'ordre, compliquant la lutte contre le braconnage.

et permet aux autorités de retracer son origine et d'identifier les individus impliqués dans le trafic. Selon TRAFFIC, les résultats sont encourageants. « *Des tortues tatouées volées ont été retrouvées en Asie, prouvant l'efficacité du dispositif en matière de traçabilité. Fin 2015 et début 2016, huit tortues à soc marquées ont été mises en vente sur Facebook et ont pu être identifiées individuellement. Cette découverte a conduit à l'arrestation des vendeurs, impliqués dans l'expédition illégale d'autres tortues malgaches* », peut-on lire dans ce rapport. Pendant ce temps, les organisations internationales continuent de tirer la sonnette d'alarme sur l'ampleur préoccupante du trafic des espèces menacées. Parmi les solutions envisagées pour lutter contre ce fléau, la formation d'agents spécialisés dans l'application des lois environnementales est considérée comme un soutien essentiel pour l'Etat ■

Nambinina Jaozara

Nombre d'incidents a) et dénombrement d'articles individuels b) saisis par pays



COMMERCE CITES DE MADAGASCAR À L'ASE

694

694 TRANSACTIONS
DIRECTES DE L'ASE À
MADAGASCAR

(ASE comme origine et Madagascar comme importateur)



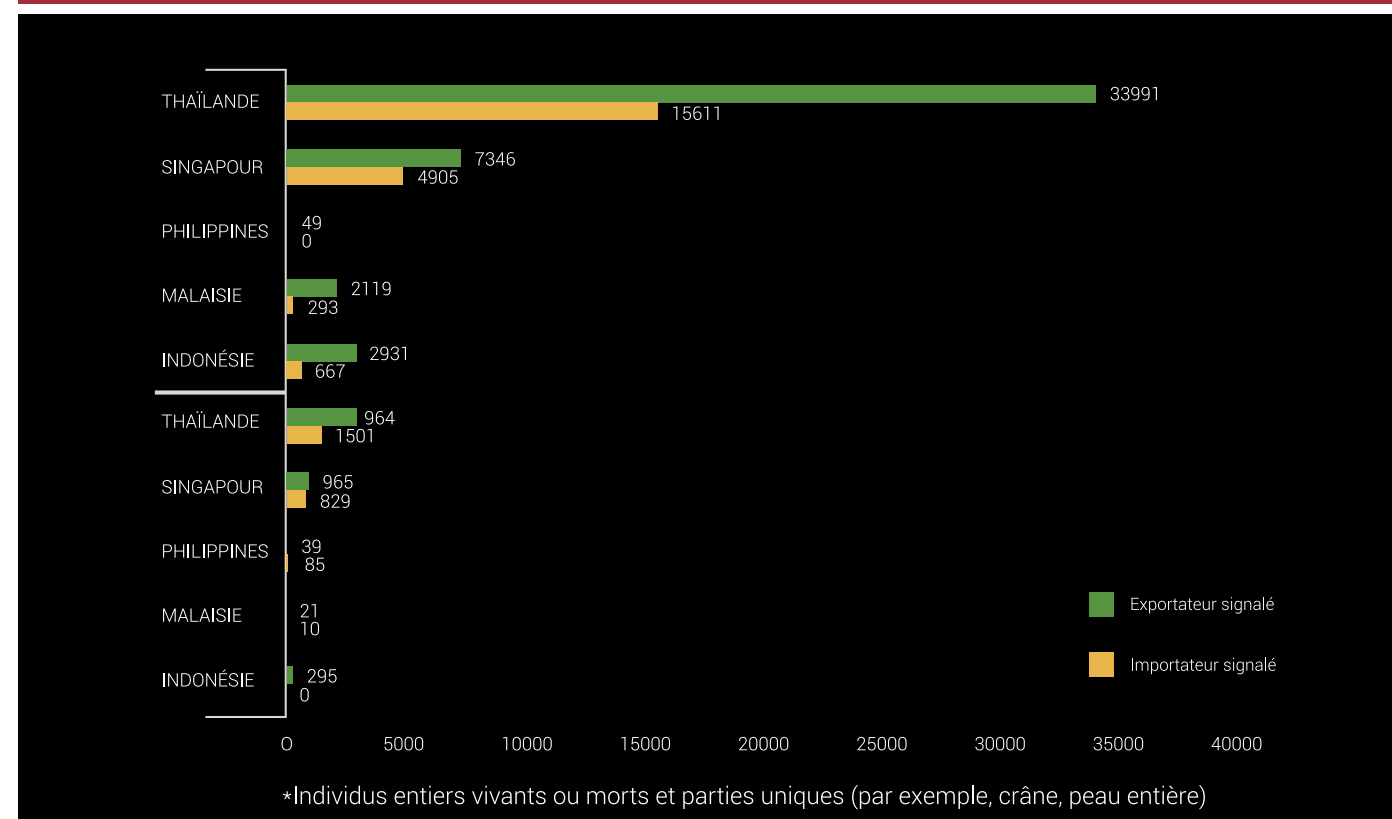
POUR LE COMMERCE INDIRECT EN PROVENANCE DE L'ASE, LA FRANCE ÉTAIT LE PRINCIPAL RÉEXPORTATEUR VERS MADAGASCAR, AVEC 948 TRANSACTIONS.



L'INDONÉSIE EST LE PLUS GRAND EXPORTATEUR D'ESPÈCES SAUVAGES D'ASIE DU SUD EST VERS MADAGASCAR

(quantités importées déclarées par Madagascar)

L'exportateur et l'importateur ont déclaré le nombre d'individus* exportés de MG vers SEA



Source : Évaluation du commerce des espèces sauvages entre Madagascar et l'Asie du Sud Est - TRAFFIC - Mars 2023

Nos Aires Protégées sont des sources de vie, protégeons-les !



Edia RANDRIANASOLO
Chargée des Financements Innovants
✉ erandrianasolo@fapbm.org
☎ +261 38 28 966 35

Face aux défis environnementaux, chaque entreprise a un rôle à jouer. **Benoît JANIN**, le nouveau Directeur Général de **Yas Madagascar**, nous dévoile les initiatives mises en place ainsi que les ambitions de l'entreprise pour un avenir durable.

1- En tant qu'acteur majeur des télécommunications en Afrique, quelle place Yas Madagascar accorde-t-elle à l'environnement dans sa stratégie de développement ?

L'environnement a toujours été au cœur de nos priorités. Avec la transition vers **Yas**, cet engagement s'intensifie encore davantage. En devenant une entreprise panafricaine, nous avons la responsabilité d'être un modèle en matière de développement durable. En s'appuyant sur les synergies entre les cinq opérateurs Yas en Afrique, notre ambition est d'offrir des services de qualité tout en assurant un impact positif sur la société et l'environnement.

Nous intégrons des initiatives écologiques dans toutes nos opérations, qu'il s'agisse de la gestion responsable de nos infrastructures, de la transition vers les énergies renouvelables ou encore

de la réduction de notre empreinte carbone. Nos actions ne se limitent pas à nos installations, mais elles s'étendent aussi aux communautés, à travers des programmes de reforestation, des solutions énergétiques durables et des pratiques éco-responsables qui accompagnent notre croissance.

2- Concrètement, quelles actions Yas Madagascar a-t-elle déjà mises en place pour réduire son impact environnemental, et quels sont ses projets futurs ?

L'engagement environnemental de l'opérateur a commencé il y a 20 ans avec sa privatisation, à travers des actions tangibles adaptées aux enjeux locaux. Pour préserver la biodiversité, nous avons lancé en 2020 la campagne « 1 téléphone acheté = 1 arbre planté », qui a permis de planter plus de 150 000 arbres. La gestion responsable des déchets est

Benoît JANIN Directeur Général de Yas Madagascar

également une priorité. En partenariat avec la société STCV, nous trions et recyclons jusqu'à 800 kg de déchets de bureau chaque année, contribuant ainsi à une économie circulaire plus durable.

Dans le cadre de notre transition énergétique, nous avons investi plus de 52 milliards d'ariary dans des projets visant à basculer vers l'énergie solaire. Parmi eux, le projet TOP GUN modernise nos équipements pour diminuer leur consommation énergétique, tandis que la solarisation de nos **Yas Stores** et de nos Data Centers limite notre dépendance à l'électricité et réduit nos émissions de dioxyde de carbone. Un exemple concret est notre Data Center de Diego, où 75 % de l'énergie utilisée entre 08h30 et 15h00 provient du solaire.

Au-delà de nos infrastructures, nous avons aussi un impact direct sur les foyers malagasy. Aujourd'hui, plus de 100 000 ménages bénéficient de nos kits solaires M'balik, une initiative qui reflète notre volonté de favoriser un accès durable à l'énergie. De plus, nous avons commencé l'électrification de notre flotte automobile afin de réduire notre empreinte carbone sur le long terme.

Toutes ces initiatives ont été déterminantes dans l'obtention de notre certifications ISO 14001 (Système de Management environnemental), qui attestent de notre engagement en faveur du développement durable. Cette année et dans les années à venir, nous poursuivrons et renforcerons les actions déjà déployées afin d'aller encore plus loin dans notre engagement environnemental et de contribuer à un avenir durable et inclusif.

3- Vous avez mentionné l'obtention d'une certification. Pourriez-vous nous en dire plus à ce sujet et nous expliquer ce qu'elle

représente pour Yas Madagascar ?

Plus précisément, nous avons obtenu deux certifications délivrées par la Société Générale de Surveillance (SGS), un organisme de référence mondiale. En plus de l'ISO 14001, qui atteste de notre engagement envers la protection de l'environnement, nous avons également reçu l'ISO 45001, qui garantit notre respect des normes internationales en matière de santé et de sécurité au travail. Ces certifications témoignent de notre volonté de mener un développement durable tout en assurant la sécurité et le bien-être de nos équipes et de nos partenaires. Nous sommes d'autant plus fiers de cette reconnaissance que Yas Madagascar est aujourd'hui le seul opérateur du pays à bénéficier de ces distinctions.

Mieux encore, dans un marché en constante évolution, ces distinctions renforcent notre crédibilité et témoignent de notre volonté de maintenir des standards élevés. Certes, ces certifications représentent une étape majeure pour nous, mais elles ne sont pas une finalité. Nos engagements vont bien au-delà du cadre réglementaire et s'inscrivent dans une vision à long terme, guidée par l'innovation et la responsabilité. Cette approche nous permet de nous hisser au niveau des plus grands acteurs internationaux du secteur.

4- En dehors de l'environnement, quels sont les autres engagements que vous privilégiez ?

Nous avons pour mission, en tant qu'opérateur de télécommunications, de promouvoir l'inclusion numérique et de rendre les technologies accessibles au plus grand nombre. Pour y parvenir, nous avons investi massivement dans des infrastructures de pointe, notamment quatre câbles sous-marins

et un réseau de backbone en fibre optique de plus de 12 000 km, afin de garantir une connectivité fiable et de haute qualité à travers Madagascar.

Parallèlement au numérique, nous jouons un rôle clé dans le développement socio-économique et culturel du pays. Nous soutenons des événements économiques majeurs qui dynamisent l'économie locale et participons activement à la valorisation du patrimoine culturel malagasy à travers de nombreux festivals emblématiques. L'éducation est également au cœur de nos priorités. Grâce à notre programme **Sekoly Yas**, nous avons déjà créé et modernisé plus de 200 écoles à travers le pays. Pour préparer les jeunes aux métiers du numérique, nous investissons aussi dans l'École 42, qui leur offre une formation gratuite et de haut niveau en codage.

Enfin, nous accordons une importance particulière au sport. En tant que partenaire n°1 de nombreuses disciplines à Madagascar, **Yas** soutient activement son développement et l'émergence des jeunes talents malagasy.

5- Souhaiteriez-vous adresser un message aux autres entreprises pour les encourager à intégrer davantage les enjeux environnementaux dans leur stratégie ?

Aujourd'hui, il est essentiel que chaque entreprise prenne conscience de son impact environnemental et agisse de manière responsable. Intégrer le développement durable n'est pas une contrainte, mais une opportunité pour un avenir plus résilient.

L'avenir appartient à ceux qui sauront conjuguer performance économique et responsabilité écologique. Chaque action compte. Ensemble, créons un impact positif et durable.



BNCCC
Bureau National de Coordination
des changements climatiques

Financer la résilience Madagascar face aux défis du climat

Face aux multiples défis environnementaux, la Grande île doit se donner les moyens pour protéger ses écosystèmes uniques au monde, mais également sa population. Cela suppose la mobilisation de fonds spécialement consacrés pour la question. Lovakanto Ravelomanana, directrice principale du Bureau national de coordination du changement climatique (BNCCC) décrypte le système de financement climatique à Madagascar.

PERSPECTIVES
eco magazine

Madagascar est l'un des pays les plus vulnérables face aux changements climatiques. Quels sont les rôles du ministère de l'Environnement dans la mobilisation des financements climatiques pour Madagascar ?

Lovakanto Ravelomanana
Le ministère joue un rôle central dans l'accès aux financements climatiques. En effet, il se charge de l'élaboration de document stratégique, avec incitation du secteur privé à mobiliser des fonds dans la réduction des émissions ou l'adaptation au changement climatique. En outre, il promeut le marché carbone et veille à l'harmonisation des concepts notes des projets climatiques avec le contexte national du pays.

Quels sont aujourd'hui les principaux mécanismes de financement climatique accessibles à Madagascar ?
Madagascar peut mobiliser des financements et ce, grâce à plusieurs mécanismes, notamment le Fonds pour les Pays les moins avancés, le Fonds pour l'environnement

mondial, le Fonds d'adaptation, le Fonds d'investissements climatiques et le Fonds vert pour le climat. En outre, plusieurs bailleurs financent les actions climatiques à Madagascar dont la Banque africaine de développement, la Banque mondiale, le Fonds pour l'environnement mondial, le Fonds vert pour le climat, le Fonds d'adaptation, le Pnud, l'Onudi, le GIZ, la Croix Rouge Madagascar, Ceres Madagascar et le Fida.

Y a-t-il des difficultés spécifiques à l'accès aux financements internationaux pour le climat ?
Parmi les difficultés, on peut évoquer la complexité des procédures et la capacité limitée de certaines institutions. D'ailleurs, les financements sont mixtes, combinant des actions d'atténuation et d'adaptation selon les besoins prioritaires du pays.

Existe-t-il des mécanismes de suivi et d'évaluation pour s'assurer de l'efficacité des financements alloués ?

Effectivement, chaque projet dispose de son mécanisme de suivi par projets. Cela dépend de chaque type de fonds et des agences d'exécution du projet. Par ailleurs, la complexité des procédures d'accès aux fonds climatiques constitue un défi majeur pour obtenir ces financements.

Le pays envisage-t-il de développer des mécanismes innovants de financement, comme des obligations vertes ou des partenariats public-privé ?
Dans cette perspective, il y a la mise en place d'un mécanisme de préparation de projets pour développer un pipeline solide de projets bancables dans des secteurs prioritaires tels que l'agriculture, la foresterie, la biodiversité, l'eau, et l'assainissement. Le Centre mondial sur l'adaptation, en partenariat avec la Banque Africaine de Développement, jouera un rôle clé dans la mise en œuvre de ce mécanisme, en renforçant les capacités des acteurs publics et privés et en identifiant les sources de financement adéquates.

Par ailleurs, Madagascar explorera des options innovantes de financement pour l'adaptation, notamment à travers des instruments basés sur le marché tels que les obligations de durabilité et les obligations Lemur (Ndlr : Local Environmental Management and Resilience ou Gestion Environnementale Locale et Résilience). Ces mécanismes incluront aussi les marchés du carbone, les conversions de dettes pour la nature, et le financement mixte.

Quel rôle le secteur privé peut-il jouer dans le financement des actions climatiques ?
Les acteurs du secteur privé peuvent contribuer en apport d'investissement, mais également à travers la mise en œuvre d'activités d'atténuation et

d'adaptation. Ils peuvent également participer au financement des activités climatiques.

Quels seraient les leviers à activer pour augmenter la part des financements climatiques reçus par Madagascar ?
Il serait essentiel d'alléger les procédures entre le ministère de l'Economie et des finances ainsi que les départements ministériels afin de permettre à chaque département ministériel bénéficiant d'un fonds de l'utiliser à bon escient. En effet, les procédures nationales actuelles découragent les parties prenantes de répondre aux appels à manifestation d'intérêt et, par conséquent, limitent leur accès aux financements.

Comment voyez-vous l'évolution du financement climatique dans les années à venir, notamment dans le contexte de la COP29 ?
Cela dépendra en grande partie des Etats émetteurs de gaz à effet de serre ou des pays les plus pollueurs, qui doivent honorer leurs engagements.

Avez-vous un message aux acteurs impliqués dans la lutte contre le changement climatique à Madagascar ?
Chaque action compte dans la lutte contre le changement climatique. Chaque action est une opportunité de développement durable, suivant le principe de responsabilités communes mais différenciées ■

Propos recueillis par Tiana Ramanoelina

Madagascar bénéficie des financements issus du Fonds vert pour le climat, en l'occurrence 9 projets/programmes et 06 programmes readiness.

Projets et programmes

- Sustainable Landscape in the East of Madagascar
- Climate Investor One
- Ecosystem Based Adaptation Programme in the Western Indian Ocean
- Ecosystem-based Adaptation in the Indian Ocean - EBA IO
- Building Regional Resilience through Strengthened Meteorological, Hydrological and Climate Services in the Indian Ocean Commission Member Countries
- Transforming Financial Systems for Climate
- Climate investor Two
- Renewable Energy Performance Platform
- DEFIS+

Programme readiness (ou programme de préparation) :

- Programme readiness du Plan National d'Adaptation ;
- Programme readiness de l'Autorité Nationale Désignée de Madagascar ;
- Accelerating the financing and implementation of low-carbon & climate-resilient priorities in African Countries ;
- Strengthening strategic Frameworks and Processes to Facilitate Access to Climate Finance in Madagascar and Djibouti ;
- Strengthening the institutional capacities of the African Island States Climate Commission AISC member states to manage climate risks and bolster resilience ;
- GCF workshops for investment planning and pipeline development in Madagascar and Djibouti

Projets concrets financés récemment et quelques impacts sur les communautés locales

- SLEM, PAZC, PACARC, ARCHE, AFRice ; le Programme de renforcement de l'entrepreneuriat durable et de soutien économique ; le Programme d'innovation pour l'adaptation et la résilience au changement climatique (renforcer l'adaptation et la résilience au changement climatique dans les secteurs prioritaires de Madagascar et créer des emplois verts, renforcement de capacités sur les modes culturels et élevage) ; One Health (deployment of a multi-hazard early warning system strengthens community resilience in areas of Madagascar most prone to climate-sensitive diseases) ;
- Appui pour des activités génératrices de revenus, accès à des semences adaptées au contexte local ;
- Mise en place d'infrastructures, promotion de petites et moyennes entreprises par la filière huiles essentielles ;
- Contribution de la réduction de la pauvreté et à la création d'emplois dans les communautés rurales ;
- Développement du programme est de promouvoir l'entrepreneuriat inclusif et durable, en particulier pour les jeunes, à travers le développement de chaînes de valeur résilientes au changement climatique,
- Renforcement des systèmes de suivi et identification des maladies climato-sensibles causant le plus de risques socio-économiques ■

Diplomatie verte

La Grande île renforce sa présence sur la scène internationale



La diplomatie verte désigne les relations de Madagascar avec différents pays, axées sur les enjeux environnementaux. Selon l'organigramme du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (Medd), sa coordination est assurée par l'OC-DVOR (Organe de Coordination des actions stratégiques pour la Diplomatie verte et des organismes rattachés), en collaboration avec le Ministère des Affaires Étrangères (MAE).

« La diplomatie verte est matérialisée à travers les conventions internationales : ce sont des conventions multilatérales entre plusieurs pays en matière d'environnement. D'autre part, nous avons aussi des conventions bilatérales », explique Olitina Ratovo, coordonnatrice générale de l'OC-DVOR.

En 2024, la diplomatie environnementale de Madagascar a été marquée par sa participation aux grandes conférences internationales sur l'environnement. Le principal défi pour la Grande île était d'assurer un équilibre entre les

trois conventions issues du Sommet de Rio de 1992 : la Convention sur la diversité biologique (CDB), la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (UNFCCC) et enfin la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD).

Madagascar a ainsi promu le dialogue national pour une meilleure mise en œuvre de ces engagements internationaux. « Ces trois conventions, appelées 'conventions mère de Rio', visent une approche intégrée du développement

durable », précise Olitina Ratovo. Parallèlement, la Plateforme de coordination du secteur environnement (PCSE) joue un rôle clé dans les relations entre Madagascar et ses partenaires.

« La réussite de la diplomatie verte repose sur l'alignement des interventions des bailleurs avec les accords internationaux signés par Madagascar. Dans la hiérarchie des textes, ce sont les conventions internationales qui prennent, suivies par la Constitution et les lois nationales », souligne la coordonnatrice générale.

Une visibilité renforcée

Lors de la Convention sur la diversité biologique (CDB), Madagascar a été désigné aux côtés de la Norvège par le président de la COP pour faciliter les négociations sur les stratégies de financement de la biodiversité.

« Madagascar a su affirmer sa position et jouer un rôle de facilitateur face aux divergences entre pays, notamment sur la mobilisation financière », ajoute Olitina Ratovo. Le pays a également été actif lors de la COP16.2, qui s'est tenue à Rome en février 2025. Ce second sommet a été organisé à la suite de l'échec des négociations en Colombie, où aucun accord n'avait pu être trouvé. Madagascar y a formulé sa position nationale et joué un rôle de médiateur pour rapprocher les points de vue sur le financement de la biodiversité.

Autre succès de la diplomatie verte : le lancement de la coalition G-Zéro lors de la COP29 en Azerbaïdjan.

« Nous sommes en plein processus de mise en œuvre de cette coalition, qui vise à établir des arrangements institutionnels et toutes les fonctionnalités requises », explique la coordonnatrice générale. À noter également que lors de cette COP29, le ministre de l'Environnement a été choisi comme porte-parole des Pays les moins avancés (PMA), une reconnaissance supplémentaire pour Madagascar. « C'est une victoire pour nous d'avoir été sé-

lectionnés pour porter cette voix », souligne-t-elle.

Madagascar s'est aussi distinguée lors de la Conférence des Parties de la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification. En tant que membre de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), le pays est l'un des acteurs clés du projet de la Grande Muraille Verte en Afrique. « Parmi les pays membres de la SADC, Madagascar fait partie de ceux qui ont pu élaborer un plan d'action présenté lors du sommet. Cette initiative vise à restaurer les terres dégradées en intégrant des solutions comme la foresterie, l'agriculture durable, la gestion des ressources en eau et l'implication des populations locales », explique Olitina Ratovo.

Grâce à sa participation à ces sommets, Madagascar a consolidé ses partenariats existants et en a conclu de nouveaux. « En 2025, nous allons nous concentrer sur la mise en œuvre de ces engagements. Selon les thématiques, les directions concernées seront mobilisées pour assurer leur exécution », conclut la coordonnatrice générale.

Forte de cette diplomatie environnementale gagnante, Madagascar se prépare désormais à accueillir plusieurs événements internationaux cette année ■

Tiana Ramanoelina



Participations aux COP

Faire de Madagascar
un pays d'actions
et de solutions



Une nouvelle stratégie a été adoptée afin d'améliorer la participation de Madagascar aux COP. Ainsi, pour la période 2025-2030, Madagascar ambitionne d'être un pays moteur de l'action environnementale en Afrique.

Max Andonirina Fontaine, ministre de l'environnement et du développement durable (Medd) rappelle que Madagascar est confronté à de multiples crises planétaires liées au changement climatique, la perte de biodiversité et la dégradation des terres. « Ces défis, bien que redoutables, offrent une opportunité unique de transformation vers un développement durable », a-t-il avancé lors de l'atelier de restitution des COP.

En 2024, Madagascar a participé à trois COP. Celui de la biodiversité, du changement climatique et de la désertification. Par le passé, la participation du pays à ces plateformes a été entachée par quelques anomalies, notamment le manque de coordination nationale et de cohérence des positions, ainsi que les capacités

limitées des institutions et une faible connexion de thématiques entre les trois COPs.

En mai 2024, sous l'impulsion du Medd, le gouvernement a validé une nouvelle approche de participation à ces sommets, couvrant la période 2024-2030. La vision est de faire de Madagascar un pays d'actions et de solutions. Cela repose sur plusieurs piliers.

D'abord, le renforcement de l'intégration nationale. En effet, des dialogues inclusifs réunissant le secteur public, la société civile, le secteur privé, les chercheurs et la jeunesse ont été instaurés. L'objectif étant de définir les positions nationales pour aboutir à une appropriation collective des enjeux, mais surtout une cohérence accrue entre les engagements internationaux

et les priorités nationales de Madagascar.

Ensuite, une formation en "policy tracking" a été mise en place pour la première fois. Ces formations en négociation ont été appuyées par des experts internationaux. Les délégués de Madagascar ont fait preuve d'un professionnalisme accru. Ce qui a garanti un suivi rigoureux des engagements et décisions pris lors des COPs.

Enfin, afin d'assurer une mise en œuvre plus efficace des solutions et un équilibre entre les trois conventions, Madagascar a adopté une approche stratégique et équilibrée. Une vision traversable a été adoptée afin de traiter de manière interconnectée les défis liés au climat, à la biodiversité et à la désertification.

Une nouvelle stratégie gagnante

Grâce à ce changement de stratégie, Madagascar a gagné en visibilité et en présence lors des COP. « Ces initiatives ont non seulement renforcé la présence de Madagascar sur la scène internationale, mais ont également permis de tisser des liens solides avec des partenaires clés, ouvrant la voie à de nouvelles opportunités de financement et de coopération », se réjouit le Medd. Par ailleurs, les délégations ont organisé des sessions thématiques mettant

en avant les initiatives nationales, ce qui a attiré l'attention de partenaires internationaux. Ajouté à cela des rencontres ciblées avec d'autres nations et organisations internationales facilitant les échanges. De plus, les pavillons de Madagascar aux trois COP n'ont fait que renforcer cette visibilité. Le Medd évoque des résultats particulièrement encourageants. « Nous avons renforcé nos collaborations avec des organisations internationales et des

pays partenaires, facilitant l'accès à des ressources techniques et financières pour soutenir nos projets environnementaux. Des engagements financiers ont été obtenus pour des projets spécifiques, notamment dans les domaines de la conservation de la biodiversité, de l'adaptation au changement climatique et de la transition énergétique », expose-t-il.

Contributions remarquables de Madagascar

Lors de la participation aux récentes conférences des Parties des Conventions de Rio, Madagascar a s'est imposé comme étant un leader engagé et influent sur la scène environnementale mondiale.

La 16^{ème} Conférence des Parties (COP16) de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB), s'est déroulé à Cali, Colombie. Madagascar a été choisi pour diriger les discussions sur la mobilisation des ressources financières dédiées à la biodiversité. Une reconnaissance internationale soulignant l'expertise et l'engagement indéfectible du pays envers la préservation de la nature.

A la 29^{ème} Conférence des Parties (COP29) de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) à Bakou, Azerbaïdjan, Madagascar a lancé aux côtés du Bhoutan, du Panama et du Suriname la coalition G-Zéro. Il s'agit d'une initiative rassemblant des nations ayant atteint ou dépassé la neutralité carbone. Ceci affirme la position de la Grande île comme étant position de leader mondial dans la promotion des stratégies ambitieuses pour la neutralité carbone.

A la 16^{ème} Conférence des Parties (COP16) de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD) à Riyad, en Arabie Saoudite, Madagascar en tant que futur présent de la SADC, a accompagné le lancement du projet Grande Muraille Verte dans la Région. L'objectif étant de lutter contre la désertification et la restauration des terres dégradées. Ainsi, Madagascar s'engage à promouvoir des solutions durables à l'échelle régionale.

Dans cet élan de dynamisme, le ministre remarque que les recommandations émanant des dialogues nationaux et des COP pourraient être intégrées dans l'élaboration des politiques publiques. « Cela peut garantir une mise en œuvre cohérente et efficace. Les financements mobilisés à travers ces engagements internationaux devraient se traduire par des projets tangibles » estime-t-il.



La suite ...

Après les COP, le défi de Madagascar est désormais de traduire les résultats obtenus en actions concrètes sur le terrain. Durant un panel intitulé « Engagements et actions post-Cop : quelle feuille de route politique et stratégique ? », le secrétaire général

du gouvernement, Rakotoarisoa Miadantsata landriamanga, a évoqué la nécessité de se développer tout en protégeant nos ressources naturelles. Pour sa part, le ministre en charge de l'Environnement et du développement durable a expliqué que, pour ce faire,

le pays aura besoin de réformer des lois, prendre des mesures pour en faire des politiques publiques. Le ministre a remarqué que toutes les réformes et les lois qui seront votées doivent être cohérentes entre elles ■

Tiana Ramanoelina

Réforme du décret MECIE

Pour une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux

20 ans après sa première mise en vigueur, le décret MECIE (Mise en Comptabilité des Investissements avec l'Environnement) vient d'être réformé. Le but est de garantir un cadre plus transparent, inclusif et surtout aligné aux standards internationaux, notamment en matière d'évaluation environnementale et sociale.

Le décret 2025-080 comprend 191 dispositions et définit les principes de l'évaluation environnementale et sociale. Il introduit la notion d'« Absence de Perte Nette de Biodiversité » et met en place des mécanismes de compen-

sation pour les impacts résiduels inévitables.

Il renforce également l'approche « Éviter, Réduire, Compenser » (ERC) afin de limiter l'impact des projets. Ce décret

permet une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux mondiaux, notamment l'intégration du changement climatique et la lutte contre la perte de biodiversité dans l'évaluation des projets.

Une catégorisation claire des projets

Désormais, les projets sont catégorisés en fonction de leur impact environnemental et social :

- **Catégorie A :** les projets nécessitent une Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) approfondie.
- **Catégorie B :** les activités d'investissement sont soumises à un Programme d'Engagement Environnemental et Social (PREES).
- **Catégorie C :** les projets sont exemptés des exigences de la catégorie A et B (EIES ou PREES) mais doivent respecter des prescriptions environnementales.

En complément, un nouvel outil, l'Évaluation Environnementale et Sociale Stratégique (EESS), permet d'intégrer les enjeux environnementaux en amont des décisions de politiques, plans et programmes.

Un renforcement des mécanismes de suivi et de contrôle

Des dispositifs rigoureux ont été mis en place pour assurer le respect des engagements environnementaux. La soumission de rapports de suivi périodiques et le respect des normes environnementales deviennent obligatoires. Comme tout cadre légal, le décret prévoit des sanctions administratives et pénales en cas de non-respect

des obligations environnementales. Par ailleurs, les parties affectées peuvent déposer des recours administratifs et juridictionnels. La mise en œuvre de ce décret requiert l'engagement actif de tous les acteurs concernés, car il instaure des procédures rigoureuses d'évaluation et de suivi des investissements publics et privés.

Le ministère de l'Environnement et du développement durable (Medd), les ministères sectoriels et l'ONE (Office National de l'Environnement) sont les garants du suivi et du contrôle des projets. Pour leur part, les investisseurs sont tenus de respecter les nouvelles exigences environnementales et sociales.

Une réforme plus inclusive

Cette réforme se veut inclusive. Les organisations de la société civile (OSC) et les communautés locales sont impliquées dans les consultations et le suivi des impacts. Ainsi, l'implication des parties prenantes est renforcée à travers la participation active des collectivités locales, des OSC et des communautés, y compris les personnes vulnérables.

Le décret MECIE entend être un cadre de concertation et de transparence. Il assure un dialogue continu avec le public et garantit une implication effective des citoyens tout au long du processus d'évaluation.

Dans tous les cas, Madagascar affirme sa volonté de conjuguer développement économique et préservation environnementale en garantissant des investissements respectueux des écosystèmes et des générations futures.

Le nouveau décret introduit des améliorations stratégiques pour garantir une gestion environnementale plus efficace et adaptée aux enjeux. Il s'aligne avec les normes internationales, notamment en harmonisant ses principes avec les politiques de sauvegarde des institutions financières et en intégrant les conventions et traités internationaux.

Enfin, ce mécanisme se veut attentif au volet social. Il accorde une reconnaissance accrue des enjeux sociaux, notamment la protection des droits des populations, la gestion des déplacements involontaires, l'accès aux ressources naturelles et la prise en compte des impacts sur la santé publique ■

Tiana Ramanoelina

Un processus de révision participatif

La révision du décret a suivi une approche participative impliquant les parties prenantes à travers des consultations nationales et régionales :

- **10 juin 2024 :**
Lancement officiel de la révision du décret au Carlton.
- **Juin à septembre 2024 :**
Consultations avec les ministères sectoriels, le secteur privé, les OSC et les communautés locales.
- **02 octobre 2024 :**
Validation nationale du projet de décret.
- **28 janvier 2025 :**
Adoption finale du décret en Conseil du Gouvernement.

MADASECU



Contactez-nous

+261 34 02 920 84/ +261 34 029 20 86
commercial.madasecu@gmail.com
www.madasecu.mg
Lot VS 65 Ambolokandrina

Un modèle d'économie verte au service des communautés: Madagascar National Parks, moteur du développement local



Les Aires Protégées jouent un rôle crucial non seulement dans la préservation de la biodiversité, mais aussi dans le développement économique des populations locales. Madagascar National Parks, gestionnaire de 43 Aires Protégées couvrant plus de 2,6 millions d'hectares, illustre comment la conservation peut être un levier de prospérité pour les communautés riveraines.

Tourisme durable : moteur de croissance locale

L'écotourisme constitue une source majeure de revenus pour les populations vivant aux abords des Aires Protégées. Sa structuration et son développement favorisent l'inclusion économique des communautés locales.

En 2024, les Parcs et Réserves gérés

par Madagascar National Parks ont enregistré une augmentation de 8 % des visiteurs, atteignant 216 689 entrées. Cette affluence génère des retombées économiques directes et indirectes à travers la création d'emplois locaux : guides communautaires, gestionnaires d'éco lodges, artisans et transporteurs. Le programme de professionnalisation

du secteur écotouristique a permis de structurer l'offre et d'améliorer l'expérience des visiteurs, tout en renforçant les capacités des acteurs locaux. Par ailleurs, la mise en place de plateformes de réservation et de billetterie numérique facilite l'accès aux sites tout en garantissant une gestion transparente des recettes.

Emplois et activités génératrices de revenus

Au-delà du tourisme, Madagascar National Parks soutient le développement de filières durables et inclusives pour garantir des alternatives économiques aux populations locales.

Les activités génératrices de revenus autour des Aires Protégées se sont diversifiées grâce à l'appui de Mada-

gascar National Parks et de ses partenaires. En 2024, plus de 10 787 millions d'Ariary ont été reversés aux communautés riveraines sous forme de micro-projets et de soutien à des filières durables comme l'apiculture, l'agroforesterie et la production d'huiles essentielles. Les coopératives locales bénéficient

d'un accompagnement technique et financier, favorisant l'autonomisation économique des femmes et des jeunes. Ces initiatives réduisent la pression sur les ressources naturelles tout en offrant des alternatives viables à l'exploitation illégale des forêts.

Lot RI 10C Ambatobe ; BP :1424
Antananarivo 103 Madagascar
(+261) 38 09 400 55
contact@mnpparks.mg
www.parks-madagascar.com



Paielements pour services environnementaux : un modèle d'incitation

Protéger la forêt, c'est aussi reconnaître la valeur économique des services qu'elle rend. Grâce aux mécanismes de compensation environnementale, la conservation devient une opportunité pour les populations. Madagascar National Parks est également bénéficiaire des mécanismes de Paiements pour Services Environ-

nementaux, notamment à travers le programme REDD+, le projet de Réduction des émissions Atiala Atsinanana, financé par la Banque Mondiale. Ces initiatives permettent de financer des actions de conservation tout en impliquant les communautés locales dans la gestion durable des forêts. En contrepartie de la préservation des écosys-

tèmes, Madagascar National Parks et les populations riveraines reçoivent des compensations financières, renforçant ainsi l'adhésion locale aux efforts de conservation et contribuant au développement socio-économique des territoires concernés.

Infrastructures et accès aux services de base

L'engagement de Madagascar National Parks ne s'arrête pas à la préservation de la nature. Il s'étend aussi à l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines. Le développement communautaire est une priorité pour Madagascar National

Parks. En 2024, 17 Plans de Gestion Environnementale et Sociale ont été finalisés, accompagnés d'investissements dans des infrastructures bénéficiant aux populations riveraines. Parmi les réalisations figurent la construction et la réhabilitation d'écoles, de centres de

santé et d'infrastructures d'adduction d'eau potable. Ces améliorations renforcent le bien-être des populations locales tout en consolidant leur engagement dans la protection des aires naturelles.

Une conservation au service du développement

Allier conservation et développement, c'est construire un avenir où la nature et les populations coexistent harmonieusement. Madagascar National Parks œuvre pour cet équilibre. L'approche adoptée par Madagascar National Parks confirme que la conser-

vation des Aires Protégées n'est pas un frein au développement, mais bien un catalyseur de prospérité. Le défi réside désormais dans la pérennisation des financements et le renforcement de la gouvernance locale pour assurer une gestion durable et inclusive des res-

sources naturelles. L'avenir des Aires Protégées malgaches repose sur une synergie entre conservation et développement, où les communautés riveraines sont au cœur des initiatives.



Madagascar National Parks



For Life

DÉCHETS MÉNAGERS

Des projets pour une gestion durable à l'échelle nationale

Les ordures ménagères constituent un défi universel. Sans gestion efficace, elles polluent les sols et les eaux et contribuent au changement climatique en raison des émissions de gaz à effet de serre. A Madagascar, c'est maintenant que les initiatives et projets pour une gestion durable des déchets ménagers commencent à germer.

1.500 tonnes de déchets sont générées dans la seule ville d'Antananarivo chaque jour d'après le ministère de l'Eau, de l'assainissement et de l'hygiène. Visiblement, sans tri, ni valorisation, si ce n'est très peu. Seulement 600 tonnes de déchets sont versées à Andralanitra et les 900 tonnes restantes se dispersent un peu partout et causent au passage les pollutions.

En 2020, « les émissions de gaz à effet de serre (GES) des feux de décharge à Andralanitra étaient de 6.390 tonnes de CO2 équivalent, avec 3.755 tonnes de déchets brûlés à l'air libre », chiffre la feuille de route pour la gestion des pollutions, « un document qui couvre une période de 10 ans (2025-2035) », précise Rila Albani Rakotomanana, directeur de la Gestion des pollutions, des déchets et de l'intégration de la dimension environnementale auprès du Medd (Ministère de l'En-

vironnement et du développement durable).

Avec ce document, une stratégie de gestion et valorisation de déchet sera élaborée. « A la différence de la stratégie des déchets solides pour le grand Tana, menée par l'Aménagement du territoire à travers le projet Produir, celle-ci sera appliquée au niveau national », fait savoir le responsable. Dans la foulée, cette direction du Medd se charge de gérer les plaintes. Il s'agit surtout les flagrants délits concernant les fumées dégagées par les voitures ou les entreprises, les eaux usées, les bruits, les odeurs. Par ailleurs, « Une norme sur la qualité de l'air sera mise en place pour définir tous les seuils à suivre. Elle sera suivie par différentes normes tel que le rejet », ajoute-t-il.

D'après la feuille de route pour la gestion des pollutions, les déchets urbains et les décharges représentent les principales sources de pollution des sols et des nappes phréatiques. En effet, les métaux lourds à savoir plomb, mercure, arsenic, issus des déchets électroniques et industriels, contaminent les sols. L'agriculture intensive contribue aussi à la pollution par l'utilisation excessive de pesticides et d'engrais chimiques. A plus grand échelle, tout l'environnement est affecté et cela se traduit par la perte de biodiversité.

Décharges contrôlées

Par la même occasion, la feuille de route prévoit plusieurs projets liés à la gestion des déchets à Madagascar, notamment la mise en place de meilleures technologies disponibles, à savoir le compostage, les décharges contrôlées, la mise en place des infrastructures de gestion des déchets dangereux et de dépollution prévues pour les grandes municipalités et les communes rurales, ainsi que la création de centres de tri des déchets. Ce projet vise à moderniser

la gestion des déchets dans plusieurs municipalités en mettant en place des centres de tri pour encourager le recyclage. Il prévoit également l'installation d'incinérateurs et d'autoclaves dans les établissements de santé afin d'éliminer les déchets médicaux en toute sécurité. Pour limiter les dépôts sauvages, de nouvelles décharges contrôlées seront créées. Enfin, des formations et des campagnes de sensibilisation permettront aux populations locales d'adopter

de meilleures pratiques en matière de gestion des déchets et de manipulation des produits chimiques dangereux. L'objectif est d'allier protection de l'environnement et amélioration du cadre de vie.

D'après Rila Albani Rakotomanana, les deux centres de tri à Toamasina et Antananarivo seront bientôt opérationnels. Par la suite, ce modèle sera dupliqué dans tout Madagascar.

Suspension d'activités, plantes dépolluantes

La gestion des déchets plastiques et la maîtrise de la pollution de l'air figurent parmi les priorités du ministère de l'Environnement. Parmi les chantiers à venir figure la mise à jour du bulletin de la qualité de l'air en collaboration avec plusieurs entités comme le service de météorologie ou encore le ministère de la Santé publique. Avec cette mise à

jour, des mesures telles que la suspension des activités physiques à l'école peuvent être adoptées quand la pollution de l'air atteint son pic. En outre, la journée sans pollution dédiée à la sensibilisation sera organisée chaque année avec un thème différent, le but étant de conscientiser le plus grand nombre. En attendant, des so-

lutions sont sur les rails. « Nous avons identifié un certain nombre de plantes dépolluantes dans l'optique de les planter dans les espaces verts du grand Tana, tout comme dans les zones sensibles, à la Rocade près d'Andralanitra, ou encore au niveau des deux tunnels. Bref, là où l'on observe généralement les pics de pollution », expose le directeur.



Vers une économie circulaire structurée

En ce qui concerne le tri et la valorisation des déchets, il existe plusieurs initiatives privées. « Nous avons conclu des conventions avec certains groupements. Il est essentiel d'appuyer les acteurs engagés dans la valorisation des déchets plastiques à travers divers projets et aides axés sur la technologie, le renforcement des capacités, la mise en relation B to B et l'innovation », fait savoir Rila Albani Rakotomanana. Par ailleurs, dans le cadre du projet présidentiel Ankohonana Miharina, le Medd apporte son appui en instaurant un système de gestion des déchets et en mettant en place une unité dédiée

dans cette nouvelle ville, destinée aux familles vulnérables de la région Itasy. L'objectif est de faire de cette nouvelle ville un modèle durable et écologique. Enfin, l'élaboration de la feuille de route de l'économie circulaire est en cours, avec une adhésion prévue à l'Alliance mondiale africaine pour l'économie circulaire. « Nous nous engageons également à former les acteurs du secteur, car l'économie circulaire, c'est avant tout la création d'emplois. Il s'agit d'un véritable modèle économique qui doit être structuré de manière efficace », conclut le responsable. ■

Tiana Ramanoelina



Conservation Le Dina

comme levier
de la gestion durable
des ressources
renouvelables



Traditionnelle et parfois coercitive, le Dina est une convention sociale qui vient en complément de la loi pour faire respecter les règles au sein d'une communauté. Cette fois-ci, il ne s'exerce ni par la violence ni par la contrainte, mais s'inscrit comme un levier essentiel pour favoriser la gestion locale des ressources naturelles renouvelables. Comment le Dina peut-il jouer ce rôle ? Il implique les populations locales en leur permettant de définir des règles qui respectent leurs pratiques, cultures et traditions.

Appolinaire Razafimahatratra, « Protected Areas & Community based natural ressources management » Senior Officer auprès de WWF Madagascar donne des explications.

Qu'est-ce que le Dina ?

Le Dina est une convention sociale collective et/ou une réglementation traditionnelle et communautaire visant à assurer une gestion efficace et durable des ressources naturelles dans le domaine de l'environnement. Conformément à la politique de l'État malgache, certaines missions de conservation des ressources forestières sont déléguées aux communautés locales, leur accordant ainsi un rôle central dans la gestion durable de leur patrimoine naturel. Il s'agit donc d'une convention encadrant la vie en communauté, dont les règles doivent impérativement respecter les cultures et les traditions locales, les prescriptions techniques d'aménagement et les lois en vigueur. Une fois établies, ces règles deviennent des droits, des obligations et des responsabilités, ayant force de loi entre tous les membres de la communauté locale et favorisent ainsi une meilleure organisation collective. Dans ce contexte, la gestion

concerne spécifiquement l'utilisation et la préservation des ressources naturelles dans les zones sous gestion communautaire et celles appelées zones « ceintures vertes » autour des aires protégées.

Comment se passe l'homologation du Dina ?

Le Dina peut être instauré à différentes échelles territoriales : au sein d'un hameau, d'un village, d'un fokontany, d'une commune, d'un regroupement de fokontany ou encore d'un ensemble de communes. Toutefois, il n'existe pas de Dina national applicable à l'ensemble des habitants de Madagascar. Dans certaines régions, comme l'Atsimo Andrefana, Menabe et Boeny, des « Dina be » ont été mis en place à une échelle régionale. Chaque Dina est limitée à une zone géographique d'application spécifique et ne peut être imposée à d'autres localités. Par exemple, un Dina établi dans un village ne peut pas être appliqué à un autre. Son adoption se fait

lors d'une assemblée communautaire, où seuls les membres âgés de plus de 18 ans ont le droit de voter. Pour être validé, il doit recueillir au moins la moitié des voix, conformément au quorum établi. Une fois adopté, le Dina devient un droit, un devoir et une obligation pour la communauté concernée. Après sa rédaction, le Dina doit être soumis au Tribunal de l'ordre judiciaire compétent pour homologation.

Quels sont les acteurs impliqués dans l'élaboration du Dina et quel est le rôle du WWF ?

L'élaboration et l'homologation du Dina impliquent plusieurs acteurs, notamment la communauté locale, les autorités étatiques (chef de fokontany, maire, président du conseil municipal, chef de district, Tribunal), ainsi que des structures locales comme le comité de gestion des communautés de base (Vondron'olona ifotony). Des agents spécialisés, tels que les agents forestiers et les agents de pêche,

 **TURKISH CARGO**

**TURKISH CARGO,
LA COMPAGNIE DE FRET
AÉRIEN QUI DESSERT
LE PLUS DE DESTINATIONS
DANS LE MONDE**

Acheminez vos marchandises dans le monde entier grâce au vaste réseau de Turkish Cargo et à son expertise dans le secteur.




**CENTRE
CHIROPATIQUE**
ANTANANARIVO

 **chirotana**
 **+261 38 73 810 16**
 **10 rue Rainizanabololona, Antanimena
Lot 13 RDC galerie Plaza, Ambatobe**



peuvent être appelés à partager des avis techniques également au processus. WWF intervient en tant que partenaire, apportant un soutien technique, matériel et organisationnel sur le processus d'élaboration du Dina, la formation des acteurs clés avec l'appui des responsables auprès des Tribunaux et des préfectures et/ou Districts, la facilitation du processus d'homologation du Dina et la vulgarisation du Dina homologué à tous les niveaux requis. Son rôle ne consiste donc pas à apporter des éléments à intégrer dans la convention, car le WWF ne participe pas dans la prise de décision sur les contenus du Dina et son adoption. Son intervention se limite à un rôle consultatif, afin d'appuyer la mise en œuvre efficace de cette réglementation au sein des communautés concernées.

Tous les Dina sont-ils homologués ?

Les Dina doivent être homologués avant d'être appliqués et mis en œuvre. Mais certaines communautés locales appliquent des Dina non homologués. La première loi stipulant l'application du Dina dans la gestion locale des ressources naturelles est la loi 96-025 relative à la gestion locale des ressources naturelles renouvelables. Cette loi, dans son article 51, précisait qu'un Dina pouvait appliqué dès lors qu'il avait reçu le visa du maire. A cette époque, il s'appliquait uniquement aux membres de la communauté locale de base (Article 52 / Loi 96-025), qui est une association, et non à l'ensemble de la population locale.

Cependant, avec l'article 7 de la loi 2001-004 portant réglementation générale des Dina, l'homologation est devenue obligatoire, car le simple visa du maire n'était plus suffisant. Ce texte a également élargi le champ d'application du Dina, qui ne concerne plus uniquement les membres de la communauté locale de base, mais toutes les personnes vivant dans la zone géographique concernée par le Dina. Ainsi, le Dina est passé d'une simple convention communautaire ou règlement intérieur entre membres de l'association « communauté de base » à une réglementation communautaire

homologuée, ayant force de loi entre tous les membres de la communauté locale ou Fokonolona.

Existe-t-il des préoccupations quant au fait que le Dina pourrait affaiblir le respect des autorités publiques au sein des communautés locales ?

Le Dina est une réglementation qui vient en complément de la loi, contribuant à la renforcer et la soutenir. Lorsqu'une personne enfreint ou viole le Dina, elle est sanctionnée par une peine appelée



Appolinaire Razafimahatratra,
« Protected Areas & Community
based natural resources
management »

« Vonodina ». Le comité chargé de son application ou Comité exécutif du Dina (Komity mpanantateraka ny Dina) applique le Dina et établit des procès-verbaux dont les copies sont transmises au représentant de l'Etat, au Tribunal territorialement compétent. Le Comité exécutif du Dina (Komity mpanantateraka ny Dina) sanctionne à travers le Vonodina, qui peut prendre la forme de réparations pécuniaires ou en nature ou des actions réparatrices, comme la plantation d'arbres. Le Dina joue également un rôle d'appui direct aux agents forestiers et/ou du service de la pêche et aussi aux forces de l'ordre,

notamment dans les aires protégées où leur présence n'est pas permanente en partageant les cas de violation des règles et/ou infractions traitées. Le contrevenant peut être tenu de payer le « Vonodina » tout en étant éventuellement poursuivi en justice par l'infraction constatée et partagée aux Officiers de police judiciaires concernés (Agents forestiers forces de l'ordre, etc...). Il peut ainsi faire face à une sorte de double sanction, la première une obligation de réparation et la deuxième une sanction pénale sans que ces deux mécanismes ne s'opposent, mais au contraire, se complètent.

Les Dina sont souvent connus pour la sévérité de leurs sanctions...

Oui effectivement, on rencontre souvent des Dina non homologués qui incluent parfois des formes de violence comme la torture. Toutefois, la loi stipule que tout Dina doit être conforme aux lois et règlements en vigueur (Art 2 / Loi 2001-004). Leurs prescriptions doivent aussi être conformes aux usages reconnus et non contestés dans la commune rurale concernée. L'Etat s'efforce d'homologuer les initiatives existantes de Dina, mais la démarche reste complexe compte tenu des contextes différents et des besoins importants en ressources humaines et financières.

En quoi les Dina aident-ils dans la gestion des aires protégées ?

Tout d'abord, les Dina jouent un rôle clé au sein des communautés locales en impliquant directement les habitants de la zone concernée. Cette participation est cruciale, car elle leur permet de définir des règles qui respectent leurs pratiques, cultures et traditions. Cela renforce leur sentiment d'appartenance et valorise leur patrimoine naturel. Le Dina constitue un cadre permettant aux communautés locales de participer dans la prise de décisions liées à la gestion des ressources naturelles. La gouvernance locale qui est considérée comme une condition pour la réussite de la gestion des ressources naturelles, est renforcée. Non seulement les

règles sont établies au niveau local, mais l'application du Dina en tant que règle légale revient aussi à des représentants des communautés locales. En effet, les membres du comité chargé de l'application du Dina agissent comme des juges, à la différence près qu'ils ne se trouvent pas dans un tribunal et ne portent pas les vêtements officiels des magistrats.

De plus, l'application des Dina instaure un climat de confiance parmi les populations vivant dans les zones périphériques dans les aires protégées. Elles sont ainsi plus rassurées quant à la préservation et à la gestion de leurs ressources, sachant que des règles claires sont en place et qu'il n'est pas possible d'agir en toute impunité. Par exemple, dans la cuvette d'Andapa de la région Sava, où les cultures du riz et de la vanille sont prédominantes, la pratique du Dina a participé à ce que les pressions pesant sur les zones forestières ont significativement diminué.

Des actions exemplaires de mise en application du Dina ont permis aux communautés de faire le respecter. C'est le cas de l'application du Dina au fils du président de la communauté de base « Analamaintso tsy ho gnanolo » dans le Fokontany de Kivalo, Commune rurale de Bemanonga, Région Menabe. Des habitants ont pu constater que le comité chargé de l'application sanctionnait aussi bien des membres de leurs propres familles que d'autres contrevenants. Cette vigilance ou pratique des communautés locales dissuade les contrevenants, qui hésitent à enfreindre les règles en sachant qu'ils sont surveillés de près.

Quels sont les défis auxquels font face les communautés locales de base dans l'utilisation du Dina comme outil de gestion durable des ressources ?

Tout d'abord, il y a les défis liés aux ressources financières et techniques. L'application des Dina nécessite une participation de nombreux responsables au niveau local à savoir au moins les membres des Comités exécutifs du Dina, les patrouilleurs communautaires ou Polisinala ou Polisindrano qui apportent les faits auprès de ces derniers et les membres des comités de gestion des communautés de base gestionnaires des ressources naturelles. Ces différents responsables ont besoin d'appuis divers notamment financiers pour assurer au moins les besoins de fonctionnement et matériels. Ces différents responsables ont aussi besoin de suivre régulièrement de formation technique sur le Dina, les lois et règlements en vigueur sur l'environnement. Bien que WWF et d'autres organisations apportent leurs soutiens, cela reste un véritable défi. De plus, les membres des comités chargés de faire appliquer les Dina se retrouvent parfois sous pression, tant de la part des populations locales que de certaines autorités étatiques, qui tentent de les dissuader d'appliquer le Dina et exercent diverses formes de pression. Parfois, les membres du comité craignent les réactions des habitants ou les représailles. Il est donc crucial de renforcer la reconnaissance des Dina par tous les acteurs impliqués dans la gestion des zones périphériques « ceintures vertes » sous gestion communautaire des aires protégées en complémentarité avec la loi sur le code des Aires protégées ■

Recueillis par Nambinina Jaozara

Suzuki Marine nettoie les Océans, Un moteur à la fois



On ne peut prétendre être "L'Ultimate Outboard Motor" sans prendre soin de ce qui nous porte.

Depuis 15 ans, Suzuki Marine s'engage à préserver l'océan qui fait la beauté et la richesse de notre planète. À Madagascar, cet engagement prend vie à travers Matechmad, notre représentant officiel, qui œuvre pour un environnement marin plus propre et plus durable.

La mer souffre d'une pollution plastique grandissante, et chaque navigation peut être une opportunité d'agir. C'est pourquoi nous avons développé un moteur hors-bord capable de capturer les microplastiques en pleine navigation.

Mais notre action ne s'arrête pas là : nous réduisons également l'usage du plastique dans la fabrication et l'emballage de nos moteurs.

Parce que protéger l'océan, c'est aussi préserver ceux qui y vivent, nous apportons aussi notre soutien à CétaMada, dédiée à la conservation des baleines et de la mégafaune marine, ainsi qu'à Madagascar Whale Shark Project, qui œuvre pour la protection des requins-baleines grâce à la recherche scientifique.

Naviguer, c'est avancer. Mais avancer sans laisser de traces, c'est préserver l'avenir.





GROUPE
ANDRIANTSITOHAINA
— MEDIAS —
DEPUIS 1949

La Nuit de la Publicité et de la Créativité 2025 : Un triomphe pour la communication malgache

Le 14 février 2025 à l'IFM Anakelany, Madagascar a célébré sa première **Nuit de la Publicité et de la Créativité (NPC)**, un événement marquant organisé par **Latitude Communication Journalisme (LCJ)**, l'école de communication de l'**IEP ALTITUDE GROUP MADAGASCAR**. Cette soirée a mis à l'honneur les meilleures productions publicitaires du pays, réunissant **80 créations en compétition** et **43 entreprises participantes**. Le palmarès a récompensé des talents exceptionnels : **JB Madagascar** a remporté le prix du **Meilleur Spot TV**, **Connecteo** celui du **Meilleur Film d'Entreprise**, et **RED Sakay**, en partenariat avec Jovenna, a décroché le prix du **Meilleur Spot Radio** mais également la **meilleure affiche publicitaire**. **Aaron Ramanase** a été récompensé pour le **Meilleur placement produit par les influenceurs** avec sa campagne sociale « Un jour dans la peau d'un éboueur ». **Amen Communication** s'est illustrée avec la **Meilleure Campagne Digitale**. Côté direction artistique, **DL Visual** a été distingué comme **Meilleur Directeur de Création** grâce à la réalisation du film d'entreprise de **Connecteo**; **Rhea** a remporté le prix de la **Meilleure Photographie** sur le thème « Les couleurs de l'émotion », et **Bashy Herizo Sy Mbola** a été sacré **Meilleur Réalisateur** pour le spot publicitaire TV de **JB Madagascar**.



Un jury d'exception, composé de **Solofo Ranaivo** (journaliste et formateur), **Rija Solo** (photographe professionnel), **David Randriamanana** (réalisateur et spécialiste en communication), **Caroline Boué** (directrice de l'ISCOM Toulouse), **Gothlieb Herinaivo Randriamasinoro** (humoriste), **Nalisoa Ravalitera** (écrivain) et **Thierry Ratsizehena** (consultant en stratégie social media) a distingué ces talents pour leur créativité et leur impact.

Grâce au soutien de partenaires prestigieux comme **Novo-Comm Ogilvy**, **Assurances ARO**, **IBC**, **Dream'in**, **Radio Alliance 92 FM**, **Les Nouvelles**, **Perspective Eco Magazine**, **Yas Madagascar**, **Ny Havana** et **ISCOM Toulouse**, l'événement a été un véritable succès.

Cette première édition a également été l'occasion pour la **LCJ** d'annoncer son lancement officiel et de dévoiler **Buzz.mg**, une nouvelle plateforme dédiée aux productions publicitaires malgaches. Avec **NPC 2026** déjà en préparation, le secteur publicitaire malgache s'affirme comme un véritable vivier de talents et d'innovation et encore merci à la **LCJ** pour cette initiative ainsi que les **43 entreprises participantes** de cette 1^{ère} édition parmi lesquelles ont fourni **80 productions de qualité** pour ce concours.



Rendez-vous en 2026 pour une édition encore plus ambitieuse !



O Q R U D M S H N M C D R Q H R P T D R B K H L @ S H P T D R

MITAO FORECAST AFRICA EN PREMIÈRE LIGNE

Une étape majeure franchie.

Mitao Forecast, entreprise innovante opérant dans la technologie climatique, est devenue officiellement Mitao Forecast Africa.

Depuis sa création en 2014, Mitao Forecast met la technologie climatique au service des communautés en développant des solutions qui permettent d'anticiper les risques climatiques dans le secteur de la pêche. Avec un engagement fort de mettre l'humain au cœur de ses actions, Mitao Forecast s'engage aux côtés des communautés dans plusieurs centaines de villages côtiers de Madagascar.

Plus qu'un simple changement de dénomination, ce lancement constitue un véritable virage stratégique en s'engageant à étendre son expertise dans le secteur pêche à d'autres industries telles que l'agriculture, le tourisme et l'énergie. Confirmant cette volonté d'élargir son champ d'actions, le lancement officiel de Mitao Forecast Africa s'est tenu le 28 février dernier au Novotel Alarobia, sous le parrainage du Ministre de la Pêche et de l'économie Bleue, du Ministre de l'Environnement et du Développement durable, du Ministre du Tourisme et de l'artisanat, ainsi que du Ministre de l'Agriculture et de l'élevage. L'événement a également vu la présence de nombreux acteurs aussi bien institutionnels qu'économiques et scientifiques œuvrant dans la prévention et la gestion des risques climatiques et le développement durable.

Concrètement, Mitao Forecast Africa a mis en place un Système d'alerte précoce de proximité ou SAPP, permettant aux communautés de pêcheurs d'anticiper les dangers météorologiques. Ce dispositif transforme les données de prévisions météorologiques établies sur 4 jours, en simple code couleurs basée sur l'échelle de Beaufort afin de faciliter leur traitement et interprétation. Ces données sont par la suite partagées via des SMS, auprès des points focaux locaux qui les affichent sur des panneaux dans les villages de pêcheurs. Ce système permettra, dorénavant, non seulement de prévenir les accidents en mer, mais aussi d'optimiser la planification des activités agricoles et de sécuriser les secteurs sensibles face aux aléas climatiques et ce, grâce à une combinaison de données météorologiques avancées et d'intelligence artificielle. D'autant que cette solution a d'ailleurs déjà fait ses preuves puisque, durant sa phase pilote, elle a permis de réduire de 98 % les risques d'accidents mortels en mer et de protéger plus de 700.000 personnes.

Comme son nouveau nom l'indique, Mitao Forecast Africa ambitionne ainsi de se positionner comme un acteur incontournable dans le domaine de la prévention et la gestion des risques climatiques en Afrique, avec pour objectif « un futur où la technologie préserve des vies et transforme durablement nos sociétés ». Dans cette optique, l'entreprise lance ainsi appel aux entreprises, ONG et gouvernements à passer à l'action pour bâtir un avenir plus résilient. « Les entreprises sont invitées à adopter dès maintenant ces solutions en les intégrant à leurs stratégies RSE, affirmant ainsi leur engagement face aux enjeux climatiques. De leur côté, les ONG et institutions sont encouragées à appuyer l'expansion du projet afin de renforcer l'impact de leurs initiatives humanitaires et environnementales. Quant aux gouvernements, leur rôle est crucial : ils sont appelés à renforcer l'intégration de ces innovations dans leurs politiques de gestion des risques climatiques afin d'assurer une meilleure protection des populations », ont souligné les responsables de Mitao Forecast Africa au cours de la cérémonie de lancement.



Max Andonirina Fontaine,

Ministre de l'Environnement et du développement durable

Les entreprises qui n'arrivent pas à s'adapter aux changements du climat risquent de disparaître

Madagascar, réputé pour sa biodiversité exceptionnelle, affiche des ambitions climatiques fortes. Toutefois, la question du financement reste un défi majeur. Le pays doit également faire face à des problématiques internes comme les trafics illégaux de ressources naturelles. Comment ces défis et les opportunités s'articulent-ils pour façonner l'avenir environnemental? Les réponses du ministre de l'Environnement et du développement Durable (MEDD), Max Andonirina Fontaine.

PERSPECTIVES
eco magazine

Le pays fait régulièrement face à de multiples feux de brousse et de forêt. Quelles sont les stratégies mises en place par le MEDD pour affronter la saison des feux ? Est-il envisageable d'anticiper ce genre de catastrophe à l'avenir ?

Max Andonirina Fontaine :

Non seulement il est possible d'anticiper, mais il le faut ! Tous les ans, il y a des feux. Néanmoins, il convient de distinguer les feux de brousse et feux de forêt.

Le MEDD optimise ses ressources en concentrant ses efforts sur les feux de forêt, surtout les forêts primaires qui ont le plus de valeur en termes d'apport écosystémique et de biodiversité. En effet, quand une savane brûle, cela impacte moins la biodiversité. La stratégie que nous avons mise en place est basée sur la collaboration. Comme l'a martelé le président de la

République, ce fléau n'est pas l'affaire d'un seul ministère. On n'a clairement ni les ressources humaines ni financières pour agir dès qu'un feu de brousse survient, sachant qu'il y a eu plus 6 millions d'hectare de feux de brousse dans tout le pays en 2024.

Nous misons aussi sur la sensibilisation des communautés locales. Leur expliquer que sur le court terme, le feu de brousse va peut-être améliorer une récolte mais sur le long terme, cela va priver le sol de tous ses nutriments et l'abîmer. Nous menons également des actions de renforcement de capacités des communautés et autorités locales. Dans ce sens, on travaille avec tous les partenaires pour les doter en matériels dont des casques, gants, sacs à eau, etc. qui leur permettent de lutter sur place.

En quoi consiste ce renforcement de capacités des autorités locales ?

A titre d'exemple, nous avons installé des kits Starlink avec des systèmes d'informations satellites et en temps réel à Ankarafantsika. Cela permet de détecter immédiatement un feu qui se déclare dans une forêt. La communication efficace est un élément très important quand on lutte contre le feu. En effet, il faut pouvoir communiquer avec les départements des ministères, les forces de l'ordre, et avec les autorités locales. Souvent, ce sont des zones isolées que ce soit en terme d'accès ou de télécommunications. Avec le recours à l'utilisation des nouvelles technologies, tout va beaucoup plus vite.

Nous avons fait face à ce problème lié à la communication dans le cas de Soalala. Alors qu'un feu dramatique s'était déclaré, il s'est avéré très difficile de joindre les autorités locales. Je me rappelle avoir mené une réunion d'urgence à l'aéroport de Mahajanga



avec toutes les autorités locales. Nous avons essayé de parler aux personnes qui étaient sur le terrain. Il fallait coller des talkies-walkies à des téléphones en haut-parleur, tellement la communication était un challenge.

Par ailleurs, le centre de commandement opérationnel feu (CCO Feu), localisé au niveau du BNGRC (Bureau National de Gestion des Risques et Catastrophes) a été lancé officiellement. C'est un organe mixte, géré par le BNGRC et le MEDD, mais on y retrouve aussi les forces de l'ordre, les communes et les autres départements qui peuvent nous aider. On a également mis en place les centres régionaux de commandement opérationnel (CRCO) dans les régions où il y a eu des feux importants. J'ai personnellement inauguré celui de la région Vatovavy durant les feux à Ranomafana. Avec la préfecture des lieux et le soutien du gouverneur, des partenaires et les collectivités, l'idée est surtout de lutter contre les feux puis de poursuivre les responsables.

Vous avez déjà évoqué des mesures concrètes, notamment le recours à l'utilisation d'un canadien. Le MEDD a-t-il suffisamment de budget pour ce faire ?

Non ! Nous sommes en train d'examiner plusieurs options avec les partenaires. L'idée est de constituer un basket fund. Dans le même temps, nous peaufinons des collaborations avec un autre pays en relation bilatérale, pour voir la possibilité d'avoir accès à un canadien pour faire face aux incendies touchant une forêt primaire par exemple. Des experts sont dans nos murs pour étudier cette possibilité. Pour l'heure, ce ne sera ni un achat, ni une location sauf si on arrive à approvisionner suffisamment le basket fund.

Le manque de moyens financiers et hu-

ains est évoqué à plusieurs reprises. Comment Madagascar peut-il combattre les effets des changements climatiques ?

Il ne faut pas s'attarder sur le fait que l'on manque de moyens. Effectivement, d'après nos plans et stratégies nationales, Madagascar a besoin de 27 milliards de dollars sur 10 ans pour lutter contre les effets du changement climatique et s'y adapter. Or, d'après les prévisions, nous n'atteindrons que 7 milliards si nous suivons la trajectoire actuelle, soit un gap de près de 17 milliards. Toutefois, de nouveaux mécanismes de financement sont accessibles comme les crédits carbone, les crédits biodiversité, les effacements de dettes pour la nature ou encore le financement mixte. Il ne faut pas baisser les bras et s'apitoyer sur notre sort.

En outre, dans le cadre de la Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD) avec le FMI, Madagascar va soumettre, d'ici octobre 2025, sa stratégie nationale de financement climatique. Cela nous permettra de mobiliser et d'augmenter les financements, mais surtout de les optimiser et d'activer des effets leviers.

Comment peut-on mesurer l'impact économique du changement climatique pour un pays comme Madagascar ?

L'impact économique du changement climatique est un fardeau. A Madagascar, le changement climatique n'est plus une menace, ni un concept, c'est déjà une réalité et un enjeu de survie. Aucun secteur économique ne sera épargné, que vous soyez dans l'agroalimentaire, dans les énergies, les transports ou les services tertiaires, tout le monde en subira les effets. Les secteurs et les entreprises qui n'arriveront pas à s'adapter aux changements du climat

Il ne faut pas baisser les bras et s'apitoyer sur notre sort.

et ses impacts risquent de disparaître ou perdre en compétitivité. Concrètement, le manque d'eau affecte grandement nos centrales hydroélectriques et donc notre production d'énergie. Pareillement, la perte de biodiversité affecte nos sols et nos eaux, alors qu'on sait que 80% de la population habite en milieu rural et dépend de l'agriculture ou de la pêche.

Les nouveaux programmes d'aide en collaboration avec le FMI nécessitent plusieurs réformes. Qu'est-ce qui a déjà été fait ?

La Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD) est un programme de 12 réformes environnementales. Cela signifie qu'à chaque revue, si les réformes prévues ont été réalisées, la Grande île peut bénéficier d'un appui budgétaire. Si le total de la FRD est de 321 millions de dollars, le FMI a récemment approuvé le décaissement de 101 millions de dollars pour Madagascar, dont la moitié provient de la FRD et donc lié à l'environnement. Le reste provient de la FEC, le programme classique. Les deux réformes déjà réalisées sont la révision du décret CIME (Comité interministériel sur l'environnement) et le décret MECIE (Mise en compatibilité des investissements avec l'environnement).

En ce qui concerne le CIME, ce comité était auparavant présidé par le ministre de l'Environnement et du développement durable, et voyait la présence de tous les secrétaires généraux. Désormais, il est placé sous la houlette du premier ministre et tous les ministres doivent participer. Pour imager, cela s'apparente à un conseil du gouvernement qui se penche uniquement sur les sujets environnementaux. Cette réforme plus que nécessaire nous garantit une stratégie holistique pour mieux

gérer les enjeux environnementaux. La réforme du décret MECIE est une fierté pour le gouvernement actuel. En effet, cela fait 20 ans que ce décret n'a pas fait l'objet de modification. Cette réforme nous permettra de nous mettre au niveau des standards internationaux. C'est également un outil pour s'assurer que l'État et les entreprises adoptent les bonnes études d'impact environnemental, qu'il s'agisse de petits projets ou de méga-infrastructures. Ce n'est en aucun cas pour freiner le secteur privé bien au contraire. D'autres réformes sont également sur les rails, à l'instar de celle sur le cadre légal du crédit carbone qui interviendra au mois d'avril. Ce mécanisme peut attirer énormément d'investissements à Madagascar et par la même occasion, nous permettre de combler en partie le manque de financement domestique disponible.

Toutes ces réformes auront un impact environnemental, mais elles doivent également avoir un enjeu macroéconomique. On peut s'attendre à ce qu'elles puissent apporter du nouveau au pays.

Le développement d'un pays nécessite justement des investissements. Quel rôle le ministère de l'Environnement peut-il jouer pour attirer les investisseurs ?

Premièrement, le MEDD contribue à la mise en place d'un cadre réglementaire qui correspond aux attentes des investissements internationaux. En 2024, nous avons validé le décret RSE et la stratégie nationale RSE, qui permet de s'aligner aux pratiques internationales. Ensuite, le ministère peut entreprendre des réformes, comme le crédit carbone, qui peut attirer des centaines de millions de dollars d'investissements par an, pouvant générer des impacts environnementaux, économiques, mais surtout sociaux. La révision du décret MECIE est aussi un signal vert pour attirer les grands investissements au pays.

Plusieurs réseaux de trafiquants de ressources naturelles ont été démantelés ces derniers mois. Le nombre de cas de trafics a-t-ils augmenté ?

D'abord, on peut voir cela comme une réussite de tous les efforts de longue haleine que l'on a entamés dès début

2024. Mais ces résultats ne doivent pas nous amener à penser que la lutte est finie. Bien au contraire, cela montre que ces trafics continuent et les réseaux de trafiquants sont très équipés et organisés. En décembre 2024, nous avons démantelé par exemple, un réseau de 30 personnes avec des ressortissants d'au moins quatre nationalités. Des armes, des véhicules neufs, des bateaux ont été saisis. Des collecteurs, des transporteurs, des intermédiaires dans l'achat et des clients finaux ont été arrêtés.

Suite au cas d'animaux rapatriés de



Thaïlande, une task force internationale a vu le jour avec la plupart des pays concernés comme la Tanzanie et les Comores qui sont des intermédiaires et des pays acheteurs de l'Asie du Sud Est. Ce réseau international a vraiment porté ses fruits grâce à la collaboration des polices des pays membres. En effet, on travaille avec Interpol, avec l'Organe des Nations Unies contre la drogue et le crime, l'Agence américaine de la pêche et de la faune sauvage (USFWS). En fait, grâce à ces échanges d'informations, on parvient très vite à défaire ces réseaux. Cela nous a inspiré à créer des task forces régionales. Celle implantée dans la région Atsimo Andrefana en est la première et rassemble les forces de l'ordre, la douane, la justice, l'Agence Portuaire Maritime et Fluvial (APMF), des réseaux villageois, ainsi que les partenaires comme Turtle Survival Alliance.

En somme, nos stratégies sont de plus en plus efficaces. Certains diront que les cas de trafics ont augmenté.

Je dirais tout simplement que c'est le nombre de cas d'arrestations qui est en hausse. Ces trafics ne sont pas nouveaux. Le président de la République fait de la bonne gouvernance l'un des piliers de la Politique générale de l'Etat. Et le soutien permanent du Premier Ministre dans toutes nos actions, notamment dans l'opérationnel et les stratégies, nous a permis de démanteler ces trafics. On ne choisit pas non plus qui on arrête. Le fait d'avoir mis un député en prison et des personnes avec de gros moyens financiers, démontre que l'on ne s'attaque pas uniquement aux petites mains. Nous cherchons vraiment à arrêter les « gros bonnets ».

Bien entendu, le cas qui avait fait couler le plus d'encre a été cette saisie des lémuriers et des tortues en Thaïlande. Aujourd'hui, même les organes des Nations Unies y voient un modèle de collaboration ayant permis de mettre au jour et de rapatrier les animaux exportés illicitement, de sorte qu'il est exposé à l'international comme un exemple de réussite dans la lutte contre les trafics. Quand la volonté politique est là, il est possible de démanteler ces réseaux.

Madagascar a participé à de nombreux sommets internationaux. Qu'est-ce que la participation à ces rendez-vous apporte-t-elle au pays ? La voix de Madagascar est-elle entendue lors de ces sommets ?

On me demande souvent si la COP (Conférence des Parties) est utile et si cela va aider le monde à lutter contre le changement climatique. La COP n'est pas parfaite et c'est loin d'être une solution miracle. Mais aujourd'hui, c'est le seul instrument que l'on a pour regrouper tous les pays autour d'une même table pour discuter de ces sujets. La participation de Madagascar à ces sommets est aussi une plateforme de mise en relation avec les bailleurs de projets sur l'environnement, la biodiversité et la désertification. Nous avons totalement changé notre stratégie de participation à ces sommets internationaux, et ce plan d'action a été validé au plus haut sommet de l'Etat en février 2024. Le principal leitmotiv est de démontrer que Madagascar n'est pas qu'un pays victime du changement climatique mais est un pays d'actions et de solutions. Notre plaidoyer dans ces sommets fait en sorte que l'on puisse attirer une plus grande part des



financements disponible. Si l'on ne participe pas de manière active à ces sommets, il s'avère tout simplement impossible de combler ces lacunes.

Dans tous les cas, l'objectif est de rapporter des résultats concrets au pays. En 2024, notre nouvelle stratégie de participation à la Cop a été efficace. Si l'on prend le cas de la COP sur la biodiversité, Madagascar a été désignée, par la présidence de la COP comme champion et facilitateur des négociations. C'est un statut que Madagascar n'a jamais tenu et il nous a rendus incontournables dans les discussions. Tous les partenaires, qu'ils soient bilatéraux ou multilatéraux, les autres pays, les organisations, les bailleurs, ont cherché à se rapprocher de Madagascar, étant donné notre rôle clé dans les négociations. Ce succès a permis à nos équipes de monter en compétences parce que cela a été un honneur, mais surtout une grande responsabilité, de devoir faciliter des négociations aussi importantes. Il faut savoir que sur le sujet clé de la mobilisation des ressources, seulement deux pays ont été nommés comme facilitateurs et champions, et il s'agissait de Madagascar et de la Norvège. La Cop sur la biodiversité a commencé au mois d'octobre en Colombie et s'est terminée au mois de février à Rome où nous avons enfin pu conclure.

Ensuite, à Bakou, pendant la COP29 sur le changement climatique, avec le Panama, le Bhoutan et le Suriname, Madagascar a été membre fondateur G-Zero. C'est une coalition des pays neutres ou négatifs en carbone auprès des Nations Unies, autrement dit des pays qui séquestrent plus de carbone qu'ils n'en émettent, tout en ayant une biodiversité exceptionnelle. Cela nous a fourni une visibilité immense. D'ailleurs, de nombreux partenaires se sont manifestés pour soutenir cette coalition et les efforts de Madagascar pour garder ce statut de pays neutre en carbone. Enfin, la COP sur la désertification nous a permis d'attirer de nombreux partenaires. Nous avons eu des rencontres bilatérales entre autres avec le président de la BADEA, celui du G20 ou d'autres conventions, pour discuter

de projets à réaliser à Madagascar.

D'ores et déjà, je peux annoncer que des projets ont été approuvés pour Madagascar dans le cadre de ces sommets. Si on n'y avait pas participé, nous n'aurions rien obtenu.

L'objectif de reboisement établi en 2024 a-t-il été atteint ? Qu'en est-il de 2025 ?

Quantitativement, l'objectif de 2024 a été atteint et même surpassé. Maintenant, l'objectif, ce n'est pas uniquement de planter des arbres et d'atteindre des superficies. Nous mettons beaucoup plus d'accent aujourd'hui sur le suivi de ces reboisements. Il faudrait définir les objectifs de chaque reboisement. S'agira-t-il d'en faire du bois d'énergie, de fertiliser les sols, de protéger les bassins versants des rivières, ou encore du bois de construction ou du reboisement industriel ? Les résultats attendus doivent être déterminés, ainsi que les bénéfices qui en découlent pour la population locale.

Pour 2025, l'objectif est de favoriser les reboisements de proximité et utiles. Auparavant, on visait des reboisements conséquents sur des grandes superficies en un bloc. Aujourd'hui, l'idée est surtout de fournir les outils et les moyens aux paysans de reboiser. C'est la raison pour laquelle le président de la République a voulu mettre en place des pépinières dans chaque district. Grâce à cette initiative, les jeunes plants sont distribués gratuitement à tous les paysans, à toutes les associations qui en ont besoin car ce sont eux qui sont le plus à même de les planter et les entretenir. Dans tous les cas, il faut que les actions de reboisement soient toujours menées en collaboration avec les populations locales ■

Tiana Ramanoelina

LA FONDATION TANY MEVA,
VOTRE PARTENAIRE DE CONFIANCE
POUR CONCRÉTISER VOS AMBITIONS

RSE



Depuis sa création en 1996, la Fondation Tany Meva s'est imposée comme un acteur incontournable de la protection de l'environnement à Madagascar. À travers ses rôles de gestionnaire de fonds et de financeur direct de projets communautaires à impact positif, elle a constamment œuvré pour une gestion durable des ressources naturelles.

Dans un contexte où la RSE devient un impératif et face à la volonté croissante du secteur privé de s'engager pour l'environnement, Tany Meva souhaite accompagner le secteur privé dans sa démarche environnementale, en proposant des solutions innovantes et personnalisées à travers un partenariat de confiance pour un impact positif et durable.

Une fondation environnementale au service des communautés et de la biodiversité

Tany Meva est une fondation environnementale à vocation communautaire reconnue d'utilité publique, indépendante et apolitique. Tany Meva investit son fonds de dotation d'une valeur de 17 millions de dollars sur les marchés financiers internationaux, régionaux et locaux lui assurant une source de revenu stable et pérenne.

Vision

Être une institution de référence en financement durable de projets de gestion des ressources naturelles avec l'engagement actif des communautés locales.

Mission

Tany Meva mobilise, gère des fonds, finance des projets à impact positif sur la gestion durable des ressources naturelles, avec l'engagement actif des communautés locales.

Valeurs

- Indépendance
- Redevabilité
- Intégrité
- Respect

Avec l'adoption de son cinquième Plan Stratégique (2023-2027), la Fondation réaffirme son engagement pour la gestion des ressources naturelles en plaçant l'implication active des communautés au cœur de sa stratégie. Cette approche vise à renforcer l'engagement local qui est considéré comme la clé d'une conservation durable et efficace.



Thématiques

- Conservation des ressources naturelles et amélioration de la résilience socioéconomique des communautés
- Restauration écologique des écosystèmes et habitats des zones cibles
- Valorisation durable des ressources naturelles au bénéfice des communautés

Une expertise reconnue en gestion de fonds et en conservation

Depuis sa création, la Fondation Tany Meva a su gagner la confiance de nombreux bailleurs, qui lui ont confié la gestion de leurs fonds en complément de ses propres financements, confirmant ainsi son statut de référence en matière de conservation et de développement durable.

Fonds externes gérés
(Montant en USD)



Tany Meva, un allié stratégique de confiance pour concrétiser votre engagement RSE

La Fondation Tany Meva s'engage continuellement à innover et à renforcer ses actions en faveur de la biodiversité en élargissant ses partenaires et en développant des programmes dédiés à la mobilisation de fonds pour des initiatives environnementales.

Face à l'essor du RSE qui est devenu un impératif pour tout un chacun, Tany Meva s'adresse particulièrement au secteur privé, qui a la volonté de réaliser des actions RSE dignes de ce nom, en mettant en place le Fonds Vert pour l'Industrialisation.

Ce Fonds Vert pour l'Industrialisation a pour objectif de faciliter l'accès au fonds du secteur privé avec des accompagnements pour transformer leurs engagements et leurs ambitions RSE en actions concrètes et à impact positif durable.

En effet, si le secteur privé a un rôle déterminant à jouer dans la préservation de l'environnement et l'adoption des pratiques durables, Tany Meva dispose de l'expertise en gestion de fonds et en conservation pour maximiser les impacts environnementaux de ces initiatives.

"Ensemble, façonnons un avenir responsable et durable, Tany Meva : votre allié RSE bédé."

GRATUITS
en versions numériques



TÉLÉCHARGEABLE SUR
www.newsmada.com

Lot I A I 1Bis Ambatobe en face du Lycée Français
Antananarivo 103

+261 20 79 403 99

contact@tanymeva.org

www.tanymeva.org

Fondation Tany Meva

BIOCOM

Le projet BIOCOM, soutenu par la KOICA, vise à conserver la biodiversité et gérer durablement les ressources naturelles pour le développement communautaire dans les Parcs Nationaux de Madagascar, notamment Marojejy et Andohahela, inscrits au patrimoine mondial en péril, ainsi que le paysage protégé de la Montagne des Français.



Conservation de la biodiversité, renforcement de la surveillance et du contrôle des aires protégées

82 Ha de superficies restaurées
70 Ha de superficies reboisées
Plus de 40 % de femmes impliquées dans les activités de reboisement à Andohahela
2 postes de garde pour les patrouilles
Plus de 4 000 journées de patrouille réalisées
20% de femmes impliquées dans les patrouilles sur Montagne des Français.



Mesures de compensation, activités de subsistance, développement des activités génératrices de revenus

1 Centrale solaire gérée localement
1 Centre d'hébergement des chercheurs construit
5 000 plants de cultures de rentes distribués
50% d'augmentation de la production rizicole grâce au micro-barrage du parc national à Andohahela



Éducation, développement des compétences et sensibilisation de la communauté locale

2 Centres de formations professionnelles construits et opérationnels
500 enseignants formés en EDD - Éducation pour le Développement Durable
Plus de 7 000 élèves bénéficiaires des kits EDO



Paysage harmonieux protégé Montagne des Français



Parc national de Marojejy



Parc national d'Andohahela



Durée: 58 mois
2020 à 2025



250 000 bénéficiaires

Copyright: S. Rasoloniaina, femme sur perchoir dans la forêt de la Montagne des Français



MONTAGNE DES FRANÇAIS Ambohit'Antsingy

L'aire protégée Ambohit'Antsingy ou Montagne des Français couvre une superficie de 6 049 Ha dans la Région DIANA, District d'Antsiranana II à Madagascar. S'étendant sur les communes rurales de Ramena, Antanamitarana et de Mahavanona, elle a été désignée aire protégée en 2015 et classée zones clés pour la biodiversité et site de l'alliance pour zéro extinction depuis l'année 2018.

A travers le projet BIOCOM de l'UNESCO et soutenu par l'agence coréenne de coopération internationale, KOICA, la communauté locale a bénéficié de la mise en place d'une centrale solaire. Avec une capacité de 100 foyers, elle assure le service en électricité à la communauté qui accède à de nouveaux métiers, des méthodes de cuissons et de chauffe, ... écologiquement durables.

PARTENAIRES DE MISE EN OEUVRE PROJET

Gouvernement de Madagascar



Partenaires de mise en oeuvre



Jacqueline Rasoloniaina: une vision d'avenir grâce à la maçonnerie

Jacqueline Rasoloniaina, commune rurale de Mahavanona, Diégo-Suarez

Jacqueline Rasoloniaina, mère de famille à Madagascar, a dû abandonner ses études faute de moyens. Grâce au projet BIOCOM, elle a suivi une formation en maçonnerie polyvalente, traditionnellement réservée aux hommes. Ce nouveau métier lui permet de quitter son petit commerce de beignets, réduisant considérablement sa consommation de bois de chauffe. Son projet de construction de maison est maintenant à portée de main, lui préparant un avenir meilleur avec sa petite fille.

Un rapport souvent invisible ou ignoré



L'environnement et l'économie entretiennent des liens étroits mais pourtant invisibles ou souvent sous-estimés. Les spécialistes du sujet s'accordent même à dire que l'environnement rend service à l'économie et soutient des secteurs essentiels comme l'agriculture, la pêche ou encore le tourisme.

« La contribution des ressources naturelles à l'économie passe par la notion de services écosystémiques ou services écologiques qui se définissent comme les bienfaits de la nature pour l'humanité ou pour l'homme. C'est la nature qui rend service à l'homme. Cela passe soit par un service d'approvisionnement, de régulation, de récréation ou support parmi tant d'autres. En somme, il y a un service plutôt intangible, mais palpable et réel. Souvent, cela pose problème dans la mesure où l'on pense que c'est gratuit ou que cela n'existe pas, alors que c'est important, voire capital », indique le Pr Fano Andriamahefazafy, économiste qui a longtemps étudié le rapport entre l'économie et l'environnement. De manière concrète, l'écotourisme qui repose notamment sur la biodiversité, joue un rôle essentiel dans l'économie, représentant 6 % du PIB national. En

effet, les aires protégées contribuent en moyenne à hauteur de 66 USD par hectare à l'économie. Par ailleurs, les revenus générés par ce secteur ont atteint 770 millions USD en 2019, ce qui témoigne de son importance. De plus, il convient de souligner que 70 % des touristes visitent au moins une aire protégée, renforçant ainsi l'impact économique du tourisme durable. Sur le plan social, l'écotourisme et la conservation des aires protégées génèrent un grand nombre d'emplois. En effet, ces secteurs permettent de faire vivre 200 000 personnes directement employées. De plus, 500.000 individus dépendent de la pêche communautaire pour leur subsistance. Enfin, au-delà de l'emploi, les aires protégées contribuent également au développement des communes, favorisant ainsi une amélioration des conditions de vie des populations locales.

D'un autre côté, la population reste fortement dépendante des ressources naturelles. En effet, 80 % des habitants tirent leur subsistance de l'agriculture, de la pêche, de la foresterie ou encore de la médecine traditionnelle. De surcroît, plus de 70 % des protéines consommées proviennent de la pêche ou de l'agriculture, mettant en évidence l'importance vitale de ces secteurs pour la sécurité alimentaire. La faune et la flore occupent également une place centrale dans la culture et l'identité malgaches. Elles sont profondément ancrées dans les traditions et participent au bien-être des communautés. Ainsi, au-delà de leur valeur économique et écologique, elles revêtent une dimension sociale et spirituelle essentielle pour la population.

Dégradation et surexploitation

Le professeur Fano Andriamahefazafy avance que la dégradation de l'environnement a des répercussions directes sur l'économie, notamment à travers la détérioration des services rendus par la nature. Il explique que lorsque les ressources naturelles, telles que l'eau se raréfient ou se dégradent, cela affecte leur exploitation. Par exemple, dans le cas de l'hydroélectricité, une baisse du débit des cours d'eau ou une mauvaise qualité de l'eau due à l'ensablement et aux déchets, compliquent la production d'électricité. Ces facteurs entraînent des coûts supplémentaires pour l'entretien des infrastructures et peuvent même réduire la durée de vie des équipements. Finalement, cette détérioration de la nature est causée par les activités de l'homme indique-t-il. "On a parfois affaire à des

phénomènes naturels, mais on évoquera surtout les interactions humaines dans la mesure où les comportements humains ou agitations économiques néfastes à l'environnement causent une surexploitation", souligne-t-il. L'économiste de proposer un certain nombre d'alternatives pour une production plus respectueuse de l'environnement, en relevant d'abord les concepts de développement durable et d'économie verte cherchent à améliorer la façon de produire, en utilisant moins de ressources ou en recyclant davantage. Cela peut parfois coûter un peu plus cher, mais c'est une manière de limiter notre impact sur la planète. Ensuite, il insiste sur l'importance d'une industrie plus responsable, notamment

en ce qui concerne l'utilisation des ressources naturelles et le rejet de substances dans l'environnement. Pour cela, des engagements peuvent être pris, soit à travers des chartes, soit par des initiatives volontaires des entreprises. Enfin, il évoque les certifications, qui sont des standards à respecter pour prouver qu'une entreprise suit un processus plus écologique. Ces certifications peuvent être obtenues sur la base d'engagements stricts et peuvent aussi inclure des mécanismes de compensation, c'est-à-dire des actions mises en place pour compenser les dégâts causés à l'environnement ■

Données recueillies durant une conférence portant sur la thématique « Biodiversité et développement : l'agenda des solutions » à l'Université d'Antananarivo (mars 2024)
Tiana Ramanoelina



Source: Magazine MadaVert (MEDD)



Quand les journalistes s'engagent dans la cause environnementale

La question environnementale devient aujourd'hui une préoccupation à l'échelle mondiale. Les enjeux climatiques, la préservation de l'environnement, la lutte contre les trafics de richesses naturelles... sont, entre autres, autant de sujets sensibles qui interpellent quotidiennement les journalistes de l'Association des journalistes en environnement (AJE).

L'AJE regroupe les journalistes en activité dans l'audiovisuel, la presse écrite ou en ligne qui sont véritablement engagés (pour ne pas dire passionnés) dans tout ce qui concerne la question environnementale. Cet engagement fait suite au constat, depuis le début des années 2000, du phénomène de changement climatique et de la dégradation de la nature... En d'autres termes, les journalistes

en environnement se spécialisent plus ou moins sur les thématiques environnementales. C'est un sujet vaste dans la mesure où, aujourd'hui, l'environnement touche tous les domaines, tous les secteurs à tel point que la considération du volet « changement climatique » est devenue une exigence des bailleurs de fonds pour tous les dossiers qui leur sont présentés.

En effet, les sujets portant sur l'environnement sont aussi vastes que variés. Cela peut concerner les changements climatiques, tout autant que les différentes formes de pollution (marines, plastiques...), la pollution urbaine tel que l'environnement des hôpitaux (gestion des déchets médicaux,...) et des zones franches, les trafics de richesses naturelles (bois précieux, mines, faune, flore....

Dénonciation

A Madagascar, en particulier, la dénonciation des différents trafics illicites portant sur les richesses naturelles (forêts, mines, faune et flore...) et le fait de les porter à la connaissance du grand public sont autant des raisons d'être de l'AJE qui a l'extrême convic-

tion que la situation est alarmante et que les journalistes doivent apporter leur contribution dans la lutte menée contre ces crimes. La communication a donc ainsi toute son importance. Dans cette communication, l'AJE fonctionne en tant qu'intermédiaire entre

les sources d'information et le public ainsi que les autorités. Pour ce faire, l'association bénéficie de l'existence nombreuses sources d'information qui lui permettent de procéder à des investigations, parfois aux risques et aux périls de leur sécurité.

Sa collaboration avec l'Alliance Voahary Gasy (AVG), une plateforme de la société civile qui est surtout focalisée sur les trafics de richesses naturelles, est la plus aboutie. Cette dernière est en contact direct avec des sources d'information éparpillées dans tout le pays. Et toutes les informations qui lui parviennent sont recoupées par ses propres soins. Et quand l'information s'avère fondée, elle est transmise à l'AJE qui l'envoie à ses membres qui publient l'information dans leur organe de presse respective. Il arrive que la publication soit suivie d'un débat public avec les différents partenaires. A ce stade, les responsables de l'autorité publique se

retrouvent dans l'obligation d'effectuer une descente sur place qui sera suivie de mesures appropriées. Par ailleurs, l'AJE a établi d'autres partenariats avec de nombreuses organisations tels que le SIF (une organisation de la société civile sur le foncier), l'USAID, Conservation international... Dans la pratique, la disponibilité des journalistes pour des sujets touchant l'environnement demeure un problème. La raison est que dans chaque organe de presse, il n'y pas de rubrique distincte dédiée spécifiquement à l'environnement. Généralement, les journalistes sont affectés dans les rubriques classiques telles que "politique", "économie", "société", "sport", "culture", faits

divers... . Normalement, chaque journaliste est affecté à une rubrique précise. De ce fait, les événements portant sur cette rubrique constituent une priorité pour lui. Malgré tout, un changement relatif est constaté au niveau des médias. Si auparavant, c'est la rubrique « société » qui était chargée de couvrir les sujets touchant l'environnement, aujourd'hui toutes les rubriques sont concernées en raison des différents aspects de leurs impacts (incendies volontaires ou non des forêts, trafics de richesses naturelles, implication directe ou non de personnalités politiques dans ces trafics ...)

Ranaivo Lala Honoré



Un effectif limité

L'Association des journalistes en environnement (AJE) à Madagascar a été créée en 2003 par le journaliste Francis Rasoamaharo. Le président actuel, Njaka Andriantefiarinesy lui a succédé depuis 2014.

Actuellement, l'association compte une vingtaine de membres, tous des journalistes exerçant dans la capitale. Ce nombre limité d'adhérents a été soulevé par le président de l'association.

Il a expliqué que bien évidemment, de nombreux journalistes dans les régions souhaitent adhérer à l'association mais que le problème de réseautage subsiste.

Quoi qu'il en soit, pour l'avenir, pour le développement de l'association et pour une couverture nationale totale et efficace de tous les faits ayant trait à des problèmes environnementaux, il est impératif de mettre en place ce réseau de journalistes dont la mise en place constituera l'un des principaux objectifs et priorité de l'équipe dirigeante actuelle de l'AJE ■

Offrons aux orphelins de FAZAKO une chance de réussir à l'école !



À l'occasion de la rentrée scolaire 2024-2025, **LE GUIDE MAGAZINE SOLIDAIRE** s'est mobilisé pour apporter son soutien aux enfants de l'orphelinat FAZAKO en faisant un don de fournitures scolaires. Grâce à cette initiative solidaire, les élèves FAZAKO sont équipés afin de bien démarrer leur année scolaire. Ce geste vise à offrir à chaque enfant une chance égale de réussir en classe, en favorisant leur accès aux outils essentiels pour leur apprentissage.

Chaque geste compte pour garantir un avenir équitable à ces enfants !

+261 38 23 420 31



Formation et Accompagnement

Nous organisons des formations spécialisées selon les besoins de nos clients. Nous offrons des services d'accompagnement. En effet, par expériences, l'application des nouvelles connaissances prend normalement du temps.

Incubation et accélération

Nous avons développé des programmes d'incubation (pour les porteurs de projets) et d'accélération (pour les PME déjà actives) dans divers secteurs dont l'AGRIBUSINESS et l'ENERGIE.

Développement de chaînes de valeurs

Nous intervenons dans tous les aspects du développement de chaînes de valeurs: stratégie, plan de développement, appui institutionnel, structuration, appui à la commercialisation, etc.

**Cabinet de consultance
Esprit d'Entreprise - EdE**

**Entrepreneuriat et
Développement Durable**

EdE
Esprit d'Entreprise
depuis 2005

Voici quelques exemples
de nos interventions:

- **Ricin (GIZ/RCV)**
Diversification des produits des femmes extractrices et appui à la commercialisation.
- **Bambou (INBAR/CIBART)**
Appui à la mise en place de plantation et d'unité de transformation.
- **Energie (GRET/NOSE)**
Appui à la mise en place d'entreprise sociale et solidaire.
- **Exportation (BAD/PACFC)**
Incubation, formation-accompagnement des PME exportatrices.
- **Agribusiness (secteur privé)**
Formation sur les normes et qualité, appui à la certification bio et équitable, mise en relation...

PERTE ECONOMIQUE

Quand la pollution de l'air asphyxie les portefeuilles

Impacts directs ou indirects, la pollution de l'air coûte cher à la santé comme au portefeuille public. Chaque année, les pertes économique liées à ce type de pollution s'estime à des millions de dollars.

144 millions de dollars. C'est le coût des décès prématurés liés à la pollution de l'air ambiante à Madagascar. La pollution de l'air domestique a engendré une perte encore plus élevée, estimée à plus de 5 milliards de dollars. Ces statistiques sont le résultat d'une étude menée en 2016 par l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), sur la base de données de 2013. La leçon à tirer est que : la pollution de l'air a un impact économique considérable. Cela va en s'aggravant, car les coûts liés à la pollution de l'air augmentent avec le temps. Selon la même étude menée

par l'OCDE, les dépenses mondiales de santé dues à la pollution de l'air, estimées à 21 milliards de dollars en 2015, pourraient atteindre 176 milliards de dollars en 2060. De plus, les pertes économiques causées par les décès prématurés liés à la pollution, variablement à 3.000 milliards de dollars en 2015, pourraient grimper entre 18.000 et 25.000 milliards de dollars d'ici 2060. A noter que l'impact socio-économique de la pollution de l'air, est soit direct soit indirect. L'impact est direct lorsque la pollution atmosphérique a des effets négatifs sur les rendements

agricoles et sur l'environnement, plus précisément sur la biodiversité et sur les écosystèmes. Ces impacts ont des coûts économiques élevés, affectant la croissance économique ainsi que le bien-être. L'impact est indirect lorsque les maladies liées à la pollution de l'air entraînent des pertes de productivité qui peuvent réduire le produit intérieur brut, favoriser l'absentéisme au travail et à l'école et perpétuer les inégalités sociales. A titre d'exemple, l'observatoire Chemobs Madagascar estime à 812.050 dollars le coût de la pollution de l'air extérieur sur la productivité à Madagascar, en 2020.

Agir a un coût

Face à de telles pertes économiques, les scientifiques ayant établi la Feuille de route sur les pollutions à Madagascar, publiée en mai 2024, propose deux options : soit de « ne rien faire, c'est-à-dire, laisser la situation telle quelle ou agir avec des actions d'atténuation. » Par rapport à cette seconde solution, il s'agit d'atténuer/ remédier à ces pertes, en identifiant deux actions prioritaires : le renforcement des capacités des acteurs clés et la stratégie Information Education Communication (IEC) incluant les lobbyings politiques. Sauf que ces actions ne sont pas gratuites. En 2020, les coûts du renforcement des capacités des acteurs clés sont estimés à plus d'1 milliard d'ariary, tandis que les coûts des IEC incluant les lobbyings politiques sont évalués à plus de 817 milliards

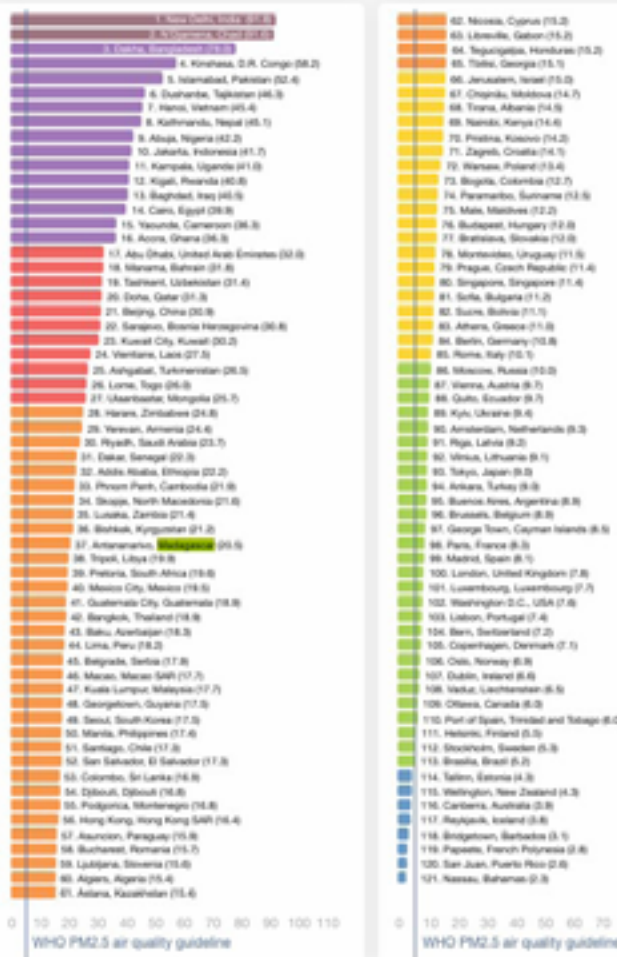
d'ariary. « Si l'Etat investit 1 ariary dans le renforcement des capacités des acteurs clés, un dommage équivalent à une perte de bien-être de 108 ariary est évité. Parallèlement, si l'Etat investit 1 ariary dans l'IEC, un dommage équivalent à une perte de bien-être de 174 ariary est évité », peut-on lire dans la feuille de route sur les pollutions à Madagascar. Cependant, malgré ces chiffres, la qualité de l'air à Madagascar est loin d'être la pire au monde. D'après le Rapport Mondial sur la qualité de l'air 2024, publié par IQAir, une entreprise suisse spécialisée dans la technologie de la qualité de l'air, 5 des 10 pays les plus pollués au monde se trouvent dans la région Afrique, avec N'Djamena (Tchad) qui a enregistré la concentration annuelle de PM2,5 la

plus élevée, soit 91,8 µg/m³, suivie de Kinshasa, en République démocratique du Congo, avec 58,2 µg/m³. Madagascar se classe 18ème en Afrique, avec une concentration annuelle de 20,5 µg/m³ mesurée dans la capitale. Au niveau mondial, Antananarivo est à la 37ème place. A noter que les PM2,5 (particules fines de diamètre inférieur ou égal à 2,5 micromètres) sont des particules en suspension dans l'air, extrêmement petites et dangereuses pour la santé. Elles proviennent principalement de la combustion de carburants (véhicules, industries, feux de bois, etc.), des émissions industrielles et des réactions chimiques dans l'atmosphère■

Nambinina Jaozara

2024 Regional capital city ranking

2024 average PM2.5 concentration (ug/m3) for capital cities in descending order



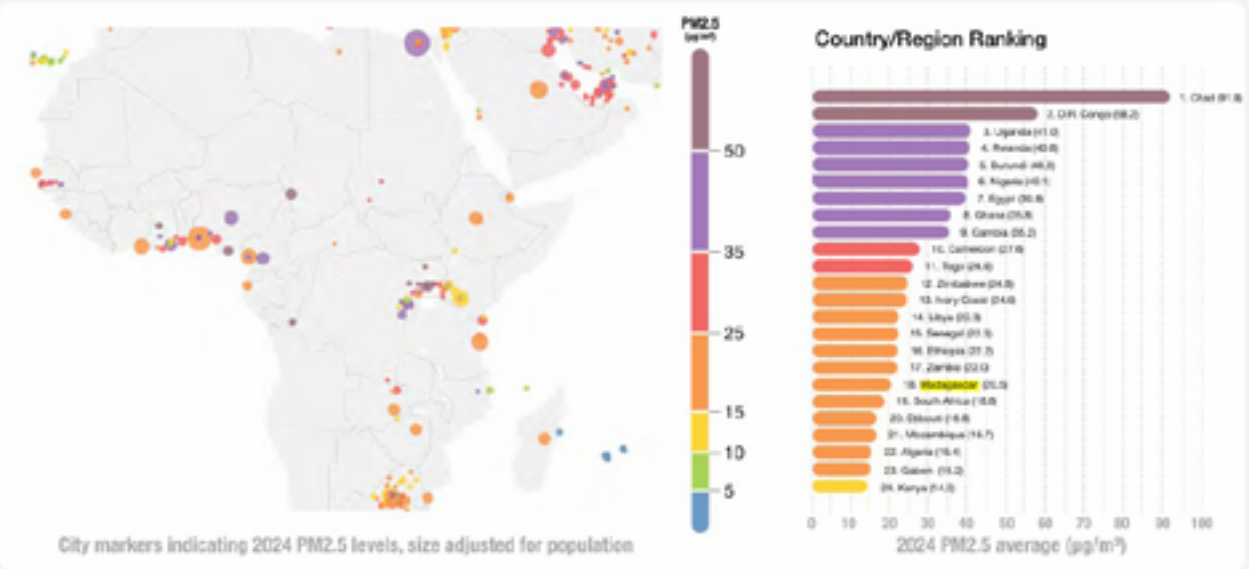
Projection des coûts économiques de quelques paramètres liés à la pollution de l'air entre 2015 et 2060

paramètres observés	Situation 2015	Projections 2060*	Tendances
Coûts des soins de santé liés à la pollution de l'air	21 milliards USD	176 milliards USD	+ 738%
Coûts annuels en termes de bien-être attribuables aux décès prématurés consécutifs à la pollution de l'air	3.000 milliards USD	entre 18.000 et 25.000 milliards USD	+ 500 à 733%
Coûts en bien-être liés aux souffrances causées par les maladies	300 milliards USD	2.200 milliards USD	+ 633%
Nombre annuel de jours de travail perdus (au niveau mondial) avec des effets sur la productivité du travail	1,2 milliards de jours	3,7 milliards de jours	+ 208%
Impacts marchands de la pollution de l'air par rapport au PIB mondial	0,3% par an	1% par an	+ 233%

* Montants convertis en USD constants de 2010 sur la base des PPA
Source : Chemobs Madagascar 2020

Africa

Algeria | Burundi | Cameroon | Chad | Democratic Republic of the Congo | Djibouti | Egypt | Ethiopia | Gabon | Gambia | Ghana | Ivory Coast | Kenya | Libya | **Madagascar** | Mozambique | Nigeria | Rwanda | Senegal | South Africa | Togo | Uganda | Zambia | Zimbabwe





Alliance voahary gasy

Des OSC à la défense des ressources naturelles

L'Alliance Voahary Gasy (AVG) est une plateforme d'organisations de la société civile œuvrant pour l'instauration de la bonne gouvernance environnementale à Madagascar. Si AVG a lancé la lutte contre le trafic de bois de rose, aujourd'hui, elle se trouve sur tous les fronts en matière de lutte contre les crimes environnementaux.

AVG a été créée en 2009 par des environnementalistes membres de quelques ONG qui se sont élevées contre les exportations illicites de bois de rose, la première action de l'association a été de porter plainte contre l'illégalité des exportations portant sur 1.500 conteneurs de bois de rose. Cette action a eu des résultats plus que positifs dans la mesure où, après coup, le bois précieux de Madagascar a été introduit dans l'annexe du Cites. Le gouvernement de l'époque avait également promulgué un décret relatif à l'interdiction formelle des exportations de bois

de rose. Si l'affaire des bois de rose est à l'origine de l'AVG, ses actions se sont étendues sur tous les trafics qui peuvent survenir dans tout le pays tels que les trafics d'espèces protégées végétales et animales (tortues,...), les mines... dans le but de sauvegarder les ressources naturelles. Les domaines d'intervention de AVG sont diversifiés. Elle intervient en fournissant les informations, en facilitant la capture des auteurs de délits et jusqu'à leur emprisonnement. Toutefois, on déplore qu'en matière de justice envi-

ronnementale, les auteurs de tous ces crimes environnementaux sont bien souvent relaxés, soit évadés, ou alors perdus dans la nature. Si les interpellations se font toujours sur la base d'informations crédibles, il arrive que les intérêts économiques prévalent sur la préservation de la nature. L'un des plus grands défis de l'environnement à Madagascar est que dans tous les trafics, on retrouve toujours de hautes personnalités (élues ou désignées). On en arrive ainsi à parler de « braderie » des ressources naturelles qui, pourtant, si elles sont valori-

sées à bon escient, peuvent permettre au pays de se développer rapidement. AVG comprend 27 associations exclusivement malgaches pour des raisons de fibre citoyenne. Elle figure également parmi les fondateurs et est donc membre du mouvement « Rohy » qui est la plus importante coalition des sociétés civiles à Madagascar avec des ramifications régionales voire internationales. Pour une meilleure couverture nationale de ses activités, AVG a mis en place des cliniques juridiques environnementales dans les régions : ces cliniques sont accessibles à tous et chaque citoyen peut s'y enquérir des droits et responsabilités sur l'environnement et ressources naturelles. Ces cliniques peuvent également fournir des renseignements sur le processus judiciaire à suivre.

4.000 informateurs

AVG a également contribué avec le mouvement Rohy à la création de l'Observatoire des élections. Après les élections, elle dispose ainsi de plus de 4.000 informateurs constitués d'anciens observateurs électoraux répartis dans toute l'île. Toutefois, le président du conseil d'administration de l'Alliance, Ndranto Razakamanarina, déplore que les moyens accordés à l'environnement restent faibles. D'après l'article 5 de la Charte de l'environnement que « L'environnement est un secteur prioritaire de l'Etat ». Or, chaque fois, dans la Loi de finances, l'Environnement ne bénéficie que d'une part infime du budget national. Il en est de même des départements de la pêche et des mines, alors que ces secteurs fournissent le plus de recettes à l'Etat. Et sur le terrain, les agents de ces dé-

partements s'exposent à la corruption. Dans ces conditions, une gestion durable des ressources naturelles, la lutte contre les trafics de bois précieux, espèces sauvages, richesses marines et du sous-sol,... se compliquent.

Quoi qu'il en soit, une coopération est en place avec certains ministères (justice, gendarmerie, forêt, pêche) et les organismes anti-corruption (existence d'un protocole de collaboration avec le Samifin, le Bianco, l'Environnement...). Enfin, un autre défi de taille, beaucoup de gens ne sont pas encore conscients des impacts de la détérioration de l'environnement sur leur vie quotidienne. Pourtant, les canicules, les délestages prolongés,... sont liés l'environnement. Il est possible d'y remédier, mais il faut la contribution de tous■

Ranaivo Lala Honoré



La Radio qu'il vous faut

alliance 92^{fm}
votre couleur musicale



Régie publicitaire
020 22 326 26
publicite.um@gmail.com



hello




Garden & Design
PÉPINIÈRE • JARDINERIE • PAYSAGISME

Transport urbain

L'innovation verte dans les rues de Tana



De plus en plus de véhicules électriques circulent dans le monde ces dernières années, y compris à Madagascar. Depuis quelques mois, ils ont même fait leur entrée dans le secteur des transports publics à Antananarivo à travers Piqla.

Piqla a été lancé à la fin de l'année 2024. Le principe est simple : à partir d'une application accessible sur smartphone, un utilisateur peut recourir à une location de voiture pour se déplacer. Le service fonctionne ainsi comme les plateformes Uber ou Bolt. Mais à un détail près : les véhicules sont électriques.

Avec ce service, Piqla innove et apporte une dimension plus écologique dans les transports à Antananarivo. En effet, le service allie solution mobile et écologique, l'objectif étant de contribuer à la dépollution de la ville en optant pour des véhicules électrique afin d'éviter l'émission de CO2. Avoir cette transition vers l'utilisation de technologies tournées vers l'énergie renouvelable fait partie intégrante de la politique de l'entreprise, d'après les explications du directeur des relations

extérieures, Anthony Rakotomahazo. « Depuis plusieurs années, la hausse de l'indice de pollution à Tana interpelle. Cela occasionne des maladies respiratoires, surtout pour les enfants. Sans compter les problèmes de mobilité rencontrés à Antananarivo. « Nous avons également fait le choix des véhicules électrique pour une question de rentabilité. En effet, quand on opère avec ce genre de véhicule, on ne calcule pas le coût du carburant dans le prix de revient de la course », ajoute, directeur des relations extérieures. D'autant que les prix à la pompe sont sujets à une politique d'ajustement mensuel et peuvent ainsi régulièrement connaître des variations. Depuis son lancement, le service dispose d'une flotte composée d'une trentaine de véhicules. Pour l'instant, Piqla est disponible à Antananarivo et peut même effectuer des trajets en périphérie, du genre

Imerintsiasotika. Tout a été mis en place pour éviter toute interruption du service. En effet, chaque voiture a une autonomie de 336 kilomètres. Etant donné que les distances à desservir peuvent être plus ou moins longues, chaque véhicule est chargé en moyenne deux fois par semaine. « Nous n'avons pas encore fait face à de problème d'indisponibilité en raison du fait que tout le parc automobile est en recharge. Nous avons mis en place un système de rotation qui permet à la direction opérationnelle d'avoir accès à l'état de batterie de chaque véhicule au début de chaque journée. On sait exactement lesquels sont pleins, à 70 ou à 50%. Il y a une organisation pour savoir quels véhicules seront déployés pour faire de longues courses, les autres étant en station de charge et ainsi de suite », détaille Anthony Rakotomahazo.

Promouvoir l'énergie verte

Effectivement, on ne peut pas parler de véhicules électriques sans évoquer les bornes de recharge qui nécessitent une source d'énergie stable. En interne, tous les véhicules de Piqla sont rechargés à l'énergie renouvelable, en l'occurrence des plaques solaires.

« Nous envisageons des collaborations avec d'autres partenaires. L'idée est de déployer des stations de recharge

avec de l'énergie renouvelable dans d'autres zones pour que la recharge soit facilement accessible pour tout le monde », expose le directeur des relations extérieures. Tout cela pour vulgariser l'énergie verte.

Les clients qui ont recours à ce service sont sensibles à cet aspect durable. « Bien évidemment, l'aspect écologique est important pour certains clients qui

nous ont félicité d'avoir opté pour des voitures électriques. Même pendant les gros embouteillages, ces clients ont l'impression de ne pas être des gros pollueurs ». Par ailleurs, la majorité des retours des clients concernent le confort de ces véhicules neufs qui sont géolocalisés et équipés d'un bouton de panique. Ajouté à cela, l'accessibilité du service, disponible 24/7.



Débarquer dans les autres villes

Pour le moment, le service proposé par Piqla est assuré par des petites voitures, très économiques et pratiques. Pour plus tard, l'ambition serait de proposer une gamme tout-terrain, mais électrique et avec une coffre plus large pour supporter des bagages qui peuvent être volumineux. « L'état des routes de Tana font que certaines parties de la ville ne sont pas facilement accessibles par nos véhicules », regrette le responsable auprès de Piqla qui nourrit malgré tout l'idée de pouvoir proposer ce service aux touristes qui viennent. A terme, l'objectif de l'entreprise est donc d'avoir toutes les gammes de véhicules en matière de taille, en partant des petites

voitures et peut-être jusqu'aux vans.

Actuellement, l'équipe est en train de finaliser l'intégration du paiement par mobile banking et carte bancaire à l'application pour offrir des alternatives au paiement en espèces. Dans le même temps, Piqla est très sollicité par les entreprises pour fournir un service corporate à leurs collaborateurs ou partenaires. L'entreprise ambitionne également de desservir d'autres villes de Madagascar comme Toamasina, Taolagnaro, Antsiranana, Mahajanga et Toliara. D'ailleurs, l'une de ses ambitions est de collaborer avec les chauffeurs qui souhaiteraient tester un modèle un peu plus innovant dans

le transport, c'est-à-dire leur proposer un projet entrepreneurial pour les chauffeurs intéressés et leur fournir un pack pour devenir un chauffeur chez Piqla en étant des auto-entrepreneurs.

Le modèle de Piqla se veut ainsi être rentable et écologique en même temps. « Lorsqu'on aborde les questions environnementales, beaucoup pensent qu'il est difficile de concilier rentabilité et écologie. Or, ce projet démontre qu'il est possible de proposer un service utilisé par tous, tout en innovant en intégrant le digital et l'écologie », conclut Anthony Rakotomahazo ■

Tiana Ramanoelina



**Pour des infrastructures
de bonne qualité et durable
selon son Directeur Général,
Monsieur RAKOTOARISON Pierre Donat**



Fort de ses 70 ans d'expérience, le Laboratoire National des Travaux Publics et du Bâtiment (LNTPB) est le garant de la qualité géotechnique des grands travaux pour l'État malagasy et les Collectivités publiques, selon le Décret 2002-376 du 12/07/2002, quelle que soit leur source de financement. Toutefois, les entreprises privées et les particuliers peuvent également bénéficier de ses prestations.

Le LNTPB réalise des tests en laboratoire et sur chantier. Il certifie une large gamme de matériaux de construction : fers, bétons, ciments, briques, peintures, granulats, bitumes... Il intervient avant, pendant et après la construction dans le domaine du BTP et du Génie Civil, pour assurer la conformité et la solidité des ouvrages, et propose des solutions adaptées pour optimiser leur durabilité. Ses domaines d'intervention s'étendent également dans la maîtrise d'œuvre ainsi que le contrôle technique des travaux de construction pour la garantie décennale auprès des Assureurs.

Certifié au Système Management Qualité ISO 9001 depuis 2014 par AFAQ/AFNOR, le LNTPB applique actuellement le Système Management Intégré ISO 17025 pour l'accréditation de ses laboratoires et ISO 37001 pour la lutte contre la corruption, renforçant sa crédibilité et sa capacité à répondre aux exigences nationales et internationales.

Laboratoire National des Travaux Publics et du Bâtiment (L.N.T.P.B)
Sécurité - Qualité
Organisme certifié en ISO 9001
Version 2015
70 ans d'expérience

Pour tout étude et contrôle géotechniques dans les domaines suivants:

- ♦ Bâtiments et murs de soutènement
- ♦ Routes
- ♦ Ouvrages d'Art
- ♦ Aéroports
- ♦ Ports fluviaux et maritimes
- ♦ Matériaux de construction (Bitume, ciment, fer, brique...)
- ♦ Expertise et contre-expertise

Contrôle Technique des Travaux de construction (Ouvrages, bâtiments ...) pour garantie décennale auprès des assureurs.

S'adresser au :
L.N.T.P.B
Tel: 020 78 421 88 — 020 85 422 75
<https://lntpb-madagascar.com/>
Mail: lntpb@moov.mg - Alarobia - Antananarivo

« La qualité c'est cher, mais la non qualité c'est encore plus cher »

Organisateurs



Le plus grand rendez-vous
des leaders visionnaires de l'Océan Indien



www.ceo-summit.mg



CRÉDIT CARBONE

“ Brûler les forêts, c’est brûler de l’argent ”

Crédit carbone, crédit fantôme ? La réalité prouve le contraire : Madagascar vient de recevoir 8,8 millions de dollars en crédits carbone de la Banque mondiale en 2023. Une preuve concrète que ces crédits existent bel et bien et, surtout, que la conservation de l’environnement peut rapporter au pays bien plus qu’on ne l’imagine.

Comprendre le fonctionnement des crédits carbone est simple. Pour éviter les pires impacts du changement climatique, les émissions de gaz à effet de serre doivent atteindre un niveau net zéro d’ici 2050. Autrement dit, le monde doit éliminer autant de carbone de l’atmosphère qu’il n’en émet. Pour y parvenir, deux grandes stratégies s’offrent à lui : réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) et capturer le

carbone grâce aux « puits de carbone » tels que les forêts, les sols et les océans. Ainsi, les porteurs de projets visant à réduire ou à capturer les GES peuvent obtenir des « crédits carbone », à condition que leurs initiatives respectent des critères stricts. Ces crédits constituent une unité de mesure permettant de quantifier avec précision les émissions évitées ou réduites grâce à des actions ayant un impact positif

sur l’environnement. Concrètement, un crédit carbone correspond à une tonne de dioxyde de carbone (CO₂) qui n’a pas été rejetée dans l’atmosphère, soit grâce à des mesures de réduction des émissions, soit par sa capture au sein de puits de carbone. En tant que pays abritant d’importants puits de carbone, Madagascar figure parmi ceux ayant un potentiel important sur le marché du carbone.

Troisième en Afrique

En 2023, Madagascar a perçu 8,8 millions de dollars en crédits carbone pour avoir réduit 1,76 million de tonnes d’émissions de carbone en 2020. Ce financement fait du pays le troisième en Afrique, après le Mozambique et le Ghana, à être rémunéré par la Banque mondiale dans le cadre du programme REDD+ (Réduction des Émissions dues

à la Déforestation et à la Dégradation des forêts, incluant la conservation, la gestion durable des forêts et l’amélioration des stocks de carbone forestier). Ce versement est le premier d’une série de trois, avec un objectif total de 50 millions de dollars. Mais cet argent ne tombe pas du ciel, souligne Lovakanto Ravelomanana,

coordinateur du Bureau National de Coordination des Changements Climatiques et du REDD+. « Il s’agit d’un mécanisme basé sur la performance : même si nous avons bénéficié d’un premier paiement, nous avons l’obligation de préserver nos forêts pour pouvoir bénéficier du deuxième et du troisième paiement », explique-

t-elle. C’est là que réside le défi, car Madagascar figure parmi les pays les plus touchés par la déforestation. D’après le Laboratoire d’observation des forêts du Bureau national des changements climatiques et de la REDD+, la Grande Île a perdu 1.075.783 hectares de forêts en dix ans.

« En brûlant nos forêts, nous brûlons aussi de l’argent », regrette Lovakanto Ravelomanana. Cela souligne également l’importance de la protection de l’environnement pour l’économie

nationale, la biodiversité jouant un rôle clé dans son développement. En ce qui concerne le programme réalisé dans le cadre de l’accord de paiement de réductions d’émissions (ERPA) conclu avec le Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF) de la Banque mondiale, les fonds perçus ont des impacts considérables sur l’économie nationale. Selon les explications du coordonnateur du BNCC REDD+, la répartition des fonds perçus suit un plan rigoureux : 80 % sont dédiés aux

actions sur le terrain, tandis que 20 % sont alloués au fonctionnement et à la gouvernance. « Si l’on prend l’exemple des activités financées, ces fonds peuvent servir à des opérations de reboisement ou à la création de pépinières. Mais l’objectif final reste la préservation des forêts et l’amélioration des revenus des populations locales. Cela prouve que l’argent reçu a un impact direct sur la vie des communautés concernées », souligne Lovakanto Ravelomanana.

Sensibilisations

Mais tout n’est pas aussi simple. Là où certains perçoivent une source de richesse, d’autres n’y voient que du bois destiné aux activités domestiques, en fonction de leur niveau d’instruction. Comment alors faire en sorte que chaque acteur de l’environnement comprenne la valeur économique de la biodiversité malgache ? Selon Lovakanto Ravelomanana, l’accent est mis sur la sensibilisation, afin d’uniformiser la perception de l’importance de la préservation de

l’environnement. Cette sensibilisation va au-delà de la simple prise de conscience ; elle encourage également l’économie verte, en dissuadant l’utilisation de technologies nuisibles à la nature et en offrant des formations adaptées. De nombreux acteurs participent à cette démarche de sensibilisation, précise-t-elle.

De nombreuses entités souhaitent également se lancer sur le marché du carbone, mais plusieurs obstacles les

découragent, notamment en termes d’investissement et de risques liés à un retour sur investissement incertain. « Les entreprises privées, en particulier les petites entités, ne sont pas à l’aise avec des programmes comme celui que nous avons mené avec la Banque mondiale. C’est d’ailleurs sur ce point que nous travaillons actuellement, à savoir sur la réglementation », explique Lovakanto Ravelomanana.

Nambinina Jaozara

VENTES & EXPOS - RENCONTRES B2B - CONFÉRENCES

RIANO
AGENCY

4^e ÉDITION
SIAE
Salon International
des Acteurs Economiques

STADE BAREA
MAHAMASINA
04 AU 07
JUIN 2025

MADAGASCAR

PARTENAIRES EXCEPTIONNELS



PARTENAIRES OFFICIELS



+261 34 33 128 42

+261 34 28 612 40

resersiae@gmail.com
www.siaemadagascar.com

Responsabilité sociétale des entreprises Où en est Madagascar ?

Madagascar a adopté sa Stratégie nationale de la Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) en 2024. Bien que le concept soit encore relativement récent, plusieurs entreprises au pays ont déjà adopté déjà la démarche.

La RSE est une approche qui désigne la responsabilité des entreprises vis-à-vis des impacts sociaux, environnementaux et économique de leurs activités. Des normes internationales viennent cadrer sa mise en œuvre de la RSE dont la plus connue est l'ISO 26000. Cette référence internationale ne relève pas d'une norme certifiable, mais propose plutôt un ensemble de lignes directrices destinées à orienter les entreprises dans la structuration et l'intégration de leur engagement en matière de responsabilité sociétale.

La Stratégie nationale (SNRSE) indique que la RSE est en plein essor à Madagascar. Toutefois, son adoption reste disparate selon les secteurs. En effet, une étude menée en 2021 auprès d'une centaine d'entreprises révèle que la majorité des entreprises considèrent la RSE comme un levier de performance. D'après le document, l'engagement reste faible dans certains secteurs, excepté pour l'agro-industrie, les TIC, le textile et l'extraction minière, notamment dans des projets d'envergure. Ce manque d'implication s'explique par

l'absence de clarté sur le concept en soi, mais également à un déficit d'incitations et à la perception de la RSE comme des dépenses supplémentaires et non un investissement. A Madagascar, les entreprises s'engagent principalement dans des actions liées aux conditions de travail, à l'environnement et à la compétitivité économique.

La RSE repose, dans le pays, principalement sur une approche volontaire mais il n'en demeure pas moins que des obligations légales encadrent quelques pratiques. Le code du travail (loi n°2024-014) prévoit ainsi des dispositions relatives aux droits des travailleurs, au dialogue social et à la sécurité au travail. De son côté, la loi sur les investissements (n°2023-002) incite les entreprises à améliorer leur gouvernance, leur responsabilité environnementale et leur engagement en faveur du développement local, tout en encourageant les grands investisseurs à produire des rapports RSE. Par ailleurs, le code minier et le décret MECIE imposent des exigences strictes en matière de protection de l'environnement et rendent obligatoire la réalisation d'études

d'impact pour les projets concernés. Concrètement, la RSE se traduit par des pratiques concrètes influençant la vie quotidienne des employés, des consommateurs et des communautés locales. En effet, les entreprises engagées veillent à garantir des conditions de travail respectueuses des droits fondamentaux. Cela peut se manifester par des horaires conformes aux standards internationaux, des salaires équitables et une protection sociale adéquate. Elles favorisent également le développement professionnel de leurs collaborateurs en proposant des formations continues et des opportunités d'évolution en interne. A mentionner également l'égalité et l'inclusion qui constituent des principes clés. Ainsi, la diversité est encouragée et toute forme de discrimination est activement combattue. Enfin, le bien-être au travail est une priorité, à travers l'aménagement d'espaces ergonomiques, la mise en place d'un accompagnement psychologique et l'adoption de mesures facilitant l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle.

Dimension environnementale

Au niveau environnemental, l'engagement en faveur des consommateurs se traduit par une production plus responsable, intégrant des matériaux recyclables, réduisant l'utilisation d'emballages plastiques et garantissant une fabrication éthique. Dans le cadre de cette démarche, la transparence devient alors un enjeu majeur, permettant aux consommateurs d'accéder à une information claire et détaillée sur l'origine des produits et leur impact environnemental. Par ailleurs, la protection des droits des consommateurs se renforce grâce à un service client efficace, des garanties solides et une conformité stricte aux normes de qualité et de sécurité.

Le plus souvent, l'impact positif des entreprises dépasse largement leur sphère interne. Dans le cadre de leur politique RSE, les entreprises peuvent soutenir des initiatives locales dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'environnement, elles participent activement au développement des territoires où elles opèrent. D'autres privilégient l'embauche

et la formation de travailleurs issus des communautés avoisinantes. La plupart du temps, la préservation de l'environnement fait partie intégrante des priorités avec des actions concrètes telles que la reforestation, la gestion optimisée des déchets et l'investissement dans les énergies renouvelables.

Face aux défis climatiques, les entreprises responsables adoptent des stratégies visant à réduire leurs émissions de CO2 en optimisant l'efficacité énergétique des bâtiments et usines et en recourant à des modes de transport plus respectueux de l'environnement, comme des véhicules électriques. La gestion durable des ressources devient essentielle. Ceci implique la limitation du gaspillage, le recyclage et la valorisation des déchets. Enfin, la lutte contre la pollution s'intensifie avec la réduction des rejets toxiques, le traitement des eaux usées et la suppression progressive des plastiques à usage unique. Certaines entreprises prennent en main des initiatives spécifiques. Dans le secteur textile, il s'agit par exemple d'utiliser du

coton biologique malgache, de recycler l'eau utilisée dans ses processus de fabrication et de garantir des salaires équitables à ses ouvriers. De leur côté, les industries minières ont la possibilité de compenser l'impact de leurs activités en finançant des projets de reboisement et en mettant en place des mesures de soutien économique et social pour les communautés affectées. Enfin, une grande chaîne de supermarchés peut s'engager en faveur d'une consommation responsable en favorisant la commercialisation de produits issus de l'agriculture durable et en limitant son recours aux emballages plastiques. La mise en œuvre de la RSE à Madagascar nécessite plus de sensibilisation, mais surtout des formations adaptées aux différents acteurs économiques. Concrètement, les dirigeants d'entreprise doivent être formés pour intégrer ces principes dans leur stratégie, tandis que les responsables RSE et managers ont besoin d'outils concrets pour mettre en place et suivre ces initiatives ■

Tiana Ramanoelina

CONDUISEZ AUTREMENT



Jusqu'à
10.656.000 Ar
d'économie par an

Jusqu'à
501 km
d'autonomie

0 Pollution
Bruit

Coût d'entretien
Minime



Galaxy Village
034 11 303 05 / 06 / 07 / 08
information@viseo.mg



Hortense Claudia Soaroby, Polisinala

“ La protection de la forêt est la responsabilité de tous ”

Au cœur des forêts de mangroves patrouillent des soldats silencieux. Vus de drone, ils sont imperceptibles, noyés dans l'épaisse canopée. Mais quiconque s'aventure dans ces forêts devrait les croiser. Se déplaçant par groupes de cinq, ils sont souvent équipés de téléphones, de GPS et vêtus de leurs uniformes. Ce sont les « polisinala », les gardiens des forêts, ceux qui veillent sur ces écosystèmes fragiles au péril de leur propre sécurité. Hortense Claudia Soaroby fait partie de ces sentinelles de la nature. Elle dévoile le quotidien d'un agent forestier : les défis, les dangers et les espoirs qui animent ces soldats de l'ombre.



Dans le district d'Ambilobe se trouve la Baie d'Ambaro. 54.000 ha de mangroves, de forêts sèches et de savanes. Ce site, classé Ramsar en 2021, abrite une mégadiversité impressionnante. C'est aussi une source d'eau et de moyens de subsistance pour la population locale. C'est dans cet endroit qu'Hortense

Claudia Soaroby travaille en tant que « polisinala » ou agent forestier. On l'appelle également ranger ou patrouilleur. Mais peu importe l'appellation, la mission d'un agent est de gérer, restaurer et protéger les forêts et les ressources naturelles des zones dont il a la responsabilité, sous la

tutelle du Ministère de l'Environnement et du développement durable (Medd). Au-delà des outils, des uniformes ou des tâches qui leur sont confiées, ce qui unit ces gardiens de la nature, c'est surtout la conviction que la protection des ressources naturelle est la responsabilité de tous. C'est d'ailleurs

pour cette raison que Hortense Claudia Soaroby a présenté sa candidature au président de la Communauté locale de base (Vondron'olona ifotony) dans son village appelé Antsatrana. « J'ai demandé à une amie comment je peux intégrer l'équipe et elle m'a donné des conseils. J'ai alors déposé ma candidature et j'ai été reçue. Je suis convaincue qu'il est important de préserver les ressources naturelles pour le bien de la communauté et des générations futures ».

Endosser le rôle de polisinala n'est pas une tâche aisée, et encore moins en tant que femme. Hortense Claudia Soaroby est agent depuis trois ans. Lors des missions de patrouille, elle et son équipe se déplacent toujours en groupe de cinq, parfois entièrement composé de femmes. Leur travail consiste à surveiller les forêts et à interpellier ceux qui exploitent illégalement les ressources naturelles. Lorsqu'ils surprennent un individu en train de couper des arbres sans autorisation, la procédure est claire : recueillir ses informations personnelles (nom, prénom, carte d'identité) et le

laisser repartir. « Nous n'avons pas le droit de les retenir ou de les attacher », précise-t-elle. L'action des polisinala est encadrée par une convention appelée dina, qui définit les règles à suivre. Une fois l'infraction constatée, l'équipe rédige un rapport et le transmet au bureau compétent, qui se charge ensuite d'envoyer une convocation à la personne concernée. La plupart des infractions constatées concernent la coupe illégale de mangroves, réalisée sans droit d'usage.

Dans certains cas, les femmes polisinala ne disposent ni de la même force physique ni de l'autorité naturelle des hommes. Certes, elles font preuve d'une grande force de caractère, mais peinent parfois à imposer leur autorité au sein des communautés locales, contrairement à leurs homologues masculins. De plus, contrairement aux agents ayant autorité d'Officier de polices judiciaires (OPJ), les gardes forestiers ne sont pas autorisés à porter des armes pour se défendre ; ils ne disposent que d'un téléphone équipé d'un GPS lors de leurs patrouilles.

« C'est parfois dangereux. Une fois, des collègues ont dû fuir après avoir été menacés avec un couteau par des hommes », relate Hortense Claudia Soaroby. Elle souligne également la résistance des citoyens : « Ils nous répondent souvent que Dieu est le seul propriétaire des ressources naturelles et que nous n'avons pas à les en priver. Chaque jour, nous faisons face à ces défis. »

Pourquoi protéger les habitats, les ressources naturelles et la biodiversité ? Pour Hortense Claudia Soaroby, l'enjeu dépasse le présent : il s'agit de préserver l'avenir des communautés et des générations futures. « Imaginez que chacun exploite les ressources naturelles sans aucune règle, que les arbres soient abattus sans limite et que les saisons de pêche ne soient plus respectées. Les communautés se retrouveraient sans ressources pour se nourrir et sans moyens de subsistance. Ce que nous faisons, nous le faisons pour elles. Malheureusement, beaucoup ne le réalisent pas encore, malgré nos efforts de sensibilisation lors des patrouilles », déplore-t-elle ■

Nambinina Jaozara

CUISINE DU MONDE

La
COMPAGNIE
DES VOYAGEURS

RESTAURANT

MARLEY'S
PIZZA

Restaurant La Compagnie des Voyageurs

restaurantcdv

marleyspizzamada

7/7 • 11h00 - 15h00 • 18h00 - 23h00

Lot II Ivandry JF bis / restaurantcdv@gmail.com / 034 08 130 30

hello

Charbon écologique

Une alternative durable en pleine expansion

Dans un contexte mondial de transition énergétique et de lutte contre le changement climatique, le marché du charbon écologique est en plein essor et ce, depuis quelques années.

Loin de l'image du combustible polluant, une nouvelle approche émerge à travers le charbon écologique. Il s'agit surtout d'une solution qui allie performance énergétique et réduction des émissions de CO₂. Pour l'heure, aucune norme ne régle les charbons écologiques. Ceux qui œuvrent dans la fabrication de cette alternative cherchent surtout

un moyen d'avoir la même capacité calorifique que le charbon traditionnel. Sur le marché, plusieurs entreprises se distinguent par leur modèle de production durable et leur engagement en faveur de l'environnement. La majorité mise sur l'utilisation de déchets biodégradables et de débris végétaux pour proposer une alternative

responsable au charbon de bois traditionnel qui reste prisé et domine le marché. Certaines d'entre elles produisent un charbon aggloméré issu de la valorisation des déchets. Elles collectent notamment la poudre de charbon jetée par les consommateurs pour la transformer en un produit écologique et performant.

Alternative face à des constats alarmant

L'idée de développer cette solution durable est née d'un constat alarmant, notamment la diminution des ressources forestières, due à une exploitation intensive du bois pour le chauffage et la cuisine. Inspirées par des modèles déjà existants à l'étranger,

un certain nombre d'entreprises ont implanté leurs unités de production à différents endroits du pays dont la plupart à proximité des endroits où la déforestation est visible.

Ainsi, des entreprises peuvent produire

plusieurs tonnes de charbon par jour.

L'utilisation est variée puisque certaines proposent également un réchaud adapté à l'aviculture afin de remplacer le fût et le bois de chauffe par un système plus durable.

Une chaîne d'approvisionnement inclusive

Ces entreprises misent sur une approche collaborative pour la collecte des matières premières. A Antananarivo, certaines travaillent avec des associations de femmes vulnérables qui collectent des débris de charbon. En milieu rural, des partenariats avec des agriculteurs

permettent de récupérer des déchets végétaux, qui sont ensuite carbonisés et intégrés au processus de fabrication. Si certaines machines nécessaires à la production sont fabriquées localement, leur durée de vie limitée contraint les entreprises à importer du matériel plus performant. « *L'objectif est d'augmenter*

la production, passant de 600 kilos par jour avec les équipements locaux à plusieurs tonnes par jour avec des machines plus robustes », témoigne un opérateur.

Malgré ces défis, le marché du charbon écologique est en plein essor.



Des graines de qualité pour les forêts de demain

SNGF en tant qu'Autorité nationale désignée et établissement public à caractère industriel et commercial, a comme mission principale d'assurer la production et la conservation des semences forestières de qualité (graines et plants), contribuant ainsi à la préservation des écosystèmes forestiers et à l'amélioration de la biodiversité du pays.

A part la production et la vulgarisation de semences forestières, la commercialisation (import-export), la recherche et la conservation des ressources phytogénétiques font partie intégrante des activités prioritaires de SNGF. Le SNGF assure également un appui-conseil et des formations pour les acteurs de la filière forestière. Il encadre les reboiseurs en leur fournissant les compétences nécessaires pour mener à bien les projets de reboisement, tout en garantissant la qualité des semences utilisées.

Respect des normes : gage de qualité

Le SNGF prône la qualité qui est assurée par le respect des règles et normes depuis la collecte de semences jusqu'à sa commercialisation, en passant par différents stades de manipulation et d'extraction ainsi que de tests physiologiques.

En tant qu'Autorité Nationale désignée par l'Etat pour superviser la production et la commercialisation des semences forestières, il applique les normes de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique, notamment pour la catégorisation des « matériels forestiers de reproduction », pouvant être des vergers à graines, des peuplements à graines ou des sources de graines.

La récolte, l'appât de graines et leur stockage suivent des règles et des processus bien rodés et bien documentés qui en garantissent aussi bien la qualité que la traçabilité. Une série de tests au laboratoire effectuée pour chaque lot de graine à commercialiser, conformément aux normes de l'ISTA ou International Seed Testing Association, fournissent les renseignements physiologiques utiles aux utilisateurs, tels que le taux de germination ou la nombre de graines par unité de poids.

Utilisations de technologies de pointe pour la conservation et la recherche

La conservation des graines pour les générations futures à travers la conservation « in-situ » principalement dans les forêts naturelles et « ex-situ » dans les arboretums, les parcelles conservatoires ou les banques de semences figure parmi les priorités de SNGF.

Le SNGF dispose de chambres froides positives pour la conservation des graines, permettant de maintenir leur faculté germinative à moyen terme. En collaboration avec le RBG-KEW de Londres, le SNGF contribue également à la conservation des ressources phytogénétiques malagasy dans une banque de semences mondiale.

Pour la conduite de ses activités de recherche, à part son laboratoire équipé pour l'étude physiologique de semences, le SNGF a sa disposition une bibliothèque et un herbarium.

Appui de l'Union Européenne

Au cours de sa quarantaine d'années d'expérience, le SNGF a été confronté à de défis majeurs pour la conduite de sa mission qui est d'assurer la production de semences forestières de bonne qualité et en quantité suffisante. En effet, face à la demande croissante en semences forestières, la production rencontre des difficultés liées notamment à la dégradation des ressources forestières, principales sources de graines, au vieillissement des pieds-mères ; et également l'insuffisance de moyens. Afin d'y remédier, le SNGF a pu bénéficier d'une subvention de l'Union Européenne intitulée « Appui au renforcement institutionnel vers une pérennisation de la filière semences forestières à Madagascar », laquelle vise à garantir un approvisionnement durable en semences forestières.

Avec ce soutien, dix vergers à graines ont été sécurisés et entretenus, tandis que six nouveaux ont été implantés. Par ailleurs, des infrastructures d'adduction d'eau et de sécurisation ont été installées au siège du SNGF afin de garantir une production continue. Ces initiatives représentent une avancée majeure pour la pérennisation de la filière des semences forestières et contribuent à une reforestation durable à Madagascar.



Plusieurs entreprises sont membres de « Madagascar Clean Cooking Initiative ». Elles constatent une demande croissante, notamment de

Habitudes

Malgré les réticences, le charbon écologique présente de nombreux avantages par rapport au charbon de bois traditionnel. Il est en moyenne 40 % moins cher et contribue à la préservation des forêts en limitant la déforestation. De plus, son impact environnemental est réduit grâce à une émission de CO2 minimale, issue du recyclage de déchets plutôt que de la combustion de bois.

Toutefois, les habitudes de consommation restent un obstacle. La majorité des consommateurs sont habitués au charbon de bois et hésitent à adopter une alternative, malgré ses avantages économiques et environnementaux. Convaincre les revendeurs et les clients reste donc un

la part des grandes entreprises, des producteurs d'huiles essentielles et des petites gargotes. La sensibilisation des ménages à l'utilisation de cette

défi de taille.

Avec un modèle économique viable et une stratégie axée sur l'innovation et la sensibilisation, la filière du charbon écologique est en passe de devenir un acteur incontournable de la transition énergétique à Madagascar.

Pour l'heure, à Antananarivo, environ 75 % des ménages utilisent encore le charbon de bois comme principale source d'énergie pour la cuisson. La consommation quotidienne de la capitale est estimée à 540 tonnes, selon la Direction d'appui à la promotion de l'économie verte et bleue (DAPEB) du ministère de l'Environnement et du Développement durable (Medd).

A l'échelle nationale, la consommation

alternative est un enjeu clé, et des actions sont menées en collaboration avec le ministère de l'Environnement pour accélérer cette transition.

moyenne est de 100 kg par habitant. Malgré une légère hausse du prix du charbon de bois, il demeure plus abordable que d'autres sources d'énergie, comme le gaz. Cependant, sa production contribue fortement à la déforestation, car il faut 100 kg de bois pour obtenir seulement 12 kg de charbon, d'après les données collectées en 2024. Par ailleurs, une enquête réalisée en 2022 par Stileex Data, un groupe international spécialisé dans les sondages, révèle que plus de 80 % des ménages dans la capitale se disent prêts à adopter une alternative plus respectueuse de l'environnement, à condition qu'elle reste financièrement accessible ■

Tiana Ramanoelina



Agir ensemble pour un développement durable

Missions principales

35 ans d'existence sous différentes formes, depuis 2008, l'Office National pour l'Environnement (ONE) est un Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) doté de la personnalité morale et jouissant de l'autonomie administrative et financière. C'est l'institution nationale en charge de l'évaluation environnementale à travers l'application de la Mise en Compatibilité des Investissements avec l'Environnement (MECIE) et la gestion du système d'information environnementale, du suivi et de l'évaluation de l'état de l'environnement à Madagascar.



Attributions

En étroite collaboration avec le Ministère en charge de l'Environnement, l'ONE est chargé de :

- la prévention des risques environnementaux dans les investissements publics et privés et de la lutte contre les pollutions. A cet effet, il doit veiller à ce que les activités économiques ne se fassent pas au détriment de l'environnement par l'application de la MECIE ;
- la gestion du système d'information environnementale (SIE), du suivi et de l'évaluation de l'état de l'environnement pour appuyer l'évaluation environnementale et pour une meilleure prise de décision à tous les niveaux ;
- la labellisation et la certification environnementale.

Nous contacter :

Office National pour l'Environnement
Immeuble IFANOMEZANTSOA II,
Escalier Ramavalona I Analakely
BP 822 Antananarivo 101 MADAGASCAR
Tél : +261 34 45 381 08
E-mail : one@pnae.mg
Site Web : www.pnae.mg
Facebook : fb.com/one.madagascar

Antenne Régionale Atsinanana
Palais de la Région - Porte 07/10 Toamasina 501
Tél : +261 34 45 757 34
E-mail : oneatsinanana@pnae.mg

Antenne Régionale Anosy
Lotissement Forêt - Ampasikabo Tolagnaro 404
Tél : +261 34 05 213 12
E-mail : oneanosy@pnae.mg

REVISION DU DECRET MECIE

Un décret renforcé et adapté aux enjeux actuels

Adopté pour la première fois en 1992, le décret MECIE a évolué au fil des années pour mieux répondre aux défis environnementaux et sociaux. La version actuelle, révisée en 2025, est la cinquième mise à jour de ce cadre réglementaire essentiel.

Un processus inclusif et participatif

La révision du décret a suivi une approche participative impliquant les parties prenantes à travers des consultations nationales et régionales :

- 10 juin 2024 : Lancement officiel de la révision du décret au Carlton
- Juin à septembre 2024 : Consultations avec les ministères sectoriels, le secteur privé, les organisations de la société civile et les communautés locales
- 02 octobre 2024 : Validation nationale du projet de décret
- 28 janvier 2025 : Adoption finale du décret en Conseil du Gouvernement



Les points forts du nouveau Décret MECIE (Décret N° 2025-080 du 28 janvier 2025)

- Catégorisation claire des projets en fonction de leur impact
- Exigence d'Études d'Impact Environnemental et Social (EIES)
- Processus structuré de consultation des parties prenantes
- Intégration des concepts de séquence ERC (Éviter, Réduire, Compenser)
- Mécanismes de suivi et de contrôle rigoureux
- Alignement avec les standards internationaux



Foire Internationale de Madagascar

«Un pont vers l'Afrique»



420 Stands

22 000m² D'expositions

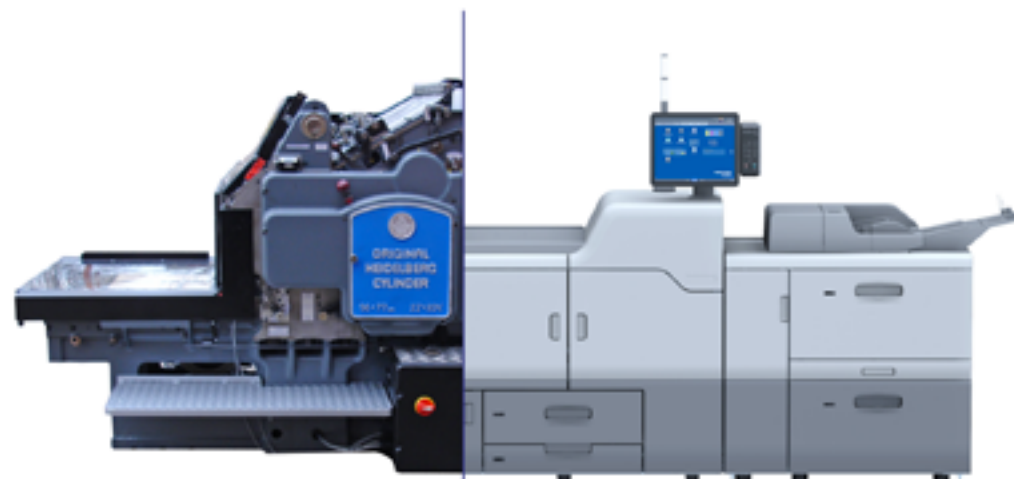
22 | 23 | 24 | 25 MAI 2025

CCI IVATO



038 16 250 11
038 17 250 11
contact@mada-vision.com

I M P R I M E R I E
NIAG
●●●● NOUVELLE IMPRIMERIE DES ARTS GRAPHIQUES



L'IMPRIMERIE QUI TRAVERSE LE TEMPS

Les produits de la NIAG regroupent tous types de travaux de reproduction de textes et d'images sur une large gamme de support par travaux industriels.

De la conception au produit fini, la NIAG fait des impressions de haute qualité sur différents types de supports allant sur plusieurs motifs



Gagnez! ça fait du bien!



+2000
POINTS DE VENTE



www.bet261.mg



USSD

Numeros verts (Appels gratuits) : 034 30 800 06 - 032 32 035 35

Administration

Les sortants du CNFTF attendent leur recrutement en tant que techniciens forestiers



Madagascar compte actuellement 300 techniciens forestiers, incluant ingénieurs, adjoints techniques et agents techniques des Eaux et Forêts. Chaque technicien est responsable d'environ 35.000 ha de forêts et de 200000ha de non-forêts, un sous-effectif criant pour gérer les 9 millions d'hectares restants de forêts du territoire national. Pourtant, le recrutement peine à se concrétiser. Selon Mirana Arilala Robisoa, Directeur du Centre National de Formation des Techniciens Forestiers (CNFTF), l'historique de la création du centre est de renforcer l'Administration Forestière au vu de ce faible effectif des agents de proximité qui détiennent les compétences requises pour faire face aux nombreuses exploitations illicites des forêts et au trafic illégal de la biodiversité. Pourtant, il s'avère qu'aucun diplômé du centre n'a encore été recruté depuis sa création en 2017. Elle explique l'importance de ces techniciens forestiers pour l'avenir du pays.

C'est durant un après-midi de forte chaleur, que les apprenants du CNFTF s'aventurent au cœur de la station d'Angavokely pour suivre un cours sur l'analyse sylvicole. Arrêtés devant un arbre, ils échangent : « La parcelle est jonchée de coupes irrégulières, proches d'une évacuation... sans doute l'œuvre de contrevenants. Etat du peuplement... Mesures à prendre : coupe rase ». Ils consacreront un peu moins de deux heures à cet exercice. « La sylviculture fait partie des disciplines que nous enseignons ici. Nous formons aux apprenants que les forêts peuvent également contribuer à l'économie du pays. Source de bois pour les différentes utilisations, la forêt est fournisseur de bois d'œuvre, par exemple, peut être exploité pour la menuiserie, les infrastructures ou la fabrication de meubles », de bois de construction et de service, ainsi que de bois de d'énergie, explique Mirana Arilala Robisoa, également titulaire du cours de sylviculture.

Au CNFTF, les cours ne se limitent pas à la sylviculture. Les apprenants sont formés au reboisement, la gestion des feux, l'agroforesterie, la restauration écosystèmes forestiers,

l'éthique et la déontologie, etc. Un des objectifs pédagogiques du centre est de les rendre capables de soutenir et d'accompagner les opérateurs du secteur forestier en réponse aux exigences du terrain et du marché du bois. « Chaque forêt, quelle que soit sa nature et ses caractéristiques, remplit les fonctions essentielles de production, de pédagogie, de conservation et de protection de la biodiversité, de régulation et enfin la fonction sociale. Par exemple, le site géré par la société Fanalamanga dans l'Alaotra Mangoro illustre parfaitement la fonction de production à vocation commerciale. La station forestière d'Angavokely, par exemple encore, est un site pédagogique par excellence », explique toujours Mirana Arilala Robisoa.

C'est d'ailleurs au cœur de la station forestière d'Angavokely, le long de la RN2, au sein de 695 hectares de forêts, que le CNFTF est implanté. Créé en 2018 et inauguré en 2020, il a pour vocation de former les futurs techniciens forestiers de Madagascar. La station d'Angavokely où il se trouve, est riche en forêts luxuriantes et en plantes médicinales utilisées en



pharmacopée. Elle est littéralement une école de la forêt. Les apprenants apprenants y suivent un programme composé de 70 % de pratique et 30 % de théorie.

Majoritairement financé par les partenaires techniques et financiers, le centre forme 30 apprenants par promotion, sur une durée de formation de deux ans. Les cours pratiques se font en général sur place, dans la station d'Angavokely. Il s'agit aussi d'une formation-action où les apprenants participent à des

activités réelles telles que la gestion des feux avec la communauté environnante (12 fokontany), le contrôle en forêts ou routier, l'encadrement des divers acteurs de reboisement, la production de jeunes plants à différentes échelles, etc., et disposent également de zones pour la culture agroforestière pour assurer une partie de leur repas au sein du centre. Prochainement, grâce à une subvention du Programme RINDRA de l'Union Européenne, le centre prévoit d'acquérir un plateau technique intégrant un laboratoire pour la gestion forestière durable, une serre, un dispositif amélioré de carbonisation du bois, un atelier de 1ère transformation, le tout pour la valorisation des bois issus de la sylviculture, et un nouveau Dortoir pour augmenter sa capacité d'accueil et intensifier la performance du centre.



Techniciens aguerris



Pourquoi former des techniciens forestiers ? Sans eux, la gestion des ressources naturelles devient chaotique, avec pour conséquences des incendies de forêts, des pratiques agricoles illégales dans les aires protégées, entre autres problèmes. « Les techniciens forestiers sont là pour faire respecter la loi ». Durant leur cursus de deux ans, les apprenants vont devoir maîtriser plusieurs matières qui leur permettront à termes de devenir de bons techniciens forestiers. Les apprenants proviennent des quatre coins de la Grande île. Ils ne viennent pas la tête vide, mais avec des projets d'avenir pour Madagascar. Animés par la conscience de l'importance des forêts du pays, ils sont déterminés à participer à la politique de l'Etat visant à reverdir l'île et à lui rendre ses lettres de noblesse. Madagascar, l'île verte, loin de l'image de l'île rouge.

« Lorsque ma formation sera terminée, il est vrai qu'en tant que fonctionnaire, je serai affecté selon les décisions du ministère de tutelle. Cependant, si j'avais le choix, je deviendrais un agent de poursuite. Je m'attaquerais à ceux qui commettent des infractions dans les forêts, y compris les autorités, car nous savons que les infractions majeures sont souvent perpétrées par des personnes haut placées », explique Eric Suzanne Razafijaona, actuellement en formation continue au CNFTF, passionné par les cours d'éthique et de déontologie dispensés par ses formateurs. Santatrinaina Rohimpiavana quant à elle, intègre le centre suite à un concours national. Cette étudiante en formation initiale souhaite un jour travailler dans le domaine de la restauration du paysage. « J'ai toujours aimé tout ce qui est lié à la restauration des forêts. Je suis consciente de la politique de l'Etat de couvrir l'île de forêts et je suis prête à relever le défi ».

Le programme de formation se divise en deux volets : la formation continue, destinée aux fonctionnaires envoyés par le ministère pour se perfectionner, et la formation initiale, ouverte à d'autres candidats non fonctionnaires. Une fois leur formation terminée, ces techniciens peuvent exercer divers métiers, tels que gestionnaire de forêts, sylviculteur, agent forestier, technicien en reboisement, expert

en cartographie forestière, spécialiste en agroforesterie ou encore guide touristique ou agent des parcs, A la fin de leur formation, ils devront rejoindre les postes budgétaires de l'Etat, ou le cas échéant, intégrer des institutions de conservation forestière, de production et de transformation du bois, de développement rural, etc.

Bien que le CNFTF soit un établissement public national de formation professionnelle, au même titre que certaines écoles de police judiciaire, les sortants attendent toujours leur intégration dans les postes budgétaires de l'Etat. En attendant une décision de ce dernier, ce sont principalement les organisations internationales qui embauchent ces techniciens forestiers. Ils travaillent dans des projets un peu partout à Madagascar. Mais l'idéal, selon les responsables du centre, c'est qu'ils travaillent pour l'Etat malgache, toujours en rappelant l'objectif de la création du centre à la base. « Le problème, c'est que ces diplômés risquent de se disperser dans divers domaines, alors que l'objectif initial était de former des techniciens pour servir l'Etat. Imaginez que les diplômés de ces autres écoles d'officiers de polices judiciaires se dispersent au lieu de travailler pour l'Etat ? Questionne Alimalala RAN-DRIANOROSOA, la Responsable Pédagogique du CNFTF »

Madagascar fait face à une pénurie alarmante de techniciens forestiers, avec seulement un peu plus de 300 agents pour tout le pays, une situation qui inquiète le Corps des Agents des Eaux et Forêts du Ministère, les techniciens risquent de disparaître comme les espèces en danger de disparition dans la liste CITES. « Certaines régions se retrouvent dépourvues de personnel qualifié », ce qui met à l'aise les pilliers de nos ressources. Toutefois, cette rareté pourrait être comblée graduellement en recrutant les diplômés du CNFTF. Ces techniciens, également investis du pouvoir d'Officiers de police judiciaire (OPJ) s'ils sont recrutés par l'Etat, sont aptes à appliquer la Loi et à collaborer avec les forces de l'ordre pour la protection de l'environnement. « Ils ont été formés pour cela ».

AGROÉCOLOGIE

Faire face au changement climatique

Les changements climatiques ont un impact direct et profond sur l'environnement. En conséquence, de nouveaux concepts et pratiques agricoles sont apparus, notamment l'agroécologie qui intervient pour faire face au changement climatique. Le Dr Bertrand Muller du Cirad apporte une explication sur les tenants et aboutissants de ce qu'on entend par « agroécologie ».

Au sens large, il ne s'agit pas d'un simple concept, car l'agroécologie est à la fois un ensemble de pratiques et un mode de pensée.

« Dans agroécologie, il y a le mot agriculture, au sens large car l'élevage y est également considéré, et écologie qui signifie que l'on va chercher à protéger l'environnement d'exploitation pour que les agriculteurs puissent produire à un niveau correct pendant longtemps », explique le Dr Bertrand Muller. En d'autres termes, à travers de pratiques différentes, l'agroécologie cherche à faire en sorte que les exploitations puissent

produire durablement dans le temps, d'une manière résiliente par rapport aux aléas et tout en préservant leur environnement.

Cela signifie que cette agriculture doit permettre que le milieu dans lequel on produit se maintienne « en bonne santé » et reste de bonne qualité, pour que le sol reste fertile longtemps. Cela implique de ne pas simplement réfléchir sur ce que l'on fait au niveau de la parcelle, mais aussi sur l'environnement de l'exploitation. Et d'essayer de rendre celle-ci le plus indépendant possible des marchés et des problèmes exté-

rieurs et ce, par le biais de différents mécanismes.

Parmi les grands principes de l'agroécologie, en matière de gestion de la fertilisation du sol, il s'agira surtout de s'appuyer sur les fertilisants organiques. Traditionnellement, les agriculteurs le font déjà avec les fumiers et les composts... « Pour autant, l'agroécologie n'exclut pas l'utilisation d'engrais. On peut maintenir la qualité et la santé du sol grâce à des matières organiques mais rajouter un peu d'engrais pour produire plus », indique notre interlocuteur.

Mise en pratique

A Madagascar, l'agroécologie commence à prendre racine. Pour sa part, le Dr Bertrand Muller, agronome, travaillant pour la Cirad, coordonne un projet dénommé « Dinaamicc » (Démarche intégrées et accompagnement pour une agriculture familiale à Madagascar innovante et résiliente aux changements climatiques). Ce projet financé par l'Union européenne cherche à réfléchir et promouvoir les pratiques agroécologiques.

La même Union européenne appuie un certain nombre d'interventions au

niveau bilatéral et régional dans le secteur agricole qui abordent entre autres les questions nutritionnelles, sanitaires et phytosanitaires. C'est le cas du programme régional d'appui à la Sécurité alimentaire et nutritionnelle (Sanoi) qui vise à réduire la malnutrition et l'insécurité alimentaire dans la région de l'océan Indien que l'instance européenne finance à hauteur de 16 millions d'euros dans le cadre du 11ème FED. Concrètement, le programme a en l'occurrence permis à plus de 40.000 exploitants de bénéficier d'un accès

facilité à des semences adaptées au changement climatique. Et d'autre part, bon nombre d'agriculteurs ont évoqué des résultats réels suite à la mise en œuvre de pratiques agroécologiques sur leurs rendements, parlant notamment d'une production qui est passée de 2 à 24 sacs.

Prévu pour une durée de 5 ans, le Sanoi vient de se clôturer, mais d'ores et déjà, les parties prenantes espèrent que ses impacts auront des impacts durables ■

Ranaivo Lala Honoré



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



PROMOUVOIR DES ALTERNATIVES DURABLES : LE SWM PROGRAMME EN ACTION À MADAGASCAR

Dans les communautés avoisinant le Parc Naturel Makira, la faune sauvage représente une source essentielle de protéines animales. Cependant, cette dépendance pose un risque majeur pour la conservation des espèces déjà menacées et pour la sécurité alimentaire à long terme des populations. Face à ce défi, le programme de gestion durable de la faune sauvage (Sustainable Wildlife Management «SWM» Programme), financé par l'Union Européenne, met en œuvre une stratégie de changement de comportement visant à promouvoir l'élevage comme alternative durable à la chasse non réglementée.

De novembre 2024 à février 2025, une vaste campagne de changement de comportement a été déployée dans les secteurs 1 et 3 du parc, visant à toucher plus de **2 000** personnes. À travers des ateliers pratiques, des séances audiovisuelles, des réunions communautaires et des programmes d'éducation environnementale, les participants ont découvert les avantages de l'élevage de poulets et de poissons, tant pour la sécurité alimentaire que pour l'amélioration des revenus.

Pour maximiser l'impact du message, divers matériels de communication et outils de visibilité, produits par l'agence Pousse Pousse et co-construits avec les populations, ont été utilisés : affiches, spots radiophoniques, vidéos de sensibilisation et supports illustrés.

Sous le slogan « Fiompigna hivilomako, bibidia arovako » (Je choisis l'élevage, je protège la faune sauvage), le SWM Programme à Madagascar met en avant un modèle de réussite locale, renforçant la fierté des éleveurs et incitant d'autres communautés à suivre cet exemple. Avec cette approche, le SWM Programme contribue activement à une cohabitation harmonieuse entre conservation et développement communautaire.

Pour en savoir plus, scannez ici



Le Programme de gestion durable de la faune sauvage (SWM Programme) est une initiative internationale qui vise à améliorer la conservation et l'utilisation durable de la faune sauvage dans les écosystèmes forestiers, de savane et des zones humides. Le SWM Programme est financé par l'Union européenne et cofinancé par le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) et l'Agence française de développement (AFD). Des projets sont actuellement pilotés et testés en collaboration avec les gouvernements et les communautés des 15 pays participants. L'initiative est coordonnée par un consortium dynamique de quatre partenaires, notamment l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Centre de recherche forestière internationale et mondial d'agroforesterie (CIFOR-ICRAF), le Centre français de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) et la Wildlife Conservation Society (WCS).

Avec le soutien de



FONDS FRANÇAIS POUR
L'ENVIRONNEMENT MONDIAL



Partenaire national



ConserFashion

La mode c'est cool, mais soyons responsables

A Madagascar, la mode durable ou mode éthique reste un concept méconnu. Pourtant, le pays, fortement impacté par l'industrie textile polluante, en a plus que jamais besoin. L'objectif du concept est simple : réduire l'empreinte écologique de l'industrie textile. Vatosoa Rakotondrazafy, figure engagée dans la conservation et travaillant dans la gouvernance de l'océan, s'est engagée dans ce projet de développer la mode durable dans la Grande île. Elle a créé sa propre marque, ConserFashion, qui intervient comme un outil de sensibilisation mais aussi de mise en valeur des leaders de la conservation à Madagascar et dans le monde.



Quand elle prend la parole en conférence ou en plaidoyer, Vatosoa Rakotondrazafy ne passe jamais inaperçue. Surnommée « the Colorful Lady », elle se distingue par ses tenues éclatantes aux motifs variés, que ce soit à Madagascar ou lors de ses déplacements à l'étranger. A l'origine, son objectif était de mettre en lumière les leaders de la conservation lors des grandes rencontres. Trop souvent vêtus de couleurs sobres et ternes, ils mériteraient pourtant, selon elle, d'être valorisés et fiers de leur engagement. C'est ainsi qu'est née ConserFashion, une marque engagée dans la mode durable.

Lancée en 2022, la marque a d'abord habillé des leaders malgaches avant



d'être reconnues sur la scène internationale. « Lorsque je voyage à l'étranger, des collègues me demandent souvent d'apporter une veste ou un bomber ConserFashion », confie Vatosoa Rakotondrazafy. De cette évolution est né le label « Manjabe4Nature », avec des collections hautes en couleur mettant en avant les trésors de la nature. « L'idée est de réfléchir sur le vêtement de travail de chacun. Par exemple, une personne engagée dans la protection des récifs coralliens portera une veste imprimée de récifs. Nos vêtements mettent en lumière ce que nous protégeons, et comme nous appartenons tous au monde de la conservation, nous nous reconnaissons immédiatement », explique-t-elle. Ainsi, ceux qui travaillent pour la préservation



des girafes, par exemple, arborent des motifs à leur effigie.

Au-delà du style, ConserFashion joue aussi un rôle de sensibilisation, chaque vêtement portant un message fort. La marque est un outil d'éducation visant à promouvoir une mode plus respectueuse de l'environnement. Lorsqu'une création est publiée sur les réseaux sociaux, elle est accompagnée d'informations sur le trésor naturel qu'elle défend. La marque en profite également pour partager des conseils pratiques et organiser des séances éducatives sur des thèmes tels que le recyclage, la réduction du gaspillage ou encore les bonnes pratiques pour laver un jean de manière écoresponsable.

Deuxième industrie la plus polluante au monde

L'industrie textile est souvent classée comme la deuxième plus polluante au monde, juste après l'industrie pétrolière. Elle génère entre 8 et 10 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre et consomme près de 93 milliards de mètres cubes d'eau chaque année. A titre d'exemple, la fabrication d'un seul jean requiert environ 10.000 litres d'eau. De plus, les textiles synthétiques comme le polyester ou le nylon sont à l'origine de 35 % des microplastiques présents dans les océans, libérés lors du lavage des vêtements.

En achetant des vêtements au marché de friperies d'Isotry ou de Mahamasina, le consommateur ne prête pas nécessairement attention à ces chiffres alarmants. Pour lui, un vêtement reste un vêtement, sans aucune autre considération. Pourtant, ces statistiques concernent directement Madagascar, qui figure parmi les principaux pays africains recevant des vêtements de seconde main en provenance de l'Occident, notamment d'Europe et de Chine. En 2023, le pays a importé 53.700 tonnes de friperies, un chiffre en augmentation avec 61.100 tonnes en 2024. Une situation qui pèse lourdement sur l'environnement. Pour ConserFashion, il est essentiel de faire évoluer les mentalités. « La mode, c'est cool, mais soyons responsables », insiste-t-elle. Depuis le lancement de ConserFashion, elle veille à ne plus s'habiller au hasard, accordant une attention particulière à l'origine des matières premières et privilégiant le recyclage. ConserFashion collabore également avec des entreprises textiles pour récupérer leurs chutes de tissu et leur donner une seconde vie. « En 2023, nous avons, par exemple, travaillé avec une entreprise textile qui produisait près de 25 kg de

chutes de tissu dont elle ne savait que faire », raconte-t-elle.

Bien sûr, le combat est encore loin d'être gagné, mais chaque petite action compte. Chaque année, l'équipe de ConserFashion sélectionne des stylistes engagés pour un défilé de mode éthique et durable, en partenariat avec l'Institut Français de Madagascar (IFM). Elle organise également des ateliers de recyclage et des sensibilisations sur la mode durable. Récemment, la marque a collaboré avec une ONG pour récupérer leurs t-shirts usés et imperméables et leur offrir une seconde vie. Les tee-shirts ont été transformés en crochets, tandis que les imperméables sont offerts aux communautés locales vulnérables, engagées dans la protection de la nature. 10% de chaque achat auprès de ConserFashion est reversé à la restauration d'une forêt à Andasibe.

Même si le chemin est encore long, ConserFashion reste convaincue de l'importance de son engagement. « L'objectif n'est pas de changer les mentalités du jour au lendemain. Nous connaissons bien la réalité du pays, et la mode éthique reste plus coûteuse que les vêtements du marché. Mais ils sont persuadés que la meilleure façon de sensibiliser, c'est de créer de belles pièces qui donnent envie aux gens de les porter », explique Vatosoa Rakotondrazafy. Pour la marque, tout commence par de petits gestes au quotidien : éviter de laver un jean trop fréquemment, adopter une approche plus responsable en customisant une chemise achetée en friperie plutôt que de la jeter, ou encore privilégier la simplicité pour réduire le gaspillage. « On ne peut pas toujours mesurer l'impact de notre sensibilisation sur la société, mais on veut croire que chaque petit geste compte », conclut-elle ■

Nambinina Jaozara





Animaux domesticables... ou pas

Lorsqu'il s'agit de domestication ou de possession d'animaux sauvages, il est facile de s'y perdre. On ignore souvent ce qui est autorisé ou interdit. Qui n'a jamais été tenté de rapporter une tortue radiata après des vacances, ou de céder au charme d'un lémurien proposé par un vendeur clandestin au détour d'une

randonnée en forêt, sans savoir que cet acte est risqué et passible de prison ainsi que de lourdes amendes ? Face à la richesse de la faune malgache, la réglementation passe souvent au second plan, laissant place à l'envie d'égayer son foyer avec ces espèces pourtant strictement protégées par

la loi. Il est clair que tout le monde n'a pas la patience de décortiquer la loi dans les moindres détails. Dans quelle mesure la domestication d'un animal sauvage est interdite ? Découvrez un guide simple pour mieux comprendre les réglementations en vigueur sur la faune sauvage de Madagascar.

Comment savoir si un animal peut être domestiqué ou non ?

Parmi les réglementations encadrant la protection et la gestion de la faune sauvage à Madagascar, on retrouve le décret 2006-400, qui classe ces espèces, ainsi que la loi n°2015-005 sur la refonte du Code de Gestion des Aires Protégées. Cette dernière définit clairement les règles à suivre et les interdictions concernant ces animaux en fonction de leur niveau de protection. Pour faire simple, selon le décret 2006-400, la faune sauvage de Madagascar se classifie en trois catégories : les espèces protégées (catégorie 1) réparties en deux classes (1 et 2), les espèces nuisibles (catégorie 2) et les gibiers (catégorie 3). Les espèces de la Catégorie I, Classe I bénéficient d'une protection absolue

sur tout le territoire de la République Malgache et ne peuvent ni être chassées, ni capturées, ni être détenues. La chasse, la capture, la détention, la consommation et la commercialisation sont interdites, sauf pour des études scientifiques sous autorisation. Les espèces de la Catégorie I, Classe II peuvent donner lieu à délivrance d'autorisation de chasse ou de capture, commerciale ou sportive dans les conditions réglementaires. Les espèces animales relevant de la Catégorie II peuvent être chassées en tout temps en tant qu'espèces nuisibles. Les espèces sauvages constituant le gibier sont classées dans la Catégorie III. Elles peuvent être chassées ou capturées en vertu d'autorisation de

chasse respectant les périodes de chasse. Les animaux les plus séduisants d'un point de vue touristique se retrouvent souvent dans la Catégorie I, Classe I. Véritables stars de la jungle, comme "King Julian" et ses amis, cette liste inclut divers primates, notamment les lémuriens, ainsi que des carnivores, des tortues, des rongeurs, oiseaux et reptiles. Avant d'envisager l'achat ou la domestication d'animaux sauvages, il est essentiel de se renseigner sur les réglementations qui les protègent. Il suffit de rechercher le « décret 2006-400 » sur internet pour accéder à une liste d'une centaine d'animaux sauvages non domestiques, avec leurs noms scientifiques, malgaches et français.

Quand commet-on une infraction ?

L'article 55 de la loi n°2015-005 sur la refonte du Code de Gestion des Aires Protégées définit comme infractions les actes commis sur des sites obligatoirement reconnus comme Aires Protégées. Cette même loi précise qu'une aire protégée est un espace délimité – terrestre, marin, côtier ou aquatique – dont les composantes possèdent une valeur particulière, qu'elle soit biologique, naturelle, esthétique, morphologique, historique, archéologique, cultuelle ou culturelle,

et qui nécessite une préservation renforcée dans l'intérêt général. Il est donc interdit de posséder des animaux ou quelconques éléments (végétaux, ressources minières, produits de pêche) provenant d'une Aire Protégée, sauf dans le cadre d'études et d'échanges scientifiques ; leur reproduction en captivité ou leur exposition sont également autorisées sous réserve d'une autorisation émanant du gouvernement. De même, le transport ou la vente de ces ressources,

y compris les produits forestiers, les coraux et les espèces sauvages, est strictement interdit sans l'autorisation du ministère compétent.

Si une personne est trouvée en possession, ou en train de transporter ou de vendre illégalement une espèce animale ou végétale, en-dehors d'une Aire Protégée, la loi suppose automatiquement que cette espèce a été prélevée à l'intérieur d'une Aire Protégée.



Que faut-il faire si on est témoin d'une infraction ?

Si vous êtes témoin d'une infraction, telle que la vente ou la détention illégale d'animaux sauvages, et que vous n'êtes pas un agent verbalisateur, la loi stipule que vous devez immédiatement conduire les auteurs pris en flagrant délit devant les agents verbalisateurs les plus proches. (Article 68 – loi n°2015-005). Alternativement, vous pouvez en informer le Chef Fokontany ou son adjoint, qui devra ensuite signaler l'incident à un agent verbalisateur proche ou aux gardes d'Aires protégées. (Article 69- loi n°2015-005)

Sont qualifiés en tant qu'agent verbalisateurs, des personnes qui sont habilités à procéder à la constatation des infractions et à la recherche des auteurs :

1. Les agents du Service forestier assermentés ;
2. Les officiers de police judiciaires de droit commun ;
3. les fonctionnaires habilités par la législation en matière de Pêche ;
4. les agents habilités par l'autorité maritime ;
5. les fonctionnaires habilités par la législation en matière de mines et pétrole ;
6. les inspecteurs et contrôleurs des douanes habilités ;
7. et les autres agents habilités par la législation ■

Nambinina Jaozara

Selon la revue scientifique « Madagascar Conservation and Development », publiée en 2011, 220 espèces figurent dans la liste de la catégorie I, classe I, associée au décret 2006-400. Parmi ces espèces, 49 % sont des mammifères, 28 % des oiseaux, 12 % des reptiles et 11 % des amphibiens. Cependant, la revue note que 24 % des espèces en danger critique d'extinction à Madagascar ne sont pas incluses dans cette liste. Les scientifiques ayant contribué à cette étude ont recommandé une révision des annexes du décret 2006-400.

Musée de la Photo : " Femmes, audace, héritage : portraits "



Un bel hommage. Dans les jardins du Musée de la Photographie à Andohalo se tient actuellement l'exposition intitulée « Femmes, audace, héritage : portraits ». « *A travers une sélection de portraits et de récits, cette exposition met en lumière des personnalités telles que Ranaivalona I, souveraine inflexible attachée aux traditions, Juliette Fiche, femme d'affaires influente du XIXe siècle, ou encore Victoire Rasoamanarivo, fervente défenseuse de sa foi. L'exposition souligne également l'héritage écologique de Ranaivalona III, dernière reine de Madagascar, qui, dès 1886, plaiderait pour la préservation des forêts* », souligne le Musée. Mais cela ne s'arrête pas là car, hormis ces personnalités illustres, l'exposition donnera également un coup de projecteur sur ces inconnues de l'histoire officielle et qui ont pourtant joué un rôle clé dans le développement du pays. Ces « femmes du quotidien sont des mères, entrepreneures, agricultrices, artisanes, scientifiques. « Femmes, audace, héritage : portraits » est à découvrir jusqu'en juin 2025 ■

" Ridô - Dévoiler les souvenirs " à l'IFM



« Ridô - Dévoiler les souvenirs » se tient à l'Institut français de Madagascar, en collaboration avec la Fondation H, du 18 mars au 19 avril. Cette exposition de Tsiriniana Hajatiana Irimboahangy qui a remporté le premier prix du « Prix Paritana 2024 », lève le voile sur son histoire, mais pas seulement car, au-delà des souvenirs personnels, les rideaux constituent une pièce incontournable, sinon un véritable symbole dans les maisons traditionnelles malgaches. Quand les souvenirs personnels se mêlent à l'inconscient collectif. Dans une démarche multidisciplinaire, l'artiste invoque ainsi ses souvenirs à travers des installations multimédias, alliant justement arts dits traditionnels et modernité, faisant cohabiter des objets tels que des talismans ou encore un autel de la Vierge Marie avec des vidéos du « tsodrano » ou bénédiction de sa grand-mère, donnée avant son départ pour la France, ou encore en recourant à la technologie de l'intelligence artificielle. Bref, une exposition unique de par son format, mais aussi par son contenu ■

" Ny rakitry ny taniko Madagasikara " à l'IKM



Le Musée du Nord qui se trouve à Tala-tan'i Volonondry, délocalise et investit l'Ivotoeran'ny kolontsaina malagasy (IKM) Antsahavola, le temps d'une exposition dénommée « Ny rakitry ny taniko Madagasikara ». Emaillée d'une exposition permanente qui y trônera jusqu'au 5 avril, celle-ci est également jalonnée de plusieurs expositions temporaires portant sur des sujets divers, dont « Then and now, taloha sy ankehitriny », ou encore le 29 mars 1947. Mais tout cela avec un fil rouge : l'identité et le patrimoine culturel malgaches. Tout au long de cette exposition qui ne ressemble à aucune autre, le public est invité à prendre part, à interagir, toucher les objets d'hier ou même d'avant qui y sont montrés, se mettre dans la peau de nos ancêtres puis imaginer comment ils préparaient, par exemple, un repas dans une cuisine d'antan reconstituée. Le déplacement en vaut la peine pour les adeptes d'expérience immersive ■

Les Chroniques de Michèle Rakotoson



Eau et réchauffement climatique

Il a plu, beaucoup. Les crues et les inondations se sont accumulées. Impressionnant. Surtout qu'on est face là à un équilibre de la nature qui est rompu. A Madagascar, la sécheresse est là, de plus en plus dure. Dans les villes, les bidons jaunes s'alignent, disciplinés sur des centaines de mètres, ou sont posés les uns sur les autres, comme des murs dérisoires. Chacun fait en sorte que pas une goutte ne tombe à côté du bidon. Certains seaux sont là depuis 3 heures du matin. Des mesures sont prises, des camions d'eau pour combien de millions d'habitants ?

La population urbaine augmente de façon spectaculaire, créant une demande bien au-delà des infrastructures sanitaires et des capacités d'approvisionnement en eau déjà insuffisantes. Selon le Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau, d'ici 2050, au moins une personne sur quatre est susceptible de vivre dans un pays affecté par des pénuries chroniques ou récurrentes d'eau douce.

Je n'ai pas envie de faire de commentaires. Ayant choisi de vivre à la campagne, j'en souffre moins que les autres. Mais soyons clairs, j'ai dû creuser des puits de 30 mètres de profondeur, et qu'il faudra approfondir souvent. Car il y aura de moins en moins d'eau. Les problèmes liés à l'eau vont se multiplier de manière significative dans les années à venir. La croissance continue de la population et l'augmentation des revenus

engendreront une plus grande consommation d'eau. Pour toutes ces raisons, les questions de l'eau et de l'assainissement doivent impérativement faire parties des priorités de la communauté internationale.

Par ailleurs, dès maintenant, boire, cuisiner, se laver représentent une difficulté quotidienne de plus en plus grande pour tous. Je n'ose me poser la question de savoir comment survit une famille de 5 personnes avec 4 bidons d'eau. Le prix de remplissage des bidons peut en effet être multiplié par quatre en période de sécheresse, et en période d'inondations, elle est impropre à la consommation, saumâtre, sale, bourrée de virus, exposant la population à des épidémies de toutes sortes. Je préfère ne pas les citer.

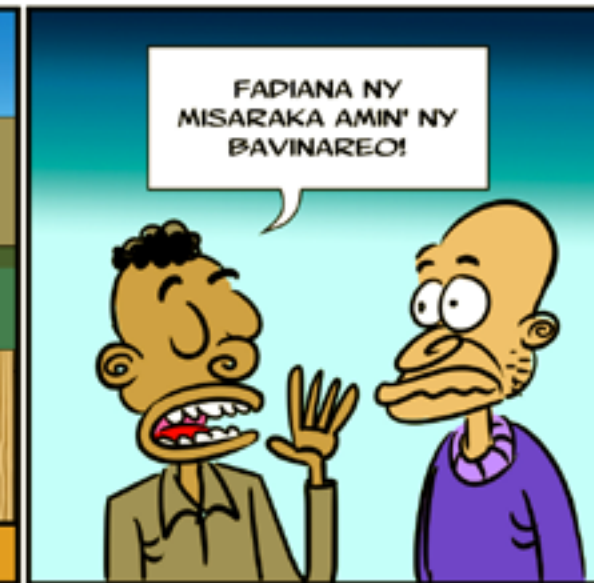
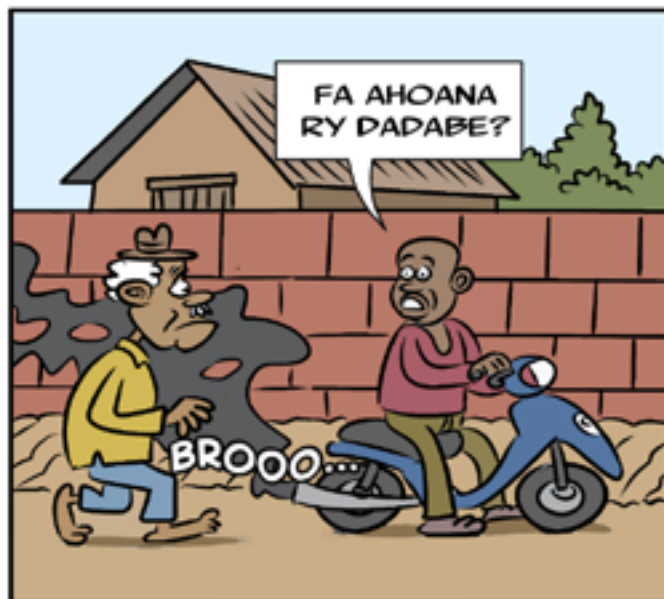
Ok, on fustige la Jirama et son matériel obsolète, mais si on posait aussi la question de l'entretien ? Pour donner un exemple proche, combien de poteaux électriques en bois n'ai-je vu à terre, et ce pendant des jours, voire plus, car ils ont été bouffés par les termites ? Combien plans d'eau sont devenus véritables, car tout y est jeté : huile de vidange, excréments, plastiques et j'en passe. Cette eau est morte, inconsommable, alors que l'accès à celle-ci est de plus en plus compliqué, et quand il y en a on l'empoisonne ?

Je ne parle pas des remblais illicites qui se poursuivent malgré une décision d'interdiction. Hors de contrôle. De vastes superficies de rizières au bord du boulevard de Tokyo,

dans les communes rurales d'Ankaraobato et d'Ambohi-mangakely, et de la rocade de la Francophonie, sont remblayées, bouchant toute voie d'eau, qui stagne et ensuite déborde n'importe où et n'importe comment. Et cela va s'empirer.

Je ne parle pas des feux de brousse, qui empirent. Et maintenant, il y a des questions que je me pose. Dans la campagne suburbaine où j'ai posé mes pénates, les paysans ont une peur panique des feux de bois. Et c'est la terreur et la panique quand ça brûle. Permettez-moi d'avoir des doutes quand j'entends que des zones protégées comme les forêts d'Andasibe ou de Ranomafana ont brûlé. Depuis que Monsieur Althabe a trouvé que les paysans brûlent tout quand ils sont en colère, ou que l'on déclare que les tavy... Vivant avec des paysans, j'ai appris ce qu'est un aro-afo, un contrefeu, et la manière de circonscrire le feu pour que le tavy ne déborde pas... Il y a des moments où les paysans ont bon dos. Depuis que je vis aux côtés d'eux, je sais ce que c'est qu'un voly avotra, comment on construit une maison, en liant les briques avec de la bouse de vache et de la glue de banane, comment on chaule les murs...

Heureusement que les paysans de chez moi, se sont remis au compost. Le prix de l'engrais importé étant devenu inaccessible... Au moins une bonne nouvelle. Mais j'ai peur que tout cela ne soit jeté aux oubliettes, car savoir de bouseux ■





Parlez en Toute
CONFIANCE



Avec le
D^r RAHARISON
Andrianaina

Psychothérapeute
Coach en Entreprise

En DIRECT

Tous les mercredis **@20h** sur

Inscrivez-vous du lundi au vendredi de 14h à 16h au

+261 38 11 420 15 newsmada.com



Ceci est votre
Dernier Délestage



**Home
Power**

**Solutions Solaires
& Anti-Délestages**

homepower.mg

038 81 727 01

contact@homepowermadagascar.com

Fondation
Tany Meva



VOTRE ALLIÉ **RSE** DÉDIÉ

Ensemble, façonnons un avenir responsable et durable"

*"Pour une meilleure gestion durable des ressources naturelles
avec l'engagement actif des communautés"*

Lot I A I 1Bis - Ambatobe en face du Lycée Français- Antananarivo 103
+261 20 79 403 99

 contact@tanymeva.org

 www.tanymeva.org

   Fondation Tany Meva